

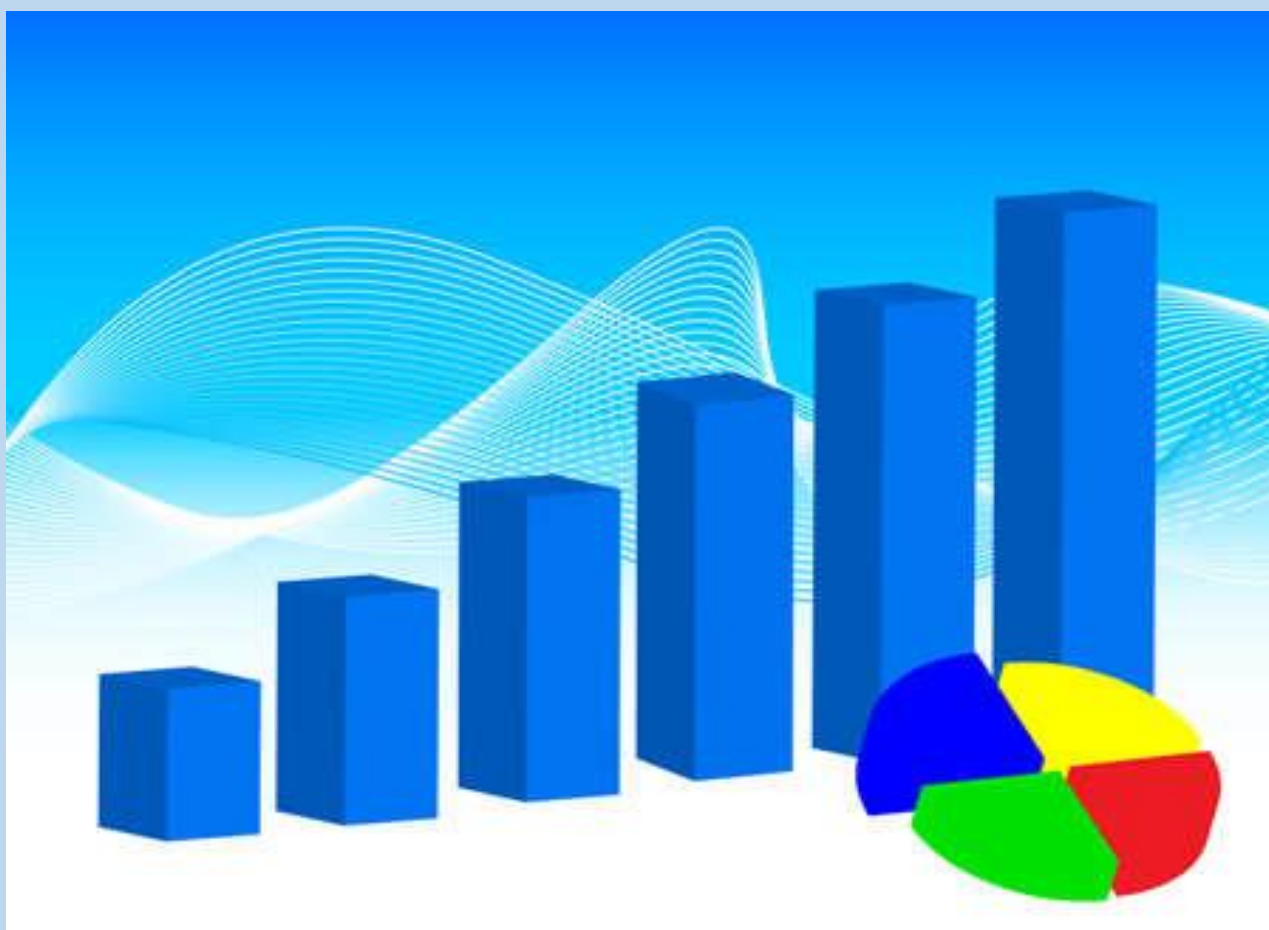


MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE
ET DE L'EMPLOI

OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI ET
DE LA FORMATION



Rapport d'étude sur les professions les plus demandées des cinq dernières années (2019-2023)



Octobre 2024

Réalisé avec l'appui financier du Programme d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest



Sommaire

LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES GRAPHIQUES.....	iii
LISTE DES ANNEXES	iii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
I. Introduction	1
1.1. Contexte et justification	1
1.2. Objectifs de l'étude.....	2
1.3. Méthodologie.....	2
II. Situation des postes d'emplois publiés au cours des 5 dernières années	4
2.1. Evolution du nombre de postes d'emplois par région d'affectation, diplôme et domaine d'activités	4
2.2. Evolution du nombre de postes d'emplois par groupe de profession	8
2.3. Evolution du nombre de postes d'emplois par domaine d'étude et type d'employeur ou secteur institutionnel.....	10
III. Caractéristiques des offres d'emplois	13
3.1. Répartition des postes d'emplois selon la nature du contrat.....	13
3.2. Evolution des postes d'emplois selon la nature du contrat	13
3.3. Evolution des postes d'emplois selon le type de CDD	14
3.4. Evolution des postes d'emplois par niveau d'éducation	14
3.5. Evolution des postes d'emplois selon le nombre d'année d'expérience	15
3.6. Evolution des postes d'emplois suivant l'exigence des connaissances informatiques..	16
IV. Les profils les plus sollicités sur le marché du travail par domaine d'activités	17
4.1. Les professions les plus recherchées dans le domaine des programmes généraux	17
4.2. Les professions les plus recherchées dans le domaine de l'éducation	20
4.3. Les professions les plus recherchées dans le domaine des lettres et arts	23
4.4. Les professions les plus recherchées dans le domaine des sciences sociales, commerce et droit.....	25
4.5. Les professions les plus recherchées dans le domaine des sciences.....	32
4.6. Les professions les plus recherchées dans le domaine de l'ingénierie de l'industries de la transformation et de production.....	38
4.7. Les professions les plus recherchées dans le domaine de l'agriculture	45
4.8. Les professions les plus recherchées dans le domaine de la santé et protection sociale	50
4.9. Les professions les plus recherchées dans le domaine des services	59
V. Conclusion	71
Annexe.....	ii

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition du nombre de postes d'emplois par lieu d'affectation	5
Tableau 2 : Evolution du nombre de postes d'emplois par diplôme exigé	6
Tableau 3 : Evolution du nombre de postes d'emplois par sdomaine d'étude	7
Tableau 4 : Evolution du nombre de postes d'emplois selon la qualification	8
Tableau 5 : Evolution du nombre de postes d'emplois par groupe de profession	8
Tableau 6 : Postes d'emplois par domaine d'activités de 2019 à 2023	10
Tableau 7 : Evolution du nombre de postes d'emplois par type d'employeur ou secteur institutionnel.....	11
Tableau 8: Evolution des postes d'emplois par niveau d'éducation	15
Tableau 9 : Répartition des postes d'emplois selon le nombre d'année d'expérience	15
Tableau 10 : Emplois/professions les recherchés dans le domaine des programme généraux...	17
Tableau 11 : Emplois/professions les plus recherchés dans le domaine de l'éducation	20
Tableau 12 : Emplois/professions les plus recherchés dans le domaine des lettres et arts	23
Tableau 13 : Emplois/professions les plus recherchés dans le domaine des sciences sociales, commerce et droit.....	25
Tableau 14 : Emplois/professions les plus recherchés dans le domaine des sciences.....	32
Tableau 15 : Emplois/professions les plus recherchés dans le domaine de l'ingénierie de l'industries de la transformation et de production	38
Tableau 16 : Emplois/professions les plus recherchés dans le domaine de l'agriculture	45
Tableau 17 : Emplois/professions les plus recherchés dans le domaine de la santé et protection sociale.....	50
Tableau 18 : Emplois/professions les plus recherchés dans le domaine des services.....	59

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du nombre de postes d'emplois de 2019 à 2023.....	4
Graphique 2 : Proportion du nombre de postes d'emplois par lieu d'affectation en 2023	5
Graphique 3 : Proportion du nombre de postes d'emplois par secteur d'activités en 2023	7
Graphique 4 : Proportion du nombre de postes d'emplois par groupe de profession en 2023.....	9
Graphique 5 : Proportion des postes d'emplois de la période par type d'employeur en 2023.....	12
Graphique 6 : Proportion des offres d'emplois par type de contrat sur la période	13
Graphique 7 : Nombre de offres d'emplois par type de contrat de 2019 à 2023	13
Graphique 8 : Proportion des CDD renouvelables ou non renouvelables par année de 2019 à 2023	14
Graphique 9 : Répartition des postes d'emploi suivant l'exigence des connaissances informatiques	16

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Expérience exigée selon le niveau d'étude	ii
Annexe 2 : Répartition des postes d'emplois de 2019 à 2023 par secteur d'activités	iii
Annexe 3 :	vi
Annexe 4 : Grands groupes et domaines d'études la CITE.....	x
Annexe 5 : Structure de la Classification Internationale Type des Professions (CITP)	xiii
Annexe 6 : Glossaire	xxii

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

BEP	: Brevet d'étude professionnelle
BEPC	: Brevet d'étude du premier cycle
BTS	: Brevet de technicien supérieur
CAP	: Certificat d'aptitude professionnelle
CDD	: Contrat à durée déterminée
CDI	: Contrat à durée indéterminée
CEP	: Certificat d'étude primaire
CITE	: Classification internationale type de l'éducation
CITP	: Classification internationale type des professions
CQP	: Certificat de qualification professionnelle
DUT	: Diplôme universitaire de technologie
INSD	: Institut national de la statistique et de la démographie
ONEF	: Observatoire national de l'emploi et de la formation
RGPH	: Recensement général de la population et de l'habitation

I. Introduction

1.1. Contexte et justification

La question de l'emploi chez les jeunes est un sujet aujourd'hui très sensible pour notre gouvernement. Les résultats du Recensement général de la population et de l'habitation montrent que le taux d'inactivité est de 57,9% chez les jeunes de 15-24 ans. Aussi, le taux de chômage chez les jeunes âgés de 15 à 35 ans (9,5%)¹, frange importante de la population, ne fait que s'amplifier. Ce phénomène ne fait que s'accroître et chaque année de nombreux jeunes viennent inonder un marché du travail déjà très saturé.

Obtenir un emploi pour ceux-ci relève désormais d'un parcours du combattant. Le gouvernement essaie chaque année d'offrir des postes dans l'administration publique à travers les concours directs de la fonction publique. Pour ces concours les postes à pourvoir varie en fonction de l'année. N'ayant pas d'alternative, des milliers de jeunes, majoritairement des diplômés sans activité, candidatent à ces concours dans l'espoir de décrocher un emploi. Cependant, le constat est clair : le nombre de postes proposés dans la fonction publique est dérisoire comparé au nombre de jeunes diplômés cherchant un emploi. La situation est tout aussi difficile dans le secteur privé où la crise économique ne permet pas des recrutements massifs.

Les jeunes, n'ayant pas eu la possibilité d'intégrer ni la fonction publique ni le secteur privé, sont obligés d'exercer des emplois précaires en attendant les prochains recrutements. Quant aux jeunes non scolarisés, ceux-ci se tournent vers le secteur informel mais, faute d'accompagnement, ils peinent à stabiliser leurs activités.

Les questions que l'on doit se poser sont : le gouvernement peut-il à lui seul résorber le chômage chez les jeunes ? Il appartient donc de mettre à leur disposition une panoplie d'informations à même de les orienter à la recherche d'emploi.

Ce faisant, l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) conformément à sa mission principale de collecte et de traitement de l'information sur l'emploi et la formation en vue de les mettre à la disposition du public et des décideurs, produit et publie chaque année des statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle. Ce sont des productions dont le but ultime consiste à rendre disponibles des informations statistiques à l'échelle nationale sur la dynamique du marché du travail.

Ainsi, l'ONEF a réalisé cette étude sur les professions les plus demandées durant les cinq dernières années à savoir de 2019-2023.

La réalisation de cette étude s'inscrit dans une logique d'orientation des stratégies nationales en matière d'emploi et de formation. La production de ce document vise à rendre plus visible et accessible les informations sur le marché du travail. Elle permet ainsi, notamment, aux demandeurs d'emploi d'identifier les profils d'emplois, les exigences des employeurs, etc. et donc de se positionner sur le marché du travail selon son niveau de qualification, ses aptitudes, compétences et expériences mais aussi d'orienter les acteurs de formation sur les types d'emplois recherchés.

¹ RGPH 2019

1.2. Objectifs de l'étude

Cette étude constitue un instrument important d'éclairage pour les pouvoirs publics, les grandes écoles, les universités et plus largement l'ensemble des acteurs économiques des transformations du travail et de l'emploi induites par les mutations démographiques, technologiques et économiques (...) de ces dernières décennies, afin notamment :

- d'adapter l'offre de formation et d'accroître la capacité d'anticipation du système de formation ;
- de proposer une meilleure information aux élèves, étudiants et actifs dans une perspective d'orientation ;
- d'identifier les domaines et métiers en croissance, en déclin ou émergents afin d'anticiper les mutations économiques ;
- et d'améliorer la fluidité du marché du travail et ainsi réduire les tensions sur les recrutements.

1.3. Méthodologie

L'exercice d'élaboration de l'étude sur les emplois les plus demandés de 2019 à 2023 s'est basé sur l'exploitation d'une base de données de l'ONEF sur les offres d'emplois publiées par les employeurs à travers la presse écrite.

En vue d'aboutir aux objectifs assignés à l'étude qui est d'identifier les emplois les plus demandés sur la période, la méthode de travail a consisté à l'identification dans la base de données de l'ONEF, des professions les plus demandées par les employeurs à travers les offres d'emplois.

Pour classer les emplois les plus demandés par les employeurs, l'étude s'est inspirée de la Classification Internationale Type des Professions (CITP-08) ; instrument pour l'organisation de tous les emplois en des séries de groupes clairement définis par le BIT en fonction des tâches qu'implique l'emploi. La CITP s'intéresse aux tâches accomplies dans l'exercice d'une profession, les niveaux de regroupement étant fonctions des compétences requises pour le poste de travail. La CITP-08 comporte quatre niveaux d'agrégation emboîtés. Au niveau détaillé, elle comprend 436 rubriques appelées groupes de base. Elle présente également, de façon plus synthétique, 130 sous-groupes, 43 sous-grands groupes et, au niveau le plus agrégé, 10 grands groupes à savoir :

- Directeurs, cadres de direction et gérants ;
- Professions intellectuelles et scientifiques ;
- Professions intermédiaires ;
- Employés de type administratif ;
- Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs ;
- Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ;
- Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat ;
- Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage ;
- Professions élémentaires ;
- Professions militaires.

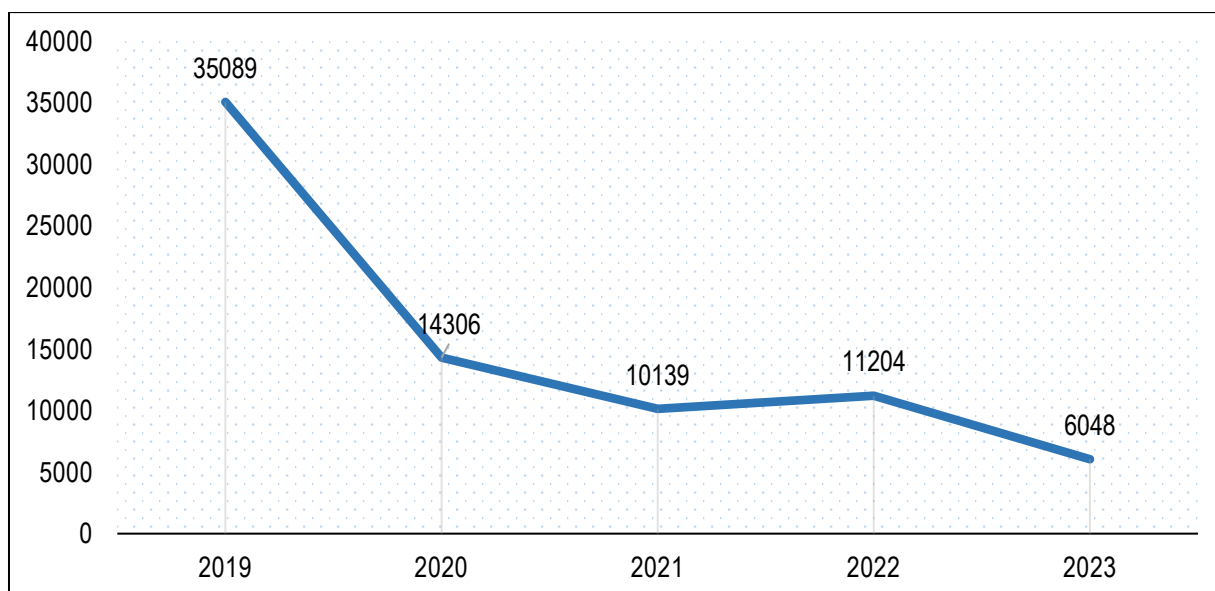
Dans le cadre de cette étude, les données ont été organisée suivant les 10 grands groupes ainsi que le niveau le plus détaillé (Professions les plus demandées de 2019 à 2023 selon la CITP)

II. Situation des postes d'emplois publiés au cours des 5 dernières années

2.1. Evolution du nombre de postes d'emplois par région d'affectation, diplôme et domaine d'activités

Sur la période 2019 à 2023, au total 76 786 postes d'emplois ont été publiés soit en moyenne 15 357 postes par an. L'année 2019 a enregistré le grand nombre de postes d'emplois soit 45,7% du nombre total des postes et cela s'explique par le recrutement exceptionnel de 25 915 agents recenseurs au profit de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) dans le cadre du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH 2019). Cependant, l'année 2023 a enregistré moins de postes d'emplois (7,9%). Le nombre de postes d'emplois a baissé de 2019 à 2021. Comparativement à 2022, le nombre de postes d'emplois à pourvoir en 2023 a baissé de 46,0%.

Graphique 1 : Evolution du nombre de postes d'emplois de 2019 à 2023



Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2019 à 2023

2.1.1. Répartition du nombre de postes d'emplois par lieu d'affectation

Les régions du Centre et des Haut-Bassins, enregistrent les plus fortes proportions, soit respectivement 57,5% et 11,5% des postes d'emplois à pourvoir sur la période 2019-2023. Quel qu'en soit l'année, ces deux régions ont gardé la même tendance. La région du Centre a enregistré plus de la moitié des postes d'emplois chaque année, excepté 2020 où elle a enregistré 46,0% des postes d'emplois. Le nombre de postes d'emplois qui ont pour lieu d'affectation l'étranger a évolué en dents de scie avec une tendance baissière sur la période.

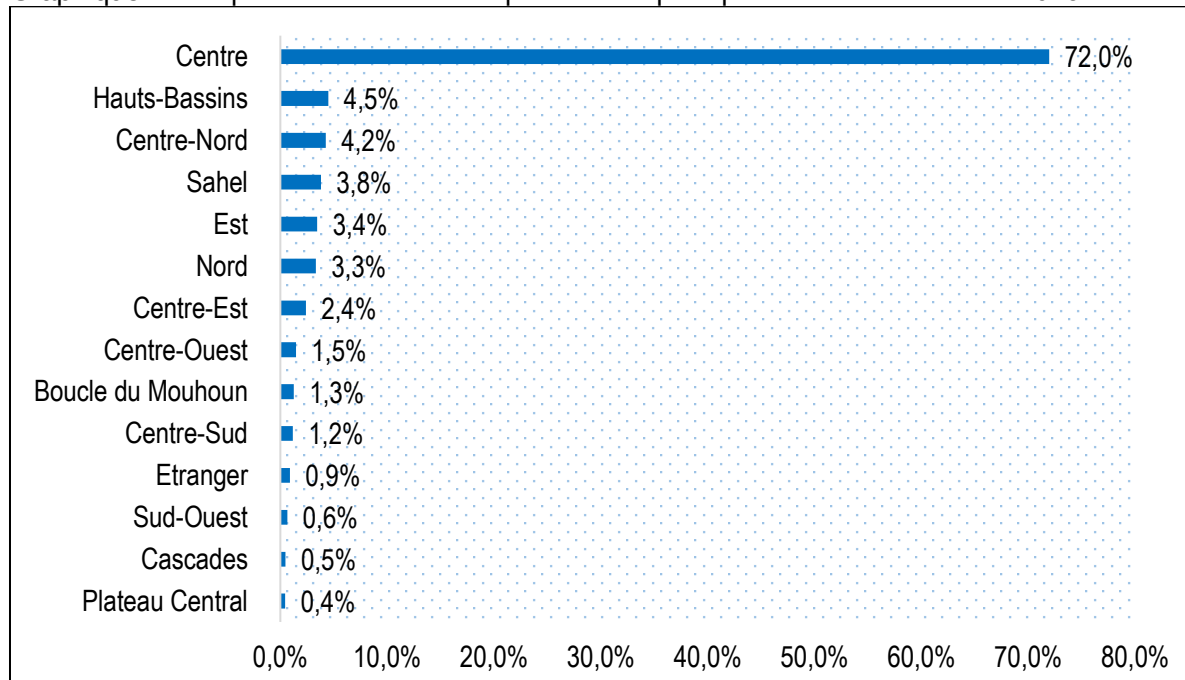
Tableau 1 : Répartition du nombre de postes d'emplois par lieu d'affectation

Région	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Boucle du Mouhoun	646	660	121	181	76	2 114
Cascades	139	276	57	48	29	813
Centre	24 341	6 571	6 154	6 798	4 353	44 144
Centre-Est	458	596	137	137	144	1 974
Centre-Nord	1 054	629	647	895	257	3 799
Centre-Ouest	760	395	123	78	88	1 513
Centre-Sud	180	287	26	26	71	846
Est	1 169	660	339	377	208	2 970
Hauts-Bassins	2 313	2 110	1 434	1 127	272	8 815
Nord	1 063	728	422	591	201	3 367
Plateau Central	147	306	64	115	27	947
Sahel	1 725	576	398	658	230	3 367
Sud-Ouest	401	437	76	115	39	1 363
Etranger	695	74	142	59	54	755
Total	35 089	14 306	10 139	11 204	6 048	76 786

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2019 à 2023

La répartition de l'ensemble des postes d'emplois de l'année 2023 selon le lieu d'affectation montre que la région du Centre à elle seule enregistre 72,0% de postes d'emplois tandis que les régions du Plateau central, Cascades et du Sud-Ouest comptabilisent chacune moins de 1% des postes.

Graphique 2 : Proportion du nombre de postes d'emplois par lieu d'affectation en 2023



Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2019 à 2023

2.1.2. Répartition du nombre de postes d'emplois par diplôme exigé

Les diplômes les plus sollicités pour les postes d'emplois à pourvoir sur la période sont le BEPC, le BAC et le CEP avec respectivement 38,7%², 13,7% et 9,6%. Les postes d'emplois qui exigeaient des diplômes universitaires (BAC +2 ; BAC +3 ; BAC +5, BAC +4 et le Doctorat) étaient de 16,2%.

En 2023, les diplômes les plus recherchés pour les postes d'emplois ont été le BAC (36,1%), le CAP (20,4%), le BAC +3 et le BAC +4 avec la même proportion de 10,3%.

Tableau 2 : Evolution du nombre de postes d'emplois par diplôme exigé

Diplôme	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Sans diplôme	4	3	14	15	0	36
Attestation	19	9	4	0	68	100
CEP	2 255	2 302	2 210	423	187	7 377
CQP	70	8	15	14	0	107
BEP	110	123	113	88	77	511
BEPC	26 595	534	527	2 012	55	29 723
CAP	135	128	175	226	1 233	1 897
BAC	1 459	1 825	2 745	2 310	2 182	10 521
BAC + 2	714	732	1 117	789	623	3 975
BAC + 3	581	787	820	1 055	624	3 867
BAC + 4	402	421	475	360	401	2 059
BAC + 5	442	513	430	465	386	2 236
DOCTORAT	67	58	87	43	29	284
Permis de conduire	109	206	103	54	28	500
Non précisé	2 127	6 657	1 304	3 350	155	13 593
Total	35 089	14 306	10 139	11 204	6 048	76 786

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2019 à 2023

2.1.3. Evolution du nombre de postes d'emplois par secteur domaine d'étude

Sur la période, les trois domaines d'études les plus pourvoyeurs d'emplois sont les **Services** (40,8%), les **Programmes généraux** (34,5%) et les **Sciences sociales, commerce et droit** (16,1%). Ils rassemblent en tout 91,5% des postes d'emplois de la période. Le premier domaine « Services », excepté 2019 a été le plus pourvoyeurs d'emplois chaque année par rapport aux autres domaines. Pour ce qui concerne le second « les programmes généraux », c'est uniquement en 2019 que ce domaine a surplombé les autres. Les domaines des **Sciences**, de **l'Agriculture**, de **l'Éducation** et des **Lettres et arts** ont enregistré 2,6% des postes.

En 2023, les domaines des « Sciences » et « Sciences sociales, commerce et droit » ont été les plus pourvoyeurs d'emplois.

² Cette situation s'explique par le fait que c'est le BEPC qui a été exigé lors du recrutement des 25 915 agents recenseurs en 2019 au profit de l'INSD dans le cadre du RGPH

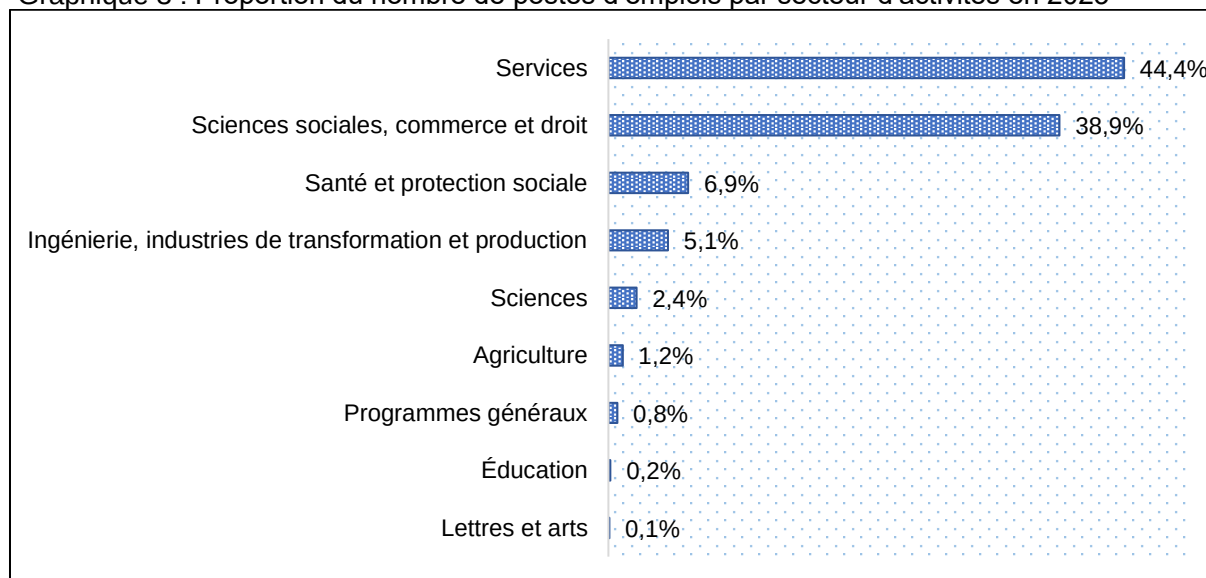
Tableau 3 : Evolution du nombre de postes d'emplois par domaine d'étude

Domaine d'étude	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Programmes généraux	26 009	348	114	-	47	26 518
Éducation	102	39	153	184	11	489
Lettres et arts	20	20	27	-	5	72
Sciences sociales, commerce et droit	2 274	2 338	2 992	2 421	2 350	12 375
Sciences	141	202	179	196	147	865
Ingénierie, industries de transformation et production	610	444	490	535	311	2 390
Agriculture	148	156	97	92	75	568
Santé et protection sociale	365	486	516	370	416	2 153
Services	5 420	10 273	5 571	7 406	2 686	31 356
Total	35 089	14 306	10 139	11 204	6 048	76 786

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2019 à 2023

Les postes d'emplois ont été principalement enregistrés dans les domaines d'études des « Services » (44,4%), des « Sciences sociales, commerce et droit » (38,9%), de la « santé et protection sociale » (6,9%) et en « Ingénierie, industries de transformation et production » (5,1%) en 2023.

Graphique 3 : Proportion du nombre de postes d'emplois par secteur d'activités en 2023



Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2019 à 2023

2.1.4. Evolution du nombre de postes d'emplois selon la qualification

On observe de 2019 à 2023 une variation importante du nombre de postes d'emplois enregistrés par les différentes qualifications au fil des années, avec une diminution significative en 2023 par rapport aux années précédentes à l'exception des postes dédiés aux « cadres moyens ».

Selon la qualification, les "Employés" représentent la catégorie la plus importante en termes de nombre. Cependant, ce nombre diminue considérablement au fil des années, passant de 31 045 en 2019 à 1 918 en 2023 soit un taux d'accroissement moyen annuel de -50,1%. Le nombre de "Cadres supérieurs" connaît des fluctuations importantes sur la même période, avec une forte augmentation en 2022 suivie d'une baisse en 2023. Le nombre de "Cadres moyens" connaît également des variations, avec une augmentation en 2021 suivie d'une baisse en 2022. Les "Autres" qualifications ont plutôt un nombre de

postes d'emplois stable au fil des années. Quant aux "Personnels d'appui", ils ont enregistré un nombre relativement faible mais stable au cours de la période, à l'exception d'une forte augmentation en 2022.

Ainsi, selon les années, le nombre de postes d'emploi a été plus élevé en 2019 et plus faible en 2023, soit une baisse annuelle moyenne d'environ 30%.

Tableau 4 : Evolution du nombre de postes d'emplois selon la qualification

Qualification	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Autres	10	10	11	11	9	51
Cadre moyen	2 299	2 618	3 865	1 509	2 564	12 855
Cadre supérieur	1 724	2 087	2 080	5 052	1 556	12 499
Employé	31 045	9 583	4 171	4 596	1 918	51 313
Personnel d'appui	11	8	12	36	1	68
Total	35 089	14 306	10 139	11 204	6 048	76 786

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2019 à 2023

2.2. Evolution du nombre de postes d'emplois par groupe de profession

L'analyse des emplois par profession laisse apparaître trois groupes suivant le nombre de postes à pourvoir sur la période 2019-2023. Les « **employés de type administratif** », les « **professions militaires** » et le « **personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs** » enregistrent à eux seuls 76,0% des postes d'emplois à pourvoir. Le second groupe est représenté par les emplois de « **Directeurs, cadres de direction et gérants** » et les « **Professions intellectuelles et scientifiques** » qui enregistrent respectivement 7,8 et 7,7% des postes d'emplois et enfin le dernier groupe constitué des « **Professions intermédiaires** », des « **Professions élémentaires** », de « **Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage** » et de « **Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat** ». Ces derniers représentent moins de 4% des postes d'emplois.

Tableau 5 : Evolution du nombre de postes d'emplois par groupe de profession

Groupe de profession	2019	2020	2021	2022	2023	Total	
Employés de type administratif	26 498	651	726	550	469	28 894	37,6%
Professions militaires	3 206	3 531	4 925	6 784	2 399	20 845	27,1%
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	508	6 324	466	491	861	8 650	11,3%
Directeurs, cadres de direction et gérants	1 022	1 405	1 607	1 086	890	6 010	7,8%
Professions intellectuelles et scientifiques	1 222	1 411	1 382	1 076	832	5 923	7,7%
Professions intermédiaires	508	477	528	627	352	2 492	3,2%
Professions élémentaires	1 733	105	48	106	59	2 051	2,7%
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	273	324	341	422	168	1 528	2,0%
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	119	78	116	62	18	393	0,5%
Total	35 089	14 306	10 139	11 204	6 048	76 786	100,0%

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2019 à 2023

En 2023, c'est dans les « **professions militaires (39,7%)** », les emplois de « **Directeurs, cadres de direction et gérants (14,7%)** », le « **Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs (14,2%)** », les « **Professions intellectuelles et scientifiques (13,8%)** » que l'on a enregistré le plus grand nombre de postes d'emplois. Les autres groupes de profession enregistre moins de 8% des postes.

Les données analysées révèlent que parmi les emplois enregistrés, le groupe de « **profession militaire** » est subdivisé en 3 sous-groupes d'emploi³. C'est au niveau des **sous-officiers (79,2%)** qu'il y a le plus grand nombre de postes d'emplois. Le groupe « **Directeurs, cadres de direction et gérants** » est subdivisé en 13 sous-groupes avec le poste de **Directeurs et cadres de direction, stratégie et planifications (38,1%)** majoritaire. Pour le « **Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs** » 8 sous-groupes sont enregistrés avec le poste **de pompier (58,1%)** qui enregistre le plus grand nombre de postes d'emplois. Au niveau des postes de « **Professions intellectuelles et scientifiques** » 43 sous-groupes sont enregistrés avec les **cadres comptables (19,6%)** en supériorité numérique. Concernant les « **Employés de type administratif** » 15 sous-groupes sont répertoriés avec **les Employés du service d'ordonnancement de la production (30,7%)** majoritaire. Pour les « **Professions intermédiaires** » subdivisé en 17 sous-groupes **en** les postes de **Représentants et techniciens commerciaux (24,4%)** sont plus sollicités. S'agissant des « **Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage** » subdivisés en 2 sous-groupes, **les Chauffeurs de taxi et conducteurs d'automobiles et de camionnettes (99,4%)** sont en supériorités numériques. Les conducteurs de poids lourds et de camion ne représentent que 0,6%. Au niveau des « **Professions élémentaires** » reparties en 5 sous-groupes, **les aides ménages à domiciles (50,8%)** sont majoritaires. Enfin au niveau des « **Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat** » 4 sous-groupes existent avec le poste de **Mécaniciens et réparateurs de véhicules à moteur (61,1%)** en supériorité numérique.

Graphique 4 : Proportion du nombre de postes d'emplois par groupe de profession en 2023



Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2019 à 2023

³ Voir Annexe 3 pour les détails

2.3. Evolution du nombre de postes d'emplois par domaine d'étude et type d'employeur ou secteur institutionnel

Au cours de la période 2019-2023, les postes d'emplois enregistrés proviennent essentiellement de neuf (09) domaines d'activités dont 24 sous domaines.

Dans le domaine des « Sciences sociales, commerce et droit », les sous domaines les plus créateurs d'emplois sont « Commerce et administration » (70,1%) et « Sciences sociales et du comportement » (22,8%). Concernant les domaines des « Programmes généraux » et des « Services » c'est respectivement les « Programmes de base » (99,9%) et les « Services de sécurité » (86,6%) qui sont les plus pourvoyeurs d'emplois.

En 2023, dans le domaine des « Services » le sous domaine des « Services de sécurité » (92,1%) a été le plus pourvoyeur d'emplois. Dans les domaines des « Sciences sociales, commerce et droit » et de la « Santé et protection sociale », c'est respectivement les sous domaines « Commerce et administration » (73,1%) et « Santé » (93,7%) ont été les plus pourvoyeurs d'emplois.

Tableau 6 : Postes d'emplois par domaine d'activités de 2019 à 2023

Domaines d'activités	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Programmes généraux	26 009	348	114	5	47	26 523
Programmes de base	26 009	348	114	5	35	26 511
Développement personnel	0	0	0	0	12	12
Éducation	102	39	153	179	11	484
Formation des enseignants et sciences de l'éducation	102	39	153	179	11	484
Lettres et arts	20	20	27	0	5	72
Arts	4	9	2	0	0	15
Lettres	16	11	25	0	5	57
Sciences sociales, commerce et droit	2 274	2 338	2 992	2 421	2 350	12 375
Sciences sociales et du comportement	428	680	638	510	570	2 826
Journalisme et information	82	147	223	98	51	601
Commerce et administration	1 724	1 449	2 012	1 769	1 718	8 672
Droit	40	62	119	44	11	276
Sciences	141	202	179	196	147	865
Sciences de la vie	3	6	2	14	3	28
Sciences physiques	18	23	9	29	11	90
Mathématiques et statistiques	23	73	80	67	77	320
Sciences informatiques	97	100	88	86	56	427
Ingénierie, industries de transformation et production	610	444	490	535	311	2 390
Ingénierie et techniques apparentées	286	192	232	160	161	1 031
Industries de transformation et de traitement	180	60	116	47	14	417
Architecture et bâtiment	144	192	142	328	136	942
Agriculture	148	156	97	92	76	569
Agriculture, sylviculture et halieutique	146	156	96	92	76	566
Sciences vétérinaires	2	0	1	0	0	3

Santé et protection sociale	365	486	516	370	415	2 152
Santé	356	479	509	339	389	2 072
Services sociaux	9	7	7	31	26	80
Services	5 420	10 273	5 571	7 406	2 686	31 356
Services aux particuliers	71	76	83	315	90	635
Services de transport	294	446	422	306	102	1 570
Protection de l'environnement	1 801	68	53	39	21	1 982
Services de sécurité	3 254	9 683	5 013	6 746	2 473	27 169
Total	35 089	14 306	10 139	11 204	6 048	76 786

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2019 à 2023

Selon le type d'employeur, l'administration publique et les entreprises privées ont créé plus d'emplois sur la période 2019 à 2023.

En effet, l'administration publique a enregistré 70,4% de postes d'emplois, les entreprises privées 12,1% et les projets de développement ou d'appui 8,7%. Les autres types d'employeurs ont enregistré chacun moins de 4% de postes d'emplois au cours de la période.

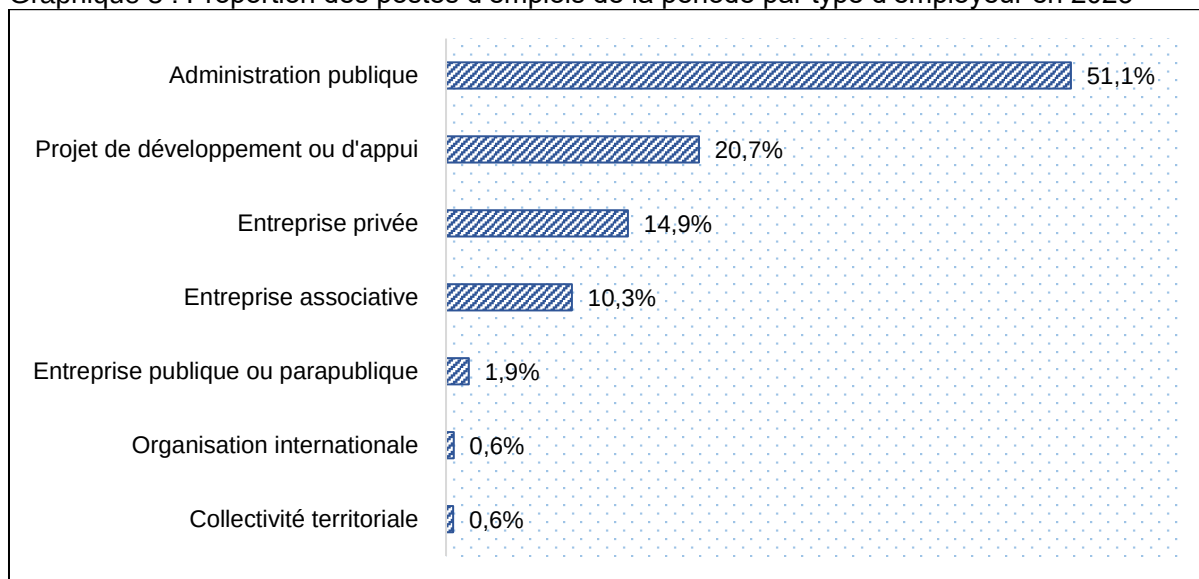
Tableau 7 : Evolution du nombre de postes d'emplois par type d'employeur ou secteur institutionnel

Structures bénéficiaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Administration publique	29 465	9 740	4 734	7 054	3 089	54 082
Collectivité territoriale	1 847	108	49	21	35	2 060
Entreprise privée	1 723	1 751	2 614	2 285	900	9 273
Entreprise publique ou parapublique	202	138	97	16	113	566
Entreprise associative	158	188	194	279	623	1 442
Organisation internationale	390	380	362	1 548	38	2 718
Projet de développement ou d'appui	1 304	2 001	2 089	1	1 250	6 645
Total	35 089	14 306	10 139	11 204	6 048	76 786

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2019 à 2023

En 2023, l'administration publique (51,1%), les projets de développement ou d'appui (20,7%) et les entreprises privées (14,9%) ont été les plus grands employeurs. Les collectivités territoriales, les entreprises publiques ou parapubliques et les organisations internationales ont recruté moins d'employés.

Graphique 5 : Proportion des postes d'emplois de la période par type d'employeur en 2023



Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2019 à 2023

III. Caractéristiques des offres d'emplois

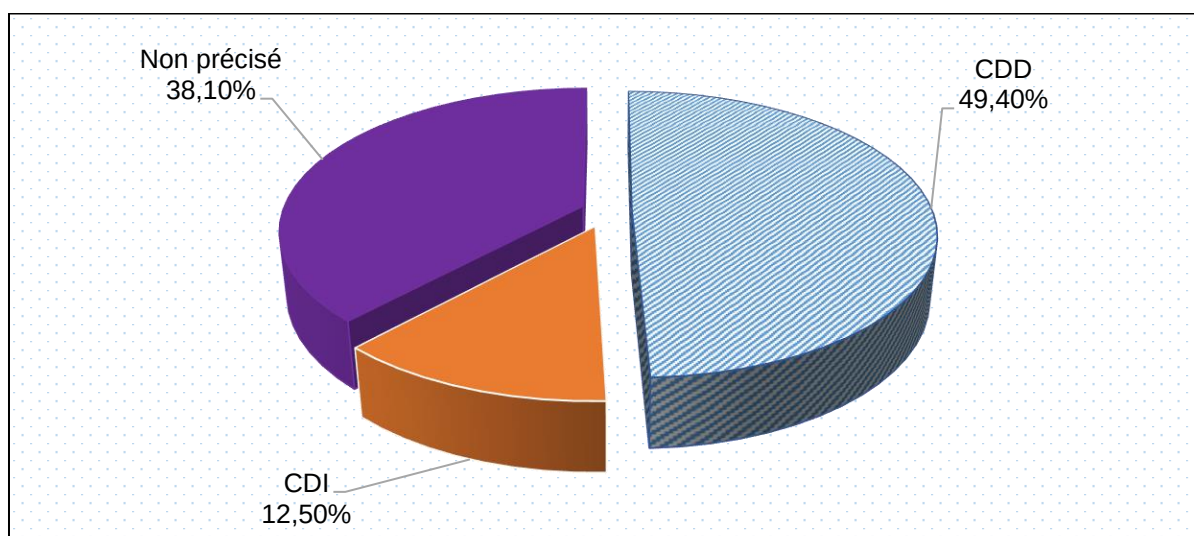
3.1. Répartition des postes d'emplois selon la nature du contrat

Le code du travail burkinabè prévoit, dans le cadre des relations professionnelles, principaux types de contrat de travail à savoir :

- le contrat de travail à durée déterminée (CDD);
- le contrat de travail à durée indéterminée (CDI).

Au cours de la période 2019-2023 sur 76 786 postes d'emplois publiés, 49,4% sont des Contrats à Durée Déterminée (CDD), 12,5 % des Contrats à Durée Indéterminée (CDI) et 38,1% sont des offres d'emplois dont le type de contrat n'a pas été précisé.

Graphique 6 : Proportion des offres d'emplois par type de contrat sur la période



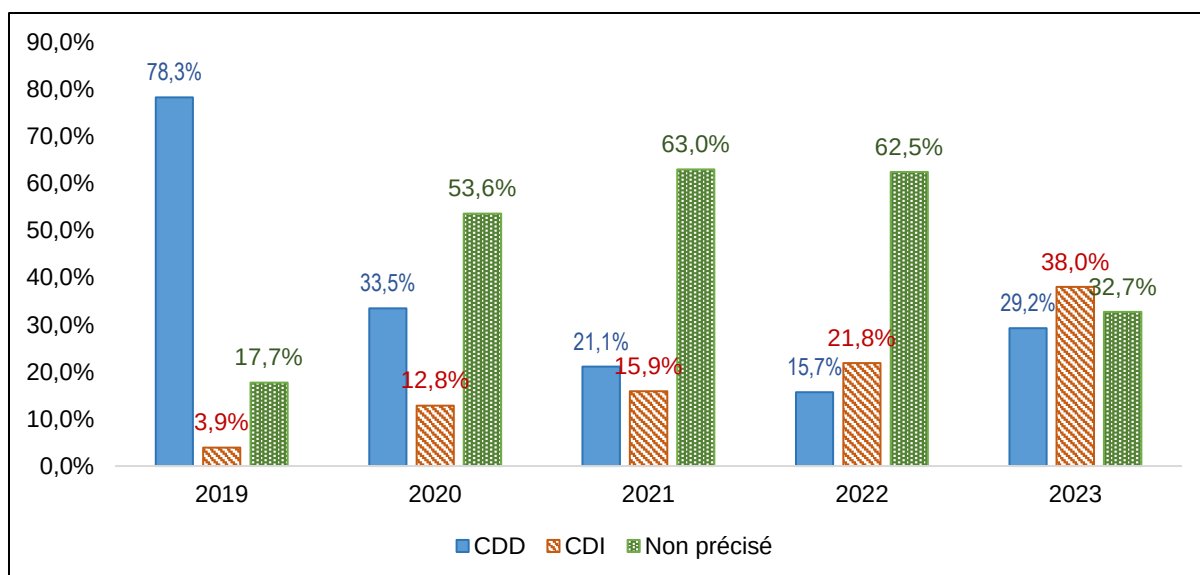
Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2019 à 2023

3.2. Evolution des postes d'emplois selon la nature du contrat

Sur la période de 2019 à 2023, la proportion des CDD présente une tendance à la baisse tandis que les CDI affichent une tendance haussière. Excepté en 2022 et en 2023, les proportions des CDD sont supérieures à celles des CDI.

En 2023, les écarts se sont considérablement réduits entre les CDD, les CDI et les offres d'emplois sans précision sur le type de contrat. Par ailleurs, les CDI ont affiché des proportions supérieures à celles des CDD en 2023 ainsi qu'en 2022.

Graphique 7 : Nombre de offres d'emplois par type de contrat de 2019 à 2023



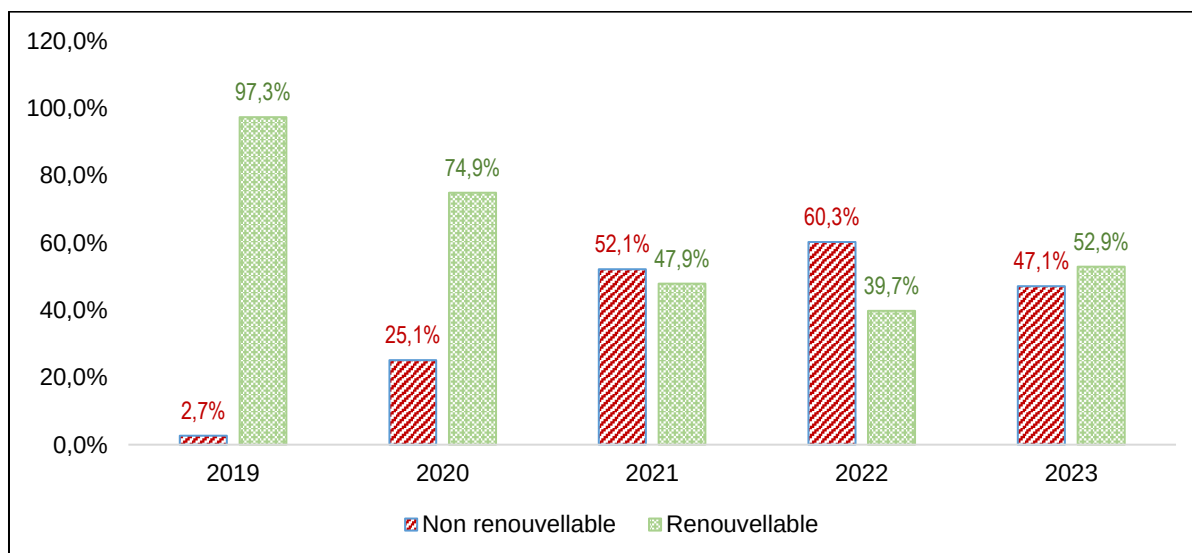
Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2019 à 2023

3.3. Evolution des postes d'emplois selon le type de CDD

Les plus fortes proportions des CDD non renouvelables ont été enregistrées en 2021 et 2022 avec respectivement 52,1% et 60,3%. Quant aux CDD renouvelables, ils étaient prédominants en 2019 et en 2020 et sont passés en-dessous de 50% en 2021 et en 2022.

Par rapport en 2022, les CDD non renouvelables ont enregistré une baisse de 13,2 points de pourcentage.

Graphique 8 : Proportion des CDD renouvelables ou non renouvelables par année de 2019 à 2023



Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2019 à 2023

3.4. Evolution des postes d'emplois par niveau d'éducation

Le tableau ci-après montre que les niveaux « Secondaire 1er cycle », « Supérieur 1er cycle » et « Primaire » ont été les plus demandés sur le marché de l'emploi au cours de la période. Ils représentent respectivement une proportion de 41,2% ; 18,9% et 9,61% des postes d'emplois.

Les postes d'emplois pour lesquels le niveau de qualification n'a pas été précisé représentent 17,8% de l'effectif total.

En 2023, les niveaux « Supérieur 1er cycle », « Secondaire 1er cycle » et « Secondaire 2nd cycle » ont été les plus demandés sur le marché de l'emploi avec respectivement 46,4% ; 21,3% et 12,6% des postes d'emplois.

Tableau 8: Evolution des postes d'emplois par niveau d'éducation

Niveau	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Sans diplôme	4	3	14	15	-	36
Primaire	2 255	2 302	2 210	423	187	7 377
CQP	70	8	15	14	-	107
Secondaire 1er cycle	26 730	662	702	2 238	1 288	31 620
Secondaire 2nd cycle	110	123	113	88	77	511
Supérieur 1er cycle	2 173	2 557	3 862	3 099	2 805	14 496
Supérieur 2nd cycle	983	1 208	1 295	1 415	1 025	5 926
Supérieur 3 ^{ème} cycle	509	571	517	508	415	2 520
Permis de conduire	109	206	103	54	28	500
Non précisé	2 146	6 666	1 308	3 350	223	13 693
Total	35 089	14 306	10 139	11 204	6 048	76 786

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2019 à 2023

3.5. Evolution des postes d'emplois selon le nombre d'année d'expérience

Les postes d'emploi dont l'expérience n'est pas précisée représentent 81,1% de l'ensemble des offres d'emplois de la période. Ceux exigeant des expériences de 3 ans ; 2 ans et 5 ans représentent respectivement 5% ; 4,5% ; 4,5% des postes d'emplois.

Sur la période, les postes d'emplois ayant exigé une expérience d'au moins 5 ans concernent plus les demandeurs d'emploi de niveau supérieur 2nd cycle et ceux du supérieur 3^{ème} cycle.

Tableau 9 : Répartition des postes d'emplois selon le nombre d'année d'expérience

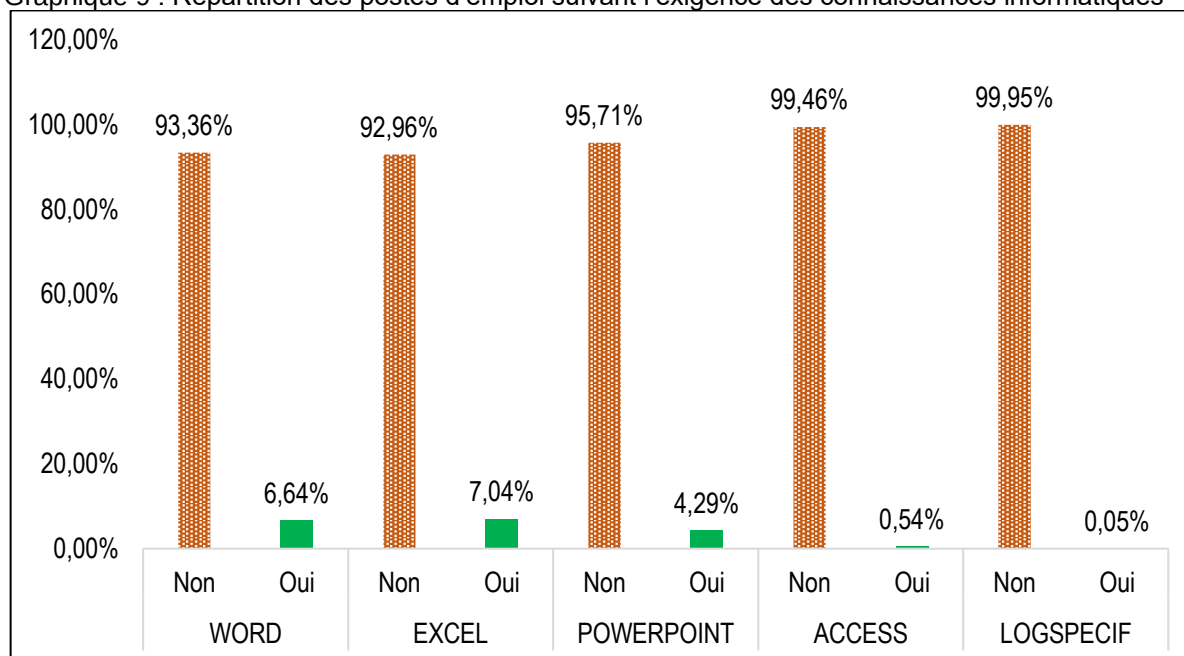
Expérience	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Moins de 1an	7	56	29	6	33	131
1 an	345	387	355	299	429	1 815
2 ans	730	807	712	599	575	3 423
3 ans	674	1 022	861	694	584	3 835
4 ans	65	105	95	84	54	403
5 ans	618	704	1 003	653	496	3 474
6 ans	18	42	32	19	11	122
7 ans	47	81	68	44	71	311
8 ans	28	43	85	71	54	281
9 ans	-	2	3	1	1	7
10 ans	118	99	138	107	86	548
Plus de 10 ans	24	25	48	30	22	149
Non précisé	32 415	10 933	6 710	8 597	3 632	62 287
Total	35 089	14 306	10 139	11 204	6 048	76 786

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2019 à 2023

3.6. Evolution des postes d'emplois suivant l'exigence des connaissances informatiques

La compétence exigée en informatique varie en fonction des postes d'emplois offerts. En effet, 7% des postes ont exigé la maîtrise d'Excel ; 6,6% en Word, et 4,3% en Power Point. Les autres logiciels non spécifiques ont été exigés à moins de 1% des postes.

Graphique 9 : Répartition des postes d'emploi suivant l'exigence des connaissances informatiques



Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2019 à 2023

IV. Les profils les plus sollicités sur le marché du travail par domaine d'activités

Cette partie s'intéresse aux professions/emplois les plus sollicités dans chaque domaine d'activités. Pour chaque domaine, les emplois/professions retenus sont ceux qui ont des effectifs les plus élevés.

4.1. Les professions les plus recherchées dans le domaine des programmes généraux

4.1.1. Les emplois/professions les plus recherchés

Les emplois/professions les plus demandés dans le domaine des programmes généraux au nombre de trois sont « Intervieweurs, enquêtes et études de marché », « Spécialistes de l'enseignement, non classés ailleurs » et « Manœuvres polyvalents ».

Tableau 10 : Emplois/professions les recherchés dans le domaine des programme généraux

Libellé	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Intervieweurs, enquêtes et études de marché	25 915	77	47	-	1	26 040
Spécialistes de l'enseignement, non classés ailleurs	70	186	42	-	6	304
Manœuvres polyvalents	4	74	20	-	1	99

4.1.2. Informations utiles sur les emplois/professions les plus recherchés dans le domaine des programmes généraux

Les informations utiles sur les emplois/professions les plus recherchés concernent la définition de la profession, les conditions générales d'exercice du métier, les compétences techniques de base (ou communes), les compétences associées, les capacités liées à l'emploi et les conditions spécifiques ou activités spécifiques de la profession.

Métier : Intervieweurs, enquêtes et études de marché

DÉFINITION

L'interviewer est un collecteur de données. Il travaille à l'occasion d'enquêtes ou de collecte de données dans les domaines économiques, démographiques, politiques, etc. lors des recensements et des sondages.

Autres appellations

Agent enquêteur, Agent de collecte de données, Agent recenseur, Assistant Technique de Collecte de Données, Chargé d'enquête, Contrôleur d'enquête, Coordonnateur d'enquête, Enquêteurs/trices endogènes, Superviseur d'enquêtes

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

Le métier de l'enquêteur s'exerce dans les ménages, les institutions et auprès des individus. Il travaille sous le contrôle d'un ou de plusieurs agents qualifiés appelés contrôleurs ou superviseurs.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Selon le type d'enquête et du commanditaire, le niveau exigé des enquêteurs peut être un diplôme du secondaire ou du supérieur.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Maîtriser les techniques de collecte ou d'entretien ;
- Savoir administrer les outils de collecte ;
- Maîtriser la saisie de données dans les formulaires et questionnaires physiques et numériques.

Compétences associées

- Maîtriser l'outil informatique ;
- Maîtriser la langue de la zone d'enquête ;
- Maîtriser des techniques d'approche.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert :

- Une aptitude à recueillir et à synthétiser les informations ;
- Une capacité d'analyse et de synthèse ;
- Une capacité d'écoute ;
- Une capacité à se déplacer sur le terrain ;
- La patience, l'esprit consciencieux, l'honnêteté et la courtoisie ;
- Le sens de la neutralité et de confidentialité

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Assister à la préparation de l'enquête à travers une formation ;
- Prendre connaissance de la méthodologie de l'enquête, des consignes et du matériel et support disponibles pour enregistrer les données recueillies ;
- Aller sur le terrain pour les interviews/collectes ;
- Organiser son temps ;
- Respecter les consignes et la méthode d'interrogation définie précédemment ;
- Enregistrer les réponses obtenues ;
- Saisir les données collectées au besoin ;
- Remettre les résultats bruts de ses investigations à un contrôleur/ superviseur.

Métier : **Spécialistes de l'enseignement, non classés ailleurs**

DÉFINITION

Le spécialiste de l'Enseignement enseigne et transmet des connaissances à des étudiants selon les avancées de la recherche et les programmes d'enseignement nationaux ; Peut réaliser des travaux de recherche fondamentale et appliquée ; Peut coordonner une équipe pédagogique ou de recherche et diriger une structure ou une unité de recherche.

AUTRES APPELLATIONS

Conseillère principale d'éducation ; Enseignant spécialisé ; Enseignant chercheur ; Formateur ; Fied officier ; Amateur/trice ; Facilitateur communautaire ; Prestataire animateur.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'établissements universitaires, d'établissements d'enseignement supérieur, de grandes écoles, ... en contact avec différents intervenants (institutionnels, financeurs publics, privés, personnel éducatif, administratif, ...). Elle varie selon le type de structure (grande école, université, ...) et le type d'enseignement.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Le métier en fonction des cas peut s'exercer avec un BAC, BAC+2, BAC+3, BAC+4, BAC+ 5, BEPC, BEP, CAP, CEP, DOCTORAT en enseignement, apprentissage, compétences et formation, ingénierie, conseil et animation de formation, etc.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

Techniques pédagogiques ; Ingénierie pédagogique ; Ingénierie de la formation ; Programme de l'Education Nationale ; Réglementation des diplômes et certifications ; Législation de la formation continue ; Droit de la propriété intellectuelle ; Conduite de projet ; Utilisation d'outils bureautiques (traitement de texte, tableur,...).

Compétences associées

Maitriser la langue de la formation ; maitriser les outils informatiques adaptés à la formation ; connaître la psychologie du jeune et de l'adulte ; maitriser les techniques d'animation et de conduite de groupe ; maitriser les notions sur la législation professionnelle liée à la sécurité des groupes.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert :

Le sens de l'écoute et du contact ; l'aisance de communication face à des publics variés ; la capacité d'adaptabilité et de souplesse et le sens de créativité.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

Evaluer le besoin de formation ;
Participer à l'élaboration du cahier des charges ;
Concevoir le contenu de la formation en fonction des objectifs pédagogiques et du profil des apprenants ;

animer la session de formation ; suivre et évaluer la formation.

4.2. Les professions les plus recherchées dans le domaine de l'éducation

4.2.1. Les emplois/professions les plus recherchés

Les emplois/professions les plus demandés dans le domaine de l'éducation sont « Enseignants, éducation spécialisée », et « Spécialistes du travail social ».

Tableau 11 : Emplois/professions les plus recherchés dans le domaine de l'éducation

Libellés	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Enseignants, éducation spécialisée	94	23	134	98	7	356
Spécialistes du travail social	1	6	0	11	0	18

4.2.2. Informations utiles sur les emplois les plus recherchés dans le domaine de l'éducation

Les informations utiles sur les emplois/professions les plus recherchés concernent la définition de la profession, les conditions générales d'exercice du métier, les compétences techniques de base (ou communes), les compétences associées, les capacités liées à l'emploi et les conditions spécifiques ou activités spécifiques de la profession.

Métier : Enseignants, éducation spécialisée

DÉFINITION

L'enseignant spécialisé éduque et prend en charge des élèves aux difficultés diverses : inadaptation scolaire, troubles de la santé, du comportement, psychologiques, ou handicap moteur, visuel et/ou auditif. Par exemple, communiquer en langue des signes avec des enfants sourds, lire le braille avec des enfants aveugles ...

AUTRES APPELATIONS

- Enseignant du primaire
- Enseignants vacataires
- Enseignants/formateur
- Responsable de la pouponnière
- Spécialiste éducation
- Spécialiste éducation en situation d'urgence
- Spécialistes en éducation de base

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

Les enseignants spécialisés peuvent travailler dans les établissements primaire et secondaire. Ils peuvent aussi exercer leur métier en dehors des établissements scolaires tels que les établissements médico-sociaux, les services de soins et d'éducation spécialisée à domicile, les établissements pénitentiaires, etc.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Le métier selon le type peut s'exercer avec un BEPC, une BAC, un BAC +2, une BAC +3, un BAC + 4, un BAC + 5 etc.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- . comprendre et cibler les lacunes de chaque élève ;
- . mettre au point des techniques adaptées permettant l'acquisition des connaissances ;
- . établir des bilans réguliers soulignant les progrès réalisés.

Compétences associées

- Maîtriser les outils informatiques adaptés à la situation ;
- Connaître la psychologie de l'enfant

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert :

- . un véritable intérêt pour l'enseignement ;
- . de la disponibilité ;
- . un très bon équilibre émotionnel ;
- . une solide résistance physique ;
- . la capacité à faire montre d'une autorité naturelle ;
- . de la patience de la pédagogie.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- identifier les difficultés ou enjeux psychologiques des enfants ;
- adapter sa pédagogie et ses méthodes à chaque élève ;
- échanger régulièrement avec les parents des élèves ;
- être en contact régulier avec une équipe de professionnels pluridisciplinaires (psychologues, médecins, éducateurs, assistants sociaux, psychomotriciens).

Métier : **Spécialistes du travail social**

DÉFINITION

Les spécialistes du travail social prodiguent à des consultants des conseils en matière sociale et sur des questions connexes en vue de les aider à trouver et exploiter au mieux les ressources qui leur permettront de surmonter les difficultés et d'atteindre un objectif déterminé.

AUTRES APPELLATIONS

- Animateur social
- Assistante genre et protection,
- Assistant violences basée sur le genre
- Conseiller en genre et inclusion sociale

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

Le métier de travailleur social se concentre donc principalement sur l'être humain et sur les différentes influences qu'il subit dans la société. Ce professionnel évolue dans le domaine du social et peut intervenir auprès d'individus comme de familles, de groupes ou de collectivités.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Ce métier selon les cas s'exerce à partir du BEPC, BAC, BAC + 2, BAC + 3, BAC + 4, BAC + 5 ou tout autre diplôme jugé équivalent.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- rassembler des informations susceptibles de répondre aux besoins des consultants et à les conseiller sur leurs droits et leurs obligations;
- planifier, évaluer, améliorer et développer des services de bien être;
- planifier, organiser et prodiguer des services d'assistance ;
- analyser la situation du client et proposer des approches alternatives pour la résolution de problèmes.

Compétences associées

- analyser la situation du consultant et à lui proposer d'autres manières de résoudre ses problèmes ;
- évaluer leur situation et leurs problèmes et déterminer les types de services nécessaires.

Capacités liées à l'emploi

- travailler avec le personnel de direction et le personnel techniques ;
- être dynamique, réactif et empathique ;
- sens de l'organisation, d'imagination et de créativité ;
- être résistant au stress.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- fournir les conseils psychologiques, thérapies et services de médiation ;
- faciliter des séances de groupe pour aider les clients à développer les compétences et la compréhension nécessaire à affronter et à résoudre leurs problèmes sociaux et personnels ;
- résoudre des conflits et faire respecter les règles de vie collective ;
- respecter les règles de déontologie, d'hygiène et de sécurité ;
- enquêter sur des cas d'abus ou de négligence et entreprendre des actions pour protéger enfants et autres personnes à risque.

4.3. Les professions les plus recherchées dans le domaine des lettres et arts

4.3.1. Les emplois/professions les plus recherchés

L'emploi de « Traducteurs, interprètes et linguistes » est celui qui a été le plus demandé dans le domaine des lettres et arts au cours de la période 2019-2023.

Tableau 12 : Emplois/professions les plus recherchés dans le domaine des lettres et arts

Libellés	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Traducteurs, interprètes et linguistes	15	10	22	0	0	47

4.3.2. Informations utiles sur les emplois les plus recherchés dans le domaine de l'éducation

Les informations utiles sur les emplois/professions les plus recherchés concernent la définition de la profession, les conditions générales d'exercice du métier, les compétences techniques de base (ou communes), les compétences associées, les capacités liées à l'emploi et les conditions spécifiques ou activités spécifiques de la profession.

Métier : Traducteur, interprètes et linguistes

DEFINITION

Il s'agit d'un intermédiaire dans la communication écrite/orale entre les personnes, les entreprises, les institutions publiques et les organisations de pays qui utilisent des langues, alphabets et systèmes d'écriture différents.

AUTRES APPELLATIONS

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi/métier s'exerce dans les bureaux de traduction, les organismes internationaux, les institutions gouvernementales ou au sein de sociétés internationales ou en freelance en contact direct avec les clients.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

L'emploi de Traducteur, interprètes et linguistes est accessible à partir du CAP pour le niveau inférieur et d'un BAC+2/3 pour le niveau supérieur en traduction éditoriale et technique, en management, communication, traduction, interprétation ou de tout diplôme jugé équivalent.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Maîtriser la langue à traduire et sa langue maternelle ;
- Connaître la culture du pays ou de la région linguistique de référence ;
- Avoir une culture générale solide ;
- Maîtriser les techniques de traduction ;
- Avoir une connaissance des instruments du traducteur : logiciels de traduction assistée (CAT tools), répertoires lexicaux, bases de données terminologiques, etc..

Compétences associées

- Maîtriser les principales applications informatiques de la traduction.

Capacités liées à l'emploi

- Aisance de communication ;
- Sens de la précision et de la fiabilité ;
- Avoir le sens de l'écoute ;
- Avoir un esprit critique.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Traduire des textes de la langue d'origine à la langue d'arrivée, en conservant le sens, le ton, les références culturelles et les nuances du sens ;
- Réviser les traductions et vérifier que les textes ne contiennent pas d'erreurs ;
- Veiller à l'édition et à la réélaboration des textes traduits en fonction des exigences d'édition (mise en page, style, police de caractère) ;
- Respecter les dates de livraison des traductions.

4.4. Les professions les plus recherchées dans le domaine des sciences sociales, commerce et droit

4.4.1. Les emplois/professions les plus recherchés

Dans le domaine des sciences sociales, commerce et droit, les emplois/professions les plus demandés sont « Vendeurs à l'étal et sur les marchés », « Cadres comptables », « Représentants et techniciens commerciaux », « Directeurs et cadres de direction, services financiers », « Directeurs et cadres de direction, technologies de l'information et des communications » et « Secrétaires (fonctions générales)».

Tableau 13 : Emplois/professions les plus recherchés dans le domaine des sciences sociales, commerce et droit

Libellés	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Vendeurs à l'étal et sur les marchés	298	99	247	237	256	1137
Cadres comptables	172	184	225	177	158	916
Représentants et techniciens commerciaux	101	25	199	252	86	663
Directeurs et cadres de direction, services financiers	131	167	163	130	130	721
Directeurs et cadres de direction, technologies de l'information et des communications	54	85	181	58	66	444
Secrétaires (fonctions générales)	82	102	88	70	62	404

4.4.2. Informations utiles sur les emplois les plus recherchés dans le domaine des sciences sociales commerce

Les informations utiles sur les emplois/professions les plus recherchés concernent la définition de la profession, les conditions générales d'exercice du métier, les compétences techniques de base (ou communes), les compétences associées, les capacités liées à l'emploi et les conditions spécifiques ou activités spécifiques de la profession.

Métier : **Vendeurs à l'étal et sur les marchés**

DÉFINITION

Les vendeurs à l'étal et sur les marchés vendent des marchandises diverses, par exemple des produits d'artisanat en cuir ou en textile, des gravures sur bois, des broderies, de la dentelle, ou encore des journaux, des périodiques, des cartes postales, des cigarettes, des bonbons en chocolat et des crèmes glacées, à des étals habituellement groupés en des emplacements particuliers de la voie publique ou ailleurs en plein air, par autorisation des autorités locales compétentes, ou vendent des fruits, des légumes et d'autres denrées alimentaires le plus souvent périssables, sur les marchés.

AUTRES APPELLATIONS

Agent commercial ; Agent de vent ; Agent de Marketing Social ; Agents commercial vendeur ; Responsable commercial ; Commercial Senior ; Business manager ; Agents commercial vendeur

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de magasins de détail en alimentation générale ou spécialisée (cave, épicerie fine, confiserie,...), d'entreprises artisanales (fromagerie, boucherie, boulangerie, ...), de grandes et moyennes surfaces, sur les marchés, ... en contact avec les clients, en relation avec différents intervenants (chef de rayon, responsables de magasin, fournisseurs, ...). Elle varie selon la taille de la structure et le type de produit vendu (pains, poissons, vins, ...).

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Le métier en fonction des cas peut s'exercer avec un BAC, BAC+2, BAC+ 5, BEPC, BEP, CAP. Disposer d'une carte de commerçant ambulant et d'une autorisation d'occupation temporaire de l'espace public, et mener une activité déclarée (cela va de soi) en plus de l'obligation de respecter les lois et normes en vigueur.

Disposer des produits sur le lieu de vente

Ranger des produits ou marchandises selon leurs dates de validité et les conditions de conservation ; accueillir une clientèle ; proposer un service, produit adapté à la demande client ; contrôler l'état de conservation d'un produit périssable ; retirer un produit impropre à la vente ; renseigner le support de suivi de traçabilité des marchandises (dates de livraison, ...)

Compétences associées

Parler couramment plusieurs langues locales ; maîtrise parfaite du marketing, du e-marketing et de la communication

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert :

Faire preuve d'esprit d'initiative ; être mobile et autonome ; aisance relationnelle, de négociation et de persuasion.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Cibler la clientèle ; présenter les produits ; argumenter pour persuader le client ; aider le client à déterminer ses besoins.

Métier : **Cadre comptable**

DÉFINITION

Il gère les entrées/sorties des fonds de caisse et délivre les pièces justificatives du paiement des fournisseurs.

AUTRES APPELLATIONS

Agent comptable, Assistant comptable, Chargé de comptabilité, Chargé des finances et de la comptabilité, Chef comptable, Comptable, Comptable secrétaire, Comptable trésorier, Econome, Gestionnaire Comptable, Technicien comptable

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi de comptable s'exerce, sous l'autorité d'un directeur financier et comptable, au sein de l'entreprise en relation avec les différents services de la structure et en contact avec des partenaires extérieurs (fournisseurs, ...)

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

L'emploi de comptable est accessible à partir du cap ou d'un niveau d'études secondaires et une formation professionnelle en comptabilité, gestion pour les entreprises de petites tailles et d'un bac+2/3 en finance comptabilité ou gestion d'entreprise, obtenu dans une école de commerce ou université.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

Être capable de :

- tenir et gérer les registres comptables ;
- produire le bilan, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie ;
- faire une analyse financière ;
- préparer les déclarations financières ;
- gérer les relations avec les fournisseurs.

Compétences associées

- savoir utiliser le logiciel comptable et outils bureautique ;
- connaître les différents modes de paiement (chèques, espèces, virement bancaire...) ;
- connaître les référentiels comptables ;
- assurer la veille réglementaire des référentiels applicables.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert :

- Excellentes compétences analytiques et capacité à résoudre des problèmes ;
- faire preuve de vigilance, d'attention, d'adaptation et de rigueur ;
- avoir le sens de l'écoute, de l'exemplarité, de la discrétion et de la confidentialité ;
- être respectueux des procédures, des règles et des usages comptables.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

- Activités spécifiques ;
- accueil des clients ;
- encaissement des fonds ;
- production des pièces comptables ;
- paiement des factures ;
- gestion du budget et des comptes ;
- suivi des comptes ;

- exécution des écritures d'inventaires de fin d'année ;
- versement des fonds à la banque ;
- élaboration des états financiers ;
- enregistrement des pièces comptables et financières.

Métier : Représentants et techniciens commerciaux

DÉFINITION

Les représentants et techniciens commerciaux sont des professionnels chargés de promouvoir et de vendre des produits ou des services. Leur rôle peut varier en fonction de l'industrie et de l'entreprise pour laquelle ils travaillent.

AUTRES APPELLATIONS

Agent Commercial, Assistant commercial et marketing, Commercial, Commercial prospecteur, Délégué commercial, Responsable commercial, Technico-commercial, Commercial animateur Marché, Commercial animateur Marché

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

Connaissance du produit ou du service : Comprendre en profondeur les caractéristiques, les avantages et les applications des produits ou services qu'ils vendent.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Un diplôme d'études secondaires est souvent requis pour les postes de représentants commerciaux de base.

Pour des postes plus spécialisés ou techniques, une formation professionnelle, un diplôme d'études collégiales ou un baccalauréat dans une discipline pertinente peut être requis.

Dans certains cas, une formation spécifique sur les produits ou les services offerts par l'entreprise peut être fournie après l'embauche.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

Maîtrise des techniques de vente : Avoir une bonne compréhension des techniques de vente, y compris la prospection, la présentation, la négociation et la conclusion de ventes ;

Gestion de la relation client (CRM) : Savoir utiliser les systèmes de gestion de la relation client pour suivre les interactions avec les clients, gérer les prospects et maintenir une base de données client à jour ;

Maîtrise des outils de communication : Utiliser efficacement les outils de communication tels que le téléphone, le courrier électronique et les réseaux sociaux pour contacter les clients et les prospects.

Compétences associées

- Maîtrise des outils informatiques ;
- Utilisation des médias sociaux ;

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert :

- Des connaissances sur le produit ou le service ;
- Des compétences en communication ;

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

- Pour les postes d'entrée de gamme, une expérience antérieure dans la vente ou le service à la clientèle peut être un atout, mais n'est pas toujours obligatoire ;

- Pour des postes plus avancés ou spécialisés, une expérience de travail pertinente dans le domaine des ventes ou dans l'industrie spécifique peut être exigée.

Métier : Directeurs et cadres de direction, services financiers

DÉFINITION

Les Directeurs financiers planifient, organisent, dirigent, contrôlent et évaluent les opérations de services financiers et de comptabilité. Ils élaborent et mettent en œuvre les procédures et les systèmes financiers d'un établissement.

AUTRES APPELLATIONS

Administrateur/administratrice des finances
Contrôleur/contrôleuse - services financiers
Directeur financier/directrice financière
Directeur/directrice - services financiers
Directeur/directrice de la comptabilité
Directeur/directrice de la planification et de l'analyse financière

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de l'entreprise ou des projets et programmes. Il consiste au contrôle adéquat des documents de supports des paiements; revu des rapports financiers des projets. Mise à jour régulière de l'information sur les procédures et règlements relatifs aux comptes et transactions.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

L'emploi/métier est accessible à partir d'un BAC+3 ou d'un BaC+5 en finances comptabilité, gestion, contrôle et audit.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Planifier, diriger et coordonner les opérations financières d'une entreprise ou d'une organisation.
- Évaluer la situation financière de l'entreprise ou de l'organisation, préparer les budgets et vérifier les opérations financières.
- Consulter le directeur et les gestionnaires d'autres départements ou secteurs.

Compétences associées

- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (SAGE, etc.)

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert :

- Des capacités d'analyse et de synthèse ;
- Bonnes aptitudes interpersonnelles ;
- établir des plans de financement ; valider des budgets.
- Effectuer un suivi des investissements, des dépenses et des négociations avec les partenaires.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- superviser les processus comptables et budgétaires ;
- informer en permanence la direction générale sur la santé de l'entreprise afin de veiller sur son développement.

Métier : Directeurs et cadres de direction, technologies de l'information et des communications

DÉFINITION

Les Directeurs des services de l'information, des technologies de communication planifient, dirigent et coordonnent l'acquisition, le développement, l'entretien et l'utilisation des systèmes informatiques et des télécommunications.

AUTRES APPELLATIONS

Analyste système ; Consultant en télécommunications ; Ingénieur système ; Responsable de service informatique ; Responsable informatique ; Responsable des systèmes d'informations

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de l'entreprise ou de façon ponctuelle au sein de sociétés prestataires. L'activité implique un travail constant sur écran et peut nécessiter l'accès à tous les postes de travail de la structure.

Le travail peut se faire également en dehors de l'entreprise. La connexion à Internet est souvent requise.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

L'emploi de Directeurs et cadres de direction, technologies de l'information et des communications est accessible à partir d'un niveau d'études universitaire BTS, DUT, Licence ou Master en informatique. La maîtrise de l'anglais est généralement demandée.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

Être capable de :

- Formuler et diriger des stratégies et des plans relatifs à la technologie de l'information et de la communication (TIC)
- Diriger la sélection et l'installation de ressources TIC et le pourvoi de formation aux usagers
- Réaliser la programmation de travaux informatiques (travaux "neufs" et maintenance) avec les outils mis à disposition ;
- Assurer les tests des programmes développés à partir des jeux d'essais ;
- Participer à la rédaction des dossiers techniques (documentation des logiciels, etc.).

Compétences associées

- Expérience de la gestion des données, de l'accès à l'information ;
- Connaissance pratique des plateformes Web, des serveurs et des technologies de gestion de contenu.
- Diriger des opérations TIC, analyser le flux de données établir des priorités

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert :

- être rigoureux ;
- capacité d'adaptation ;
- esprit d'analyse ;
- être polyvalent.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Attribuer, gérer et diriger le travail d'analystes de systèmes, de programmeurs et d'autres professionnels de l'informatique
- Évaluer l'utilisation de la technologie de la part de l'organisation et ses besoins

- Établir et diriger des procédures opérationnelles et administratives
- Superviser la sécurité des systèmes TIC

Métier : Secrétaires (fonctions générales)

DÉFINITION

Effectue la gestion du courrier (arrivée/départ) de l'entreprise ou du service, gère l'agenda du directeur, assure l'archivage des documents, l'accueil et la communication téléphonique.

AUTRES APPELLATIONS

Assistant administratif / Assistante administrative.

Secrétaire bilingue.

Secrétaire juridique.

Secrétaire généraliste.

Secrétaire administratif / administrative.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi métier s'exerce au sein de tout type d'entreprise ou institution en relation avec les autres services de la structure et des interlocuteurs externes.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

L'emploi métier est accessible à partir d'un niveau d'études secondaires en secrétariat, d'un BAC+2 (DUT/DTS/BTS) en secrétariat bureautique. La connaissance de l'anglais peut être demandée. La maîtrise de l'outil informatique et des logiciels bureautiques est exigée.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

Être capable de :

- organiser la réception, le traitement, le classement et l'archivage et de l'expédition des documents et/ou courrier ;
- organiser l'accueil et l'orientation des usagers.
- produire les comptes-rendus de réunion

Compétences associées

- maîtriser les techniques de rédaction administratives ;
- maîtriser les logiciels bureautiques
- maîtriser les technologies de communication.
- maîtriser une deuxième langue (internationale)

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert :

- aisance relationnelle ;
- grande disponibilité ;
- maîtrise de stress
- capacité d'écoute.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- traitement du courrier arrivé ;
- traitement des données ;
- traitement du courrier départ ;
- classement du courrier arrivé/départ

- saisir les documents et actes administratifs ;
- gérer les audiences du supérieur hiérarchique ;
- gérer l'orientation des usagers.

4.5. Les professions les plus recherchées dans le domaine des sciences

4.5.1. Les emplois/professions les plus recherchés

Dans le domaine des sciences, les emplois/professions les plus demandés sont « Techniciens, réseaux et systèmes d'ordinateurs », « Mathématiciens, actuaires et statisticiens », « Spécialistes, sciences techniques de la production et de l'industrie », « Spécialistes des bases de données », « Directeurs et cadres de direction, technologies de l'information et des communications » et « Chimistes ».

Tableau 14 : Emplois/professions les plus recherchés dans le domaine des sciences

Libellés	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Techniciens, réseaux et systèmes d'ordinateurs	54	45	36	39	17	191
Mathématiciens, actuaires et statisticiens	7	7	13	34	30	91
Spécialistes, sciences techniques de la production et de l'industrie	5	18	11	17	8	59
Spécialistes des bases de données	7	11	21	7	5	51
Directeurs et cadres de direction, technologies de l'information et des communications	8	14	11	10	6	49
Chimistes	1	7	0	11	2	21

4.5.2. Informations utiles sur les emplois les plus recherchés dans le domaine des sciences

Les informations utiles sur les emplois/professions les plus recherchés concernent la définition de la profession, les conditions générales d'exercice du métier, les compétences techniques de base (ou communes), les compétences associées, les capacités liées à l'emploi et les conditions spécifiques ou activités spécifiques de la profession.

Métier : **Spécialistes, sciences techniques de la production et de l'industrie**

DÉFINITION

Organise l'activité d'une ou de plusieurs équipe(s) d'opérateurs et de conducteurs de machines de transformation et effectue le suivi de la fabrication selon les règles de sécurité et les impératifs de production (quantités, délais, qualité, ...) ; Peut contribuer à la mise en place d'actions d'optimisation de la production (évolution des modes opératoires, des équipements, ...).

AUTRES APPELLATIONS

Chef d'équipe salle des machines ; Chef d'équipement génie électrique ; Expert en étude climatique ; Techniciens production.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi métier s'exerce au sein d'un atelier en lien avec les autres équipes de la structure ou seul.

L'activité implique une bonne condition physique dans un environnement parfois bruyant.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

L'emploi métier est accessible à partir d'un niveau d'études, BEP, BAC, BAC+2, BAC+3, BAC+4, BAC+5, en génie électrique, génie mécanique option réparation moteur. La connaissance de l'anglais peut être demandée. L'utilisation de l'outil informatique est exigée

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

Être capable de :

- Diagnostiquer les pannes sur un moteur mécanique ou électrique
- Dépanner des moteurs mécaniques ou électriques
- Entretenir les moteurs mécaniques ou électriques

Compétences associées

Contrôler l'état de fonctionnement et de sécurité des installations et des équipements de production ; Sélectionner ou vérifier les recettes et programmes de fabrication, selon les caractéristiques du produit (cartes, puces, circuits imprimés, ...) ; qualifier la ou les machines par sélection de programmes ou vérifier le réglage des paramètres de production

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert :

- Sens de l'écoute.
- Rigueur

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Diagnostiquer les pannes sur un moteur mécanique ou électrique.
- Réparation des moteurs mécaniques ou électriques

Métier : **Spécialistes des bases de données**

DÉFINITION

Le spécialiste des bases de données participe au développement et à la maintenance des applications informatiques, en assurant l'analyse fonctionnelle, la conception technique, le codage, la mise au point et la documentation des programmes, dans le respect des normes et standards en vigueur dans le service.

AUTRES APPELLATIONS

Informaticien réseaux et télécoms, développeur web, développeur d'application.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi s'exerce au sein de l'entreprise ou de façon ponctuelle au sein de sociétés prestataires. L'activité implique un travail constant sur écran et peut nécessiter l'accès à tous les postes de travail de la structure. Le travail peut se faire également en dehors de l'entreprise. La connexion à Internet est souvent requise.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

L'emploi est accessible à partir d'un BTS, DUT, Licence ou Master en Informatique. La maîtrise de l'anglais est généralement demandée.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Réaliser la programmation de travaux informatiques (travaux "neufs" et maintenance) avec les outils mis à disposition ;
- Assurer les tests des programmes développés à partir des jeux d'essais ;
- Participer à la rédaction des dossiers techniques (documentation des logiciels, etc.) ;
- Comprendre et pratiquer une langue étrangère, notamment l'anglais technique ;
- S'adapter de manière permanente aux nouvelles technologies (logiciels et matériels) ;
- Développer des liaisons techniques avec l'environnement de travail ;

Compétences associées

- Maîtrise en analyse des besoins informatiques
- S'adapter à des raisonnements formels et abstraits.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- être rigoureux ;
- capacité d'adaptation ;
- esprit d'analyse ;
- aisance en communication ;
- être polyvalent.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Exécuter des programmations ;- Assurer les tests des programmes développés ;- Rédiger des manuels utilisateurs de logiciels | <ul style="list-style-type: none">- Réaliser des analyses fonctionnelles ;- Rédiger des cahiers des charges ;- Fournir des services d'installation, d'assistance et de maintenance. |
|---|---|

Métier : **Mathématiciens, actuaires et statisticiens**

DÉFINITION

Le statisticien collecte, organise et interprète des données quantitatives et qualitatives. Par des procédés mathématiques, il élabore des méthodes, analyse des informations et tire des conclusions permettant de prendre des décisions rationnelles.

AUTRES APPELLATIONS

Mathématiciens, statisticiens, démographes

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

Le travail de statisticien se fait généralement en équipe, au bureau ou sur le terrain pour la collecte d'informations.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Plusieurs parcours mènent à l'emploi de statisticien dans les universités et écoles professionnelles à partir du Bac+3 en statistiques, mathématiques, économie, ingénierie de données ou tout diplôme équivalent.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Gérer les bases de données de son institution ;
- Se référer aux cas et conclusions précédents pour déterminer la méthode idéale de collecte des données ;
- Rechercher le problème et définir les données nécessaires pour répondre à des questions et problèmes spécifiques ;
- Créer des enquêtes, des questionnaires et des sondages pour recueillir les informations nécessaires ;
- Former les assistants et les autres membres de l'équipe à l'organisation correcte des résultats et à la lecture des données recueillies ;
- Préparer des rapports détaillés pour la direction et les autres services en analysant et en interprétant les données ;
- Définir et utiliser des méthodes statistiques pour résoudre des problèmes spécifiques à différents domaines comme l'économie, l'ingénierie, etc. ;

Compétences associées

- Expérience de travail avec des informations personnelles privées et sensibles ;
- De solides compétences en mathématiques et en analyse ;
- Solides compétences informatiques et capacité à utiliser les bases de données et les logiciels nécessaires ;

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert :

- Sens dans la prise de décision ;
- Être en mesure de travailler en équipe et sous pression ;
- Excellentes compétences multitâches et rédactionnelles.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- créer des enquêtes, des sondages d'opinion et des questionnaires ;
- collecter et organiser ensuite les données obtenues ;
- traiter, synthétiser et analyser les informations ;
- tirer des conclusions sur la base des résultats ;

- Présenter de façon claire et accessible les résultats de son travail au commanditaire de l'enquête ;
- Conseiller le commanditaire dans la prise de décision ;
- Gérer les bases de données.

Métier : Techniciens, réseaux et systèmes d'ordinateurs

DÉFINITION

Le technicien réseaux et systèmes d'ordinateurs assure la mise en relation des ordinateurs du serveur télécoms en interne, ainsi qu'avec les réseaux en externe. Il est chargé de la maintenance d'équipements informatiques et de logiciels. Il doit également veiller à leur bon fonctionnement et les réparer en cas de panne.

AUTRES APPELLATIONS

Techniciens réseaux et télécoms ; techniciens de maintenance informatique ; techniciens des systèmes informatiques

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de collectivités territoriales, d'entreprises, de services de l'Etat, ... en contact avec le public et les services de l'entreprise. Le veille à l'intégrité du système informatique et prend en charge les installations, la maintenance, les incidents et le support utilisateur.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

L'emploi est accessible à partir d'un BAC professionnel ou d'un BAC+2 en informatique et réseaux ou tous autres diplômes équivalents

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Maîtrise des produits et langages informatiques.
- Maîtrise des environnements d'exploitation.
- Compréhension de l'anglais technique.
- Connaissances poussées en informatique (matériels, logiciels)

Compétences associées

- Bonnes connaissances de la sécurité informatique.
- Savoir-faire dans différents domaines (exploitation, sécurité, stockage, sauvegarde)

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert :

- Disponibilité, réactivité
- Logique, rigueur, méthode.
- Pédagogie.
- Bonne gestion du stress.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Bonne connaissance des bases de données et de leur administration (SQL, Server...)
- Expertise dans les réseaux.

-

Métier : Chimistes

DÉFINITION

Le chimiste supervise et réalise des travaux de recherche et d'étude scientifique permettant d'explorer, d'approfondir et d'étendre la connaissance selon les règles éthiques. Il valorise et diffuse les résultats auprès de la communauté scientifique, d'institutionnels ou d'entreprises.

AUTRES APPELLATIONS

Ingénieur chimiste ; technicien chimistes ; biochimistes

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'unités de recherche scientifique d'organismes publics ou parapublics, d'entreprises privées, de cabinets d'études et de conseil. L'activité peut s'effectuer en laboratoire, en zone à atmosphère contrôlée, en salle blanche ou en milieu naturel (désertique, polaire, aquatique,...)

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Plusieurs parcours mènent à l'emploi de chimiste dans les universités et écoles professionnelles à partir du Bac+3 en biologie, biochimie, géologie, agroalimentaire ou tout diplôme équivalent.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Déterminer et développer les méthodes de recherche, de recueil et d'analyse de données ;
- Superviser et contrôler le déroulement et l'avancement des expériences et des observations scientifiques ;
- Réaliser les calculs, mesures, expériences et observations et contrôler les résultats ;
- Etudier et analyser les données et les résultats des recherches ;
- Rédiger les rapports, publications, mémoires des travaux de recherche

Compétences associées

- Méthodologie de recherche ;
- Métrologie ;
- Analyse statistique ;
- Utilisation d'outils bureautiques (traitement de texte, tableur,...) ;
- Utilisation de logiciels de gestion documentaire.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert :

- Sens dans la prise de décision ;
- Être en mesure de travailler en équipe et sous pression ;
- Excellentes compétences multitâches et rédactionnelles.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Présenter et expliciter les avancées scientifiques et les travaux de recherche ;
- Conseiller les chercheurs, institutionnels, entreprises et leur apporter un appui scientifique ;
-

- Suivre et mettre à jour l'information scientifique, technologique, technique, réglementaire

4.6. Les professions les plus recherchées dans le domaine de l'ingénierie de l'industries de la transformation et de production

4.6.1. Les emplois/professions les plus recherchés

Les emplois/professions les plus demandés dans le domaine de l'ingénierie de l'industries de la transformation et de production, sont « Ingénieurs civils/Techniciens du génie civil », « Conducteurs de poids lourds et de camions », « Mécaniciens et réparateurs de véhicules à moteur » et « Ingénieurs des mines, ingénieurs métallurgistes et assimilés », « Ingénieurs électriciens » et « Soudeurs et oxycoupeurs ».

Tableau 15 : Emplois/professions les plus recherchés dans le domaine de l'ingénierie de l'industries de la transformation et de production

Libellés	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Ingénieurs civils/Techniciens du génie civil	70	98	50	67	80	365
Conducteurs de poids lourds et de camions	74	7	64	171	0	316
Mécaniciens et réparateurs de véhicules à moteur	52	41	44	4	5	146
Ingénieurs des mines, ingénieurs métallurgistes et assimilés	49	29	32	21	7	138
Ingénieurs électriciens	22	5	11	43	2	83
Soudeurs et oxycoupeurs	3	3	17	33	0	56

4.6.2. Informations utiles sur les emplois les plus recherchés dans le domaine de l'ingénierie de l'industries de la transformation et de production

Les informations utiles sur les emplois/professions les plus recherchés concernent la définition de la profession, les conditions générales d'exercice du métier, les compétences techniques de base (ou communes), les compétences associées, les capacités liées à l'emploi et les conditions spécifiques ou activités spécifiques de la profession.

Métier : Ingénieurs civils/Techniciens du génie civil

DÉFINITION

Ingénieurs civil/Technicien du génie civil planifie l'ensemble des phases d'un chantier et vérifie son bon déroulement. Qu'il s'agisse d'immeuble, de gare, de pont, d'aéroport, de barrage, de tunnel ou encore de piste cyclable, l'ingénieur en génie civil intervient pour toute construction civile répondant aux besoins de la population.

AUTRES APPELLATIONS

- Chargé de maître d'ouvrage
- Chargé de Volet Abris Shelter Project Officer
- Directeur des travaux
- Expert en génie civil
- Experts en infrastructures
- Géomètre topographe
- Ingénieur de conception en Génie Civil
- Ingénieur en BTP

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

Homme de terrain, Ingénieurs civil/Technicien du génie civil est amené à se déplacer d'un chantier à un autre et à communiquer avec différents corps de métier. Son temps de travail se répartit entre le terrain et le bureau.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme d'au moins BAC + 2 en génie civil ou tout autre diplôme reconnu équivalent.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- concevoir et définir les normes et les techniques en matière de bâtiment, des travaux publics et de gestion des déchets urbains ;
- concevoir, planifier, suivre et contrôler les projets de bâtiments et des travaux publics ;
- étudier, suivre et contrôler la stabilité des grands ouvrages ;
- analyser les prix dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

Compétences associées

Avoir des connaissances en :

- hygiène, sécurité, environnement ;
- électricité ; géotechnique ;
- hydraulique ; génie climatique ;
- éléments de base en architecture.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- rigueur et vigilance
- diplomatie et aisance relationnelle
- résistance au stress
- solide culture générale
- curiosité, inventivité
- autonomie, sens des responsabilités,

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- contrôler la réalisation des travaux d'entretien et de maintenance et la conformité d'exploitation de l'infrastructure ou du bâti (viabilité hivernale, réfection, ...) ;
- effectuer l'expertise technique et immobilière ;

- effectuer des calculs, des simulations ;
- choisir des matériaux ;
- encadrer le projet et l'équipe, ainsi que le budget ;
- veiller aux normes de sécurité pour son personnel et le public ;
- de diriger les réunions de chantier ;
- informer le maître d'ouvrage.

Métier : **Conducteurs de poids lourds et de camions**

DÉFINITION

Les conducteurs de poids lourds et de camions sont entre autres les conducteurs d'engins de travaux publics (niveleuse, pelle hydraulique, chargeuse, grue, pelleteuse...) utilisés pour la réalisation d'un chantier (terrassament, nivellement, manutention des charges, chargement des engins de transport des matériaux) et les conducteurs de véhicules lourds à moteur pour transporter des marchandises, des liquides ou des matériaux lourds sur de courtes ou de longues distances.

AUTRES APPELLATIONS

Chauffeurs professionnels, Conducteur de bulldozer, Conducteur de chariot élévateur, Conducteur de machine, Conducteur de porte char, Opérateur de camion articulé, Opérateur de Dumper etc.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

Le conducteur de poids lourds exerce pour un chantier de travaux publics, travaille pour une entreprise industrielle ou commerciale de transport de marchandises par route, une PME de transport routier ou comme indépendant en proposant ainsi ses services à divers clients.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Ce emploi/métier selon le type est accessible avec le permis de conduire, le CEP, le BEPC, le BAC, BAC+2, BAC+4, BAC+5, permis de conduire.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- connaissance des règles de sécurité routière ;
- pouvoir assurer l'entretien courant du véhicule ;
- pouvoir assurer souvent le chargement et le déchargement des marchandises ;
- trouver des solutions de rechange en cas de bouchons ou de travaux ;
- respecter les délais.

Compétences associées

- avoir des connaissances en mécanique automobile ;
- avoir des connaissances en secourisme.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert de :

- capacités de concentration ;
- prudence ;
- bonne résistance physique ;
- gestion du temps ;
- flexibilité.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- déblayage d'un terrain ;
- creusement ou terrassement ;
- construction et entretien de la chaussée ;
- conduite d'un véhicule destiné au transport et à la livraison de marchandises ;
- lecture et suivi d'un itinéraire approprié.

Métier : Mécaniciens et réparateurs de véhicules à moteur

DÉFINITION

Ajuste, monte et contrôle ou répare des pièces mécaniques selon les plans, les spécifications et le degré de précision. Réalise des opérations d'usinage (perçage, grattage...). Peut effectuer un traitement thermique sur pièce (chauffage, trempe...).

Peut aussi après contrôle, procéder à la mise au point de l'ensemble.

AUTRES APPELLATIONS

Ingénieur mécanicien, Mainteneur, Mainteneur électrotechnicien, Mécanicien automobile
Mécanicien de machinerie fixe, Mécanicien d'engins lourd

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi/métier s'exerce en atelier ou sur un chantier. L'activité est variée et permet une initiative dans le déroulement du processus opératoire (choix de la suite des opérations à réaliser). L'environnement de travail peut comporter des nuisances (bruits, poussières, odeurs, lumière artificielle...). Des déplacements sont possibles.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Cet emploi/métier est accessible avec CEP, BEPC et BAC + 2, BAC + 3, BAC + 4, BAC + 5, BEP, CAP, attestation en mécanique ou tout autre diplôme reconnu équivalent.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- choisir l'outillage ;
- utiliser des outils à main (lime, grattoir...) pour ajuster les pièces ;
- utiliser des machines-outils pour ajuster ou monter des pièces ;
- utiliser des instruments de mesure.

Compétences associées

- savoir faire des traitements thermiques ;
- savoir monter des éléments et circuits hydrauliques et pneumatiques ;
- savoir monter des matériels et des circuits électriques et électroniques.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- habileté gestuelle et dextérité ;
- attention soutenue ;
- bonne acuité visuelle ;
- station debout prolongée ;
- aptitude à porter des charges.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- contrôle ;
- montage ;
- réglage et mise au point ;
- réparation.

Métier : Ingénieurs des mines, ingénieurs métallurgistes et assimilés

DÉFINITION

Ils effectuent des recherches sur les techniques applicables à l'échelle industrielle en mettent au point de nouvelles et veillent à leur application pour extraire les métaux de leur minerai, ou les minéraux, l'eau, le pétrole ou le gaz naturel du sol, ainsi que pour mettre au point de nouveaux alliages, des produits céramiques et d'autres matières, ou étudient en particulier, dans leurs aspects technologiques, certains matériaux, produits ou procédés, et donnent des avis sur ces sujets.

AUTRES APPELLATIONS

Chef ingénieur minier, Chef métallurgiste, contrôleurs des Mines, Coordinateur de l'unité sectorielle d'exécution mines, Ingénieur des mines senior (planification à long terme), Ingénieur junior minéral

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'ingénieur des mines est polyvalent, ce qui lui assure une grande flexibilité. Il peut travailler soit en ingénierie, c'est-à-dire à la conception proprement dite de mines, d'ouvrages et d'installations, soit en gestion de travaux ou d'exploitation dans le domaine minier ainsi qu'en génie civil et BTP.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Cet emploi/métier est accessible avec un BAC, BAC + 2, BAC + 3, BAC + 4, BAC + 5, BEP, BEPC, CAP ou un Master en mine ou tout autre diplôme reconnu équivalent.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- effectuer des recherches
- donner des avis sur les méthodes d'exploitation minière et d'extraction du pétrole, du gaz naturel ou de l'eau
- concevoir et mettre au point des méthodes nouvelles ou perfectionnées

Compétences associées

- avoir des notions en BTP génie civil
- avoir des connaissances en protection de l'environnement

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- polyvalent
- apte à la communication
- responsable et rigoureux

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- planifie, conçoit, organise et supervise l'aménagement des mines souterraines et à ciel ouvert, des installations minières, des systèmes et du matériel,
- prépare et supervise l'extraction des minéraux et des minerais.

Métier : Ingénieurs électriciens

DÉFINITION

L'ingénieur électricien est un professionnel expert en électricité, électromécanique et électromagnétisme. Il s'occupe de toutes les activités liées à la production, à la transformation, à la distribution et à l'utilisation de l'électricité, du développement et de la réalisation d'installations électriques, appareils, dispositifs et systèmes qui fonctionnent grâce à l'énergie électrique.

AUTRES APPELLATIONS

- Chef de département électricité
- Expert électricité
- Ingénieur en génie électrique
- Technicien inspecteur et formateur en électricité
- Technicien supérieur en électricité

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi/métier s'exerce en bureau pendant la phase de conception. La réalisation des tâches s'effectue en position assise ou debout selon les outils employés. Selon la dimension du projet, le travail peut s'effectuer seul ou en équipe.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Être titulaire d'un BAC, BAC + 2, BAC + 3, BAC + 4, BAC + 5, BEP, CAP en électricité ou tout autre diplôme reconnu équivalent.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- gérer et organiser la maintenance de l'alimentation électrique des différents nœuds du réseau ;
- connaître les outils de production, de transformation et d'adaptation de l'énergie électrique ;
- analyser les indicateurs de performances et vérifier la conformité des paramètres électriques des équipements ;
- définir l'installation la plus appropriée pour chaque client ;
- concevoir les installations permettant de transformer les rayonnements solaires en énergie.

Compétences associées

- une maîtrise de la langue anglaise ;
- compétences en génie des procédés ;
- connaissance des énergies renouvelables et des filières envisageables ;
- connaissance en exploitation des installations énergétiques et des règles de sécurité liées à la protection de l'environnement.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'avoir :

- le sens de la communication ;
- la forte disponibilité ;
- la grande réactivité ;
- les qualités de gestionnaire et de manager ;
- l'imagination ;
- la bonne maîtrise des langues ;
- la grande mobilité.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques

- développer les installations électriques des bâtiments en fonction des besoins du client ;
- réaliser des missions de recherche appliquée chez un fabricant de véhicules électriques ou de batteries

- mettre au point les équipements et les composants destinés au développement de nouveaux réseaux électriques ou au remplacement des réseaux existants

Métier : Soudeurs et oxycoupeurs

DÉFINITION

Les soudeurs et les oxycoupeurs soudent et coupent des parties métalliques en utilisant le chalumeau à gaz, l'arc électrique et autres sources de chaleur pour fondre et couper, ou pour fondre et fusionner le métal.

AUTRES APPELLATIONS

- Brasseur
- Oxycoupeur
- Soudeur
- Agent de découpage
- Opérateur sur machine de découpage de matériau

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi/métier s'exerce dans des ateliers de soudure, dans les industries, les chantiers du BTP etc.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Il existe des diplômes/titres pour devenir soudeur qui sont les suivants :
CAP, BAC PRO, CQP, BQP etc.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- souder des pièces métalliques à gaz, à l'arc électrique ;
- utiliser un chalumeau à flamme oxhydrique ou avec un arc électrique
- utiliser la lampe à souder ;
- assembler des pièces métalliques par brasage;
- effectuer la découpe des pièces métalliques

Compétences associées

- lire et analyser les plans de fabrication des pièces
- connaître et maîtriser les règles de sécurité
- conduire des machines à souder par résistance ;

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'avoir :

- le sens de la communication ;
- une grande concentration ;
- la grande réactivité ;
- l'imagination ;
- la grande mobilité.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques

- Braser ensemble des parties métalliques
- Couper des pièces de métal en utilisant un chalumeau à flamme oxhydrique ou avec un arc électrique
- Joindre des parties métalliques par soudage manuel
- Surveiller les processus de montage, de brûlure et de soudage.

4.7. Les professions les plus recherchées dans le domaine de l'agriculture

4.7.1. Les emplois/professions les plus recherchés

Les emplois/professions les plus demandés dans le domaine de l'agriculture, sont « agronome », « agent technique d'agriculture », « animateur agricole » et « conducteur de ligne de production ».

Tableau 16 : Emplois/professions les plus recherchés dans le domaine de l'agriculture

Libellé	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Agronomes et assimilés	40	77	47	21	5	190
Techniciens, agriculture et élevage	57	27	16	10	6	116
Directeurs et cadres de direction, agriculture et sylviculture	13	20	16	14	13	76
Conducteurs d'engins mobiles agricoles et forestiers	0	2	0	28	0	30

4.7.2. Informations utiles sur les emplois les plus recherchés dans le domaine de l'agriculture

Les informations utiles sur les emplois/professions les plus recherchés concernent la définition de la profession, les conditions générales d'exercice du métier, les compétences techniques de base (ou communes), les compétences associées, les capacités liées à l'emploi et les conditions spécifiques ou activités spécifiques de la profession.

Métier : Agronome et assimilés

DÉFINITION

Le métier d'agronome consiste principalement à aider et à conseiller les producteurs agricoles dans tous les aspects de la gestion d'une entreprise agricole. Les agronomes ont généralement une spécialité particulière liée à un aspect de la gestion d'une entreprise agricole, par exemple l'agroenvironnement.

AUTRES APPELLATIONS

- Agro-businessman
- Agroéconomiste
- Agro-météorologiste
- Conseiller agro-business
- Nutritionniste
- Technicien d'agriculture
- Technicien d'élevage
- Conseiller Technique Agricole

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises industrielles, de bureaux d'études et d'ingénierie, d'organismes de recherche et de développement en relation avec différents services et intervenants (production, méthodes, qualité, marketing, commercial, clients, fournisseurs, prestataires de services, ...).

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Être titulaire d'un BAC + 2, ou BAC + 3 ou BAC + 4 ou BAC + 5 ou d'un Doctorat en agriculture ou tout autre diplôme reconnu équivalent.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- assurer l'encadrement des acteurs et des organisations professionnelles ;
- assurer la qualité des produits et intrants agricoles ;
- contribuer à la conception et à la promotion des techniques et technologie de production, transformation et de mise en marché ;
- élaborer la réglementation en matière d'agriculture.

Compétences associées

- assurer le suivi de la fertilité, de la protection et de la restauration des sols ;
- avoir des connaissances sur les normes de conformités entre les qualités des terres et les exigences des plantes.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être :

- pragmatique ;
- régulièrement en lien avec la terre et ce qu'elle produit ;
- Inventif, persévérant et curieux.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Concevoir et promouvoir les techniques et les technologies innovantes en matière d'agriculture.

- définit des moyens, méthodes et techniques de valorisation et de mise en œuvre des résultats de recherche
- superviser et coordonner un projet, une équipe, un service ou un département.

Métier : Techniciens, agriculture et élevage

DÉFINITION

Les techniciens agricoles effectuent des essais et des expériences et fournissent le soutien technique et scientifique aux scientifiques agricoles, aux agriculteurs et aux gérants de fermes.

AUTRES APPELLATIONS

- Agent technique d'élevage
- Agent Technique d'Agriculture
- Agents de Suivi agricole
- animateur communautaire
- animateurs ruraux
- animateur de projet
- animateur de terrain
- animateur en agriculture
- animateur en Elevage
- animateur Foncier

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi/métier s'exerce au sein de structures publiques, d'unités de recherche, de sociétés de services en contact avec différents intervenants (industriels, laboratoires, institutionnels...). Elle varie selon le secteur (environnement, agriculture, élevage, espaces naturels...) et le type de structure.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Être titulaire d'une attestation, d'un diplôme CEP, BEPC, BAC, BAC + 2, BAC + 3, CAP d'agent technique de l'agriculture ou de tout autre diplôme reconnu équivalent.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- assurer l'encadrement des producteurs dans le domaine agricole ;
- contribuer à la réalisation et à la mise en valeur des aménagements hydroagricoles ;
- compréhension de l'aspect économique de l'agriculture et de l'élevage ;
- assurer les traitements phytosanitaires des cultures.
- maîtriser du cycle de vie des animaux ;
- connaissance des logiciels techniques et technico-économiques pour le suivi du secteur.

Compétences associées

- avoir des notions dans le domaine de l'élevage ;
- maîtriser les normes environnementales ;
- avoir des connaissances en techniques de mobilisation communautaires et de suivi ;
- pouvoir organiser l'entretien et la réparation d'équipements de recherche.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert de :

- conduire des séances de sensibilisation ;
- être polyvalent ;
- une excellente condition physique et une endurance à toute épreuve.
- avoir un gout prononcé pour la technique.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Collecter les données agricoles ;
- Analyser des échantillons de semences pour le classement de qualité, pureté et germination

- Identifier des micro-organismes pathogènes, des insectes, des parasites, des champignons et des mauvaises herbes qui sont dangereuses pour les cultures et le bétail, et contribuer à concevoir des méthodes de contrôle

Métier : **Directeurs et cadres de direction, agriculture et sylviculture**

DÉFINITION

Les directeurs de la production agricole et de la sylviculture planifient, dirigent et coordonnent la production agricole de large échelle, les opérations d'horticulture et de sylviculture telles que les plantations, les grandes fermes, les fermes collectives et les coopératives agricoles, afin qu'elles cultivent et récoltent des produits agricoles et élèvent du bétail.

AUTRES APPELLATIONS

- responsable d'exploitation agricole ;
- responsable d'exploitation forestière ;
- directeur de production ;
- responsable d'exploitation agricole et forestière ;
- responsable d'élevage de bétail.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'activité de cet emploi/métier s'exerce dans les plantations, les grandes fermes, les fermes collectives et les coopératives agricoles.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Ce emploi/métier selon le type peut être accessible avec un BAC professionnelle, une licence professionnelle, un BTS, un CAP au titre d'ingénieur (Bac+5) etc.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- avoir de solides compétences en gestion et en relations humaines pour assurer le succès de l'entreprise ;
- Connaissance approfondie du secteur agricole et de ses tendances actuelles
- Capacité à élaborer des plans stratégiques pour optimiser la production agricole et augmenter la rentabilité
- Connaissance des réglementations gouvernementales et normes de qualité en matière d'agriculture

Compétences associées

- connaissance de la gestion d'entreprise ;
- capacités de résolution de problèmes et prise de décision dans des situations d'urgence

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert de :

- bonne résistance physique ;
- capacité à travailler sous pression
- respecter les délais de production

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- diriger et coordonner des activités telles que planter, irriguer, appliquer des produits chimiques, récolter et classer ;
- discuter avec les acheteurs pour organiser la vente de cultures et de bétail ;
- acheter machines, équipements et fournitures tels que tracteurs, semences, engrais et produits chimiques etc.

Métier : **Conducteurs d'engins mobiles agricoles et forestiers**

DÉFINITION

Les conducteurs d'engins mobiles agricoles et forestiers réalisent des travaux mécanisés agricoles, sylvicoles ou forestiers (préparation des sols, semis, récolte, abattage d'arbres, ...) selon les objectifs de production (quantité, qualité, ...), la commande du client, les règles d'hygiène, de sécurité et la réglementation environnementale.

AUTRES APPELLATIONS

- conducteur de tracteur
- conducteur / conductrice d'engins d'exploitation agricole
- conducteur d'engins d'exploitation forestière
- conducteur de tracto-benne
- débardeur.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de structures agricoles (exploitation, Entreprise de Travaux Agricoles ...) ou forestières (pépinières forestières, Entreprises de Travaux Forestiers ...), en contact avec différents intervenants (techniciens de coopératives, clients, ...).

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Ce emploi/métier selon le type est accessible avec le permis de conduire, le CEP, le BEPC, le BAC, BAC+2, BAC+4, BAC+5, permis de conduire.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- procédures de maintenance de matériel ;
- utilisation d'outillages manuels
- utilisation d'engins forestiers
- trouver des solutions de rechange en cas de bouchons ou de travaux.

Compétences associées

- avoir des connaissances en mécanique automobile ;
- maîtriser les règles de sécurité.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert de :

- capacités de concentration ;
- prudence ;
- bonne résistance physique ;
- gestion du temps ;
- flexibilité.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- débarker et empiler une grume
- récolter un produit à maturité selon les consignes de calibrage
- abattre un arbre
- préparer les sols et les plantations (épandage, semis, récolte, ...)
- entretenir un espace extérieur
- créer et entretenir des pistes
- réalise des travaux agricoles mécanisés.

4.8. Les professions les plus recherchées dans le domaine de la santé et protection sociale

4.8.1. Les emplois/professions les plus recherchés

Dans le domaine de la santé et protection sociale, les emplois/professions les plus demandés sont le « Personnel infirmier (niveau intermédiaire) », les « Directeurs des services administratifs non classés ailleurs », les « Directeurs et cadres de direction, stratégie et planifications », les « Diététiciens et spécialistes de la nutrition », les « Médecins généralistes », les « Sage-femmes (niveau intermédiaire) », les « Psychologue » et les « Pharmaciens ».

Tableau 17 : Emplois/professions les plus recherchés dans le domaine de la santé et protection sociale

Libellés	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Personnel infirmier (niveau intermédiaire)	47	99	67	124	27	364
Directeurs des services administratifs non classés ailleurs	72	49	49	26	30	226
Directeurs et cadres de direction, stratégie et planifications	26	21	42	29	13	131
Diététiciens et spécialistes de la nutrition	10	27	17	23	25	102
Médecins généralistes	31	33	42	27	10	143
Sage-femmes (niveau intermédiaire)	35	12	23	14	6	90
Psychologue	0	4	3	1	26	34
Pharmaciens	12	18	12	4	7	53

4.8.2. Informations utiles sur les emplois les plus recherchés dans le domaine de la santé et protection sociale

Les informations utiles sur les emplois/professions les plus recherchés concernent la définition de la profession, les conditions générales d'exercice du métier, les compétences techniques de base (ou communes), les compétences associées, les capacités liées à l'emploi et les conditions spécifiques ou activités spécifiques de la profession.

Métier : Directeur des services administratifs non classés ailleurs

DÉFINITION

C'est un professionnel qui occupe un poste de direction au sein d'une organisation, généralement dans le domaine administratif, mais qui ne correspond pas à une catégorie spécifique déjà répertoriée dans la classification.

AUTRES APPELLATIONS

Il est aussi appelé Directeur/trice général (e) ; Directeur/trice général (e) adjoint (e), Directeur Clientèle et Réseau d'Agence, Directeur académique, Directeur des opérations, Directeur administratif, Directeur des services généraux, Directeur des services administratifs, Directeur des affaires administratives, Directeur des services corporatifs, Directeur des services de soutien administratif, etc.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi /métier s'exerce au sein de l'administration publique et privée, les institutions académiques, les Organisations à but non lucratif, etc.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Pour accéder à ce métier, il faut être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (doctorat, BAC+5, BAC+4, BAC+3, BAC+2, etc.), le BAC ou tout diplôme équivalent dans un domaine lié aux services administratifs assorti de plusieurs années d'expérience en gestion des services administratifs.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Compréhension approfondie des procédures de gestion administrative et des règles du service ;
- Connaissance des pratiques de recrutement, de formation, d'évaluation du personnel, ainsi que des lois du travail et des réglementations en matière d'emploi ;
- Compétences en planification, en organisation et en supervision des activités quotidiennes ;
- Capacité à négocier des contrats, à gérer les fournisseurs, à effectuer des achats stratégiques ;
- Compétences en planification, en coordination et en suivi de projets.

Compétences associées

- Maîtrise des logiciels de gestion de base de données, des outils de gestion de projet, des systèmes de gestion de la relation client (CRM), des systèmes de gestion des ressources humaines (HRIS), etc.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Avoir un esprit critique et de leadership ;
- Être efficace et efficace ;
- Excellentes capacités organisationnelles.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Établir et gérer les budgets, contrôler les dépenses et s'assurer de l'utilisation efficace des ressources ;
- Préparer les rapports, la correspondance et les demandes associées ;

- Planifier et diriger les opérations quotidiennes ;
- Évaluer les performances du personnel et fournir un encadrement et des conseils pour atteindre une performance maximale.

Métier : **Directeurs et cadres de direction, stratégie et planification**

DEFINITION

C'est un professionnel qui occupe un poste de haut niveau au sein d'une organisation chargé principalement de développer, mettre en œuvre et superviser la stratégie globale de la structure.

AUTRES APPELLATIONS

Il est aussi appelé Directeur stratégique, Directeur de la planification stratégique, Chef de la stratégie, Directeur de la planification et de l'analyse stratégique, Directeur de la stratégie d'entreprise, Directeur de la planification stratégique et des opérations, Directeur de la stratégie et de la croissance, Responsable de la stratégie et de la planification, Chef de la planification stratégique et de la croissance, etc.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'activité de cet emploi/métier s'exerce soit en Consultance, soit dans les entreprises privées, le secteur public, les Organisations à but non lucratif, les Instituts de formation et de recherche, etc.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

L'emploi de Directeur et cadre de direction stratégie et planification est accessible à partir d'études supérieures sanctionnées par un niveau Bac+4/5 en management, en ressources humaines, en gestion administrative et commerciale des organisations, etc.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Être capable de diriger et de motiver les équipes pour atteindre les objectifs stratégiques ;
- Être expert dans l'élaboration de plans stratégiques à long terme pour guider l'organisation vers le succès ;
- Être capable d'analyser des données complexes, de comprendre les tendances du marché, d'évaluer les risques et de prendre des décisions éclairées en conséquence ;
- Être capable de gérer efficacement le changement organisationnel et d'aligner les processus et les ressources sur la stratégie établie ;
- Être capable de gérer des projets complexes liés à la mise en œuvre de la stratégie ;
- Être capable d'identifier les défis potentiels et de trouver des solutions créatives ;
- Être capable de surveiller l'environnement concurrentiel et de rester informés des tendances et des développements pertinents pour l'organisation.

Compétences associées

- Comprendre les principes de base de la finance d'entreprise ;
- Être capable d'analyser les implications financières des décisions stratégiques ;

Capacités liées à l'emploi

- Aisance de communication ;
- Avoir un esprit critique et d'analyse ;
- Avoir un esprit collaboratif.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Définir la vision, la mission et les objectifs à long terme de l'entreprise ; - Effectuer des analyses approfondies du marché, y compris l'identification des tendances du marché, l'évaluation de la concurrence et l'identification des opportunités de croissance ; | <ul style="list-style-type: none"> - Surveiller et évaluer régulièrement les performances de l'entreprise ; - Gérer le portefeuille de projets stratégiques de l'entreprise, en évaluant leur priorité, leur faisabilité et leur impact sur les objectifs stratégiques ; - Gérer le processus de changement organisationnel associé à la mise en œuvre de la stratégie ; |
|---|---|

Métier : Diététiciens et spécialistes de la nutrition

DÉFINITION

Les diététiciens et spécialistes de la nutrition sont des professionnels de la santé qui évaluent, planifient et mettent en œuvre des programmes visant à améliorer l'impact de l'alimentation et de la nutrition sur la santé humaine. Leur rôle principal est de fournir des conseils nutritionnels personnalisés pour aider les individus à adopter une alimentation équilibrée et adaptée à leurs besoins spécifiques.

AUTRES APPELLATIONS

Le Diététicien et spécialiste de la nutrition est aussi appelé Nutritionniste clinique, Conseiller en nutrition, Expert en nutrition, Spécialiste en alimentation, Diététicien-nutritionniste, Spécialiste en diététique, Consultant en nutrition, Expert en diététique, Conseiller nutritionnel, Spécialiste en santé nutritionnelle, Assistant nutritionnel, Chargé nutritionnel, etc.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

Ce métier s'exerce en indépendant ou dans des établissements sanitaires publics ou privés, les services de traiteur et cantine, les instituts de recherches, les entreprises du secteur chimique et pharmaceutique, les usines de production alimentaire.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Il est accessible avec le Diplôme de Diététicien-Nutritionniste, ou un Bac+2 (BTS) en diététique, un Bac+3 (BUT) en génie biologique spécialisation diététique, une Licence en Nutrition ou Sciences de la Nutrition, un Master en Nutrition et Diététique et/ou des Certificats et formations en nutrition sportive, nutrition clinique, ou en nutrition pédiatrique.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Connaissance des valeurs nutritives des aliments et boissons ;
- Compétence dans la création de régimes et menus équilibrés, pour les individus et les collectivités ;
- Connaissance des principes de la diététique et des règles d'une bonne alimentation.

Compétences associées

- Connaissances générales en chimie, biologie, physiologie, psychologie, pathologie, anatomie ;

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Capacité de motiver et d'aider les autres
- Capacité de communication et d'écoute ;
- Être empathique.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer la valeur diététique des aliments et produits alimentaires ; - Évaluer l'état nutritionnel des patients en analysant leurs habitudes alimentaires, leur mode de vie, et leur état de santé ; - Concevoir des programmes alimentaires personnalisés en fonction des besoins nutritionnels, des objectifs de santé, et des restrictions alimentaires des patients ; - Informer et éduquer les patients sur les principes d'une alimentation équilibrée, les bienfaits des différents nutriments, et l'impact de l'alimentation sur la santé ; | <ul style="list-style-type: none"> - Assurer un suivi régulier des patients pour évaluer l'efficacité des conseils nutritionnels, ajuster les plans alimentaires si nécessaire, et motiver les patients à maintenir de bonnes habitudes alimentaires ; - Travailler en étroite collaboration avec d'autres professionnels de santé ; - Contribuer à la prévention et à la gestion des maladies chroniques par le biais d'une alimentation adaptée ; - Promouvoir une alimentation saine et équilibrée au sein de la communauté. |
|---|---|

Métier : Médecin généraliste

DÉFINITION

Un médecin généraliste est un professionnel de santé spécialisé dans le diagnostic, le traitement et la prévention des maladies et des affections courantes chez les patients de tous âges.

AUTRES APPELLATIONS

Le médecin généraliste est aussi nommé, Médecin référent, Médecin de famille, Médecin traitant, Généraliste, Médecin omnipraticien, Médecin polyvalent, Praticien de premier recours, etc.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi/métier s'exerce dans des cabinets médicaux privés, les Centres de santé communautaires, les cliniques médicales, les Maisons de retraite, les Services de santé publics, au sein d'un établissement scolaire ou académique, au domicile des patients ou parfois à distance, etc.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

L'exercice du métier requiert un doctorat en médecine.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Compétence en évaluation et diagnostic des symptômes et des affections médicales ;
- Être capable de prescrire et gérer des traitements médicaux appropriés ;
- Être capable d'interpréter des résultats d'examens médicaux et de tests diagnostiques ;
- Être apte à gestion des urgences médicales et des situations critiques ;
- Savoir expliquer des diagnostics, des traitements et des recommandations de manière compréhensible ;
- Être capable de suivre et gérer des patients atteints de maladies chroniques ;
- Connaissance en éducation des patients sur leurs affections médicales et les options de traitement disponibles ;
- Savoir référer les patients de façon appropriée vers des spécialistes ou d'autres services de santé lorsque nécessaire.

Compétences associées

- Compétences en gestion et organisation ;
- Maîtrise en gestion des stocks et en approvisionnement en produits pharmaceutiques.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert de :

- Avoir une écoute active et une empathie envers les patients ;
- Sens du respect de la vie privée ;
- Capacité à travailler de manière autonome et en équipe.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer des patients pour établir des diagnostics précis ; - Prescrire de traitements médicaux appropriés ; - Suivre régulièrement des patients pour surveiller l'évolution de leurs affections et ajuster les traitements si nécessaire ; - Réaliser des dépistages réguliers pour détecter précocement les affections médicales et les facteurs de risque ; - Gérer des maladies aiguës et chroniques ; | <ul style="list-style-type: none"> - Suivre les vaccinations et administrer des vaccins recommandés ; - Éduquer les patients sur leurs affections médicales, les traitements disponibles et la gestion des symptômes ; - Collaborer avec d'autres professionnels de la santé pour une prise en charge globale ; - Référer de façon appropriée les patients vers des spécialistes ou d'autres services de santé lorsque cela est nécessaire ; - Tenir à jour des dossiers médicaux des patients et des historiques de santé ; - Gérer des rendez-vous, des ordonnances et des demandes de tests diagnostiques. |
|---|---|

Métier : Sage-femme (niveau intermédiaire)

DÉFINITION

La sage-femme ou le maïeuticien est un praticien de santé spécialisé dans la prise en charge de la grossesse, de l'accouchement, du post-partum et des soins aux nouveau-nés.

AUTRES APPELLATIONS

Peut être aussi appelé Accoucheur(euse), Sage-femme-obstétricien(ne), Maïeutiste, Obstétricien(ne), Praticien(ne) en obstétrique, Infirmier(ère) sage-femme, Praticien(ne) en périnatalité, etc.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi/métier s'exerce au sein des établissements de soins ou dans les centres de protection maternelle et infantile (PMI). Elle peut s'exercer en horaires décalés, les fins de semaine, les jours fériés, la nuit et être soumise à des astreintes ou des gardes.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Être titulaire du diplôme de sage – femme ou de maïeuticien.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Savoir suivre une grossesse, dépister des risques et surveiller la santé maternelle et fœtale ;
- Maîtriser les stratégies d'accompagnement lors de l'accouchement ;
- Être capable de gérer des complications obstétricales et de prendre des décisions en urgence ;
- Maîtriser la préparation à la naissance et à la parentalité ;
- Être en mesure d'apporter un soutien et une assistance pendant le travail et l'accouchement ;
- Savoir offrir des soins post-partum pour la mère et le nouveau-né ;
- Maîtriser l'éducation sur la santé reproductive, la contraception et la planification familiale ;
- Savoir apporter un soutien psychologique et émotionnel pour les femmes et leur famille ;
- Savoir collaborer avec d'autres professionnels de la santé ;
- Savoir faire une référence appropriée vers des spécialistes ou d'autres services de santé.

Compétences associées

- Connaître les règles d'hygiène et d'asepsie ;
- Avoir des compétences en orthographe ;
- Avoir des notions en matière de vaccination.

Capacités liées à l'emploi

- L'emploi/métier requiert d'être capable de :
- Être rigoureux, réactif et empathique ;
 - Être résistant au stress et disponible.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Réaliser des consultations prénatales ;
- Évaluer la croissance fœtale et surveiller les signes de complications ;
- Assister et soutenir la mère pendant le travail et l'accouchement ;
- Gérer la douleur et recommander des techniques de soulagement ;
- Suivre sur le plan médical et offrir des soins pour la mère et le nouveau-né après l'accouchement ;
- Surveiller la récupération physique et psychologique de la mère.
- Évaluer la santé et le développement du nouveau-né ;
- Surveiller et dépister des éventuelles complications ou affections néonatales ;

- Apporter des informations sur la santé reproductive, la contraception et la PF ;
- Offrir une éducation prénatale sur la préparation à l'accouchement et les soins au nouveau-né ;
- Apporter une assistance pour l'allaitement et des conseils sur les soins du nourrisson ;
- Donner des conseils sur la nutrition, l'exercice et les habitudes de vie saines pendant la grossesse ;
- Identifier et gérer des complications obstétricales ou néonatales ;
- Réaliser des examens gynécologiques, des dépistages et des tests diagnostiques ;
- Prescrire des traitements, des médicaments et des dispositifs contraceptifs.

Métier : Professions intermédiaires de la santé non classées ailleurs

DÉFINITION

C'est une catégorie de professions liées à la santé qui ne sont pas spécifiquement classées dans d'autres catégories professionnelles de la santé et qui inclut divers rôles et responsabilités qui soutiennent directement les professionnels de la santé dans la prestation de soins et de services.

AUTRES APPELLATIONS

Ces professions peuvent comprendre, par exemple les Techniciens de laboratoire médical, les Techniciens en radiologie, les Techniciens en pharmacie, les Techniciens en optique, les Techniciens en physiothérapie, les Assistants médicaux, les Secrétaires médicaux, les Travailleurs sociaux en santé, le Personnel de réadaptation, etc.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

Ces professionnels peuvent exercer de manière autonome ou en collaboration avec une équipe multidisciplinaire. Ils peuvent être amenés à travailler dans les hôpitaux et cliniques, les cabinets privés, les services communautaires, les environnements industriels et corporatifs, les institutions d'enseignement et de recherche, etc.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Les métiers de cette catégorie peuvent être exercés avec des diplômes comme le Diplôme de Masseuse-Kinésithérapeute, le Bachelor en Physiothérapie ou en Ergothérapie, le Diplôme de Technologue en Radiologie, le Bachelor en Radiologie Médicale, le Master en Radiologie et Imagerie Médicale, le Bachelor en Santé Communautaire, le Master en Promotion de la Santé, le Diplôme d'Orthophoniste, le Diplôme d'Orthoptiste, le Diplôme d'Hygiéniste Dentaire, le Bachelor en Dentisterie, etc.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Capacités à évaluer les symptômes et les conditions de santé des patients ;
- Capacités à fournir des soins de base ;
- Aptitudes à surveiller les progrès des patients et à ajuster des plans de soins en conséquence ;
- Capacités à tenir de dossiers précis et complets des soins prodigués aux patients ;
- Maîtrise et respect des normes éthiques et déontologiques de la profession ;
- Capacités à éduquer les patients sur les conditions de santé, les traitements et les mesures préventives ;
- Maîtrise des techniques ou procédures spécifiques à leur domaine d'expertise.

Compétences associées	Capacités liées à l'emploi
- Maîtrise des outils bureautiques, y compris les logiciels de gestion de dossiers médicaux. - Familiarité avec les équipements médicaux et les technologies utilisées.	L'emploi/métier requiert d'être capable de : - Capacité à communiquer efficacement ; - Aptitude à écouter activement les besoins des patients ; - Capacité à gérer le stress.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Interviewer et examiner les patients ; - Informer et conseiller les patients et les familles au sujet de certains problèmes de santé, des options de prévention et de traitement, de l'observance de traitements et des comportements personnels pouvant affecter l'état de santé ; - Effectuer les procédures cliniques de base ; | <ul style="list-style-type: none"> - Distribuer des suppléments alimentaires, des médicaments antirétroviraux et prophylactiques et d'autres produits de soins de santé et donner des conseils à ce sujet ; - Surveiller le progrès des patients dans le courant de plans de traitement, et reconnaître les signes et les symptômes qui requièrent le renvoi à un professionnel de la santé ; |
|--|---|

Métier : **Psychologue**

DÉFINITION

Un psychologue est un professionnel de la santé mentale qui étudie le comportement humain, les émotions et les processus mentaux.

AUTRES APPELLATIONS

Le Psychologue est aussi appelé Thérapeute, Clinicien en psychologie, Spécialiste en santé mentale, Psychanalyste, Neuropsychologue, Conseiller en santé mentale, Psychologue clinique, Psychologue du counseling, Psychologue scolaire, Psychologue du travail et des organisations, etc.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

Le psychologue peut travailler dans divers contextes, tels que les hôpitaux, les cliniques privées, les écoles, les entreprises, les institutions de recherche et les organismes gouvernementaux.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Pour exercer le métier de Psychologue, il faut au moins l'un des diplômes suivants : Master en psychologie clinique, Master en psychologie du travail et des organisations, Master en neuropsychologie, Doctorat en psychologie, Diplôme d'État de psychologie, etc.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Compétence à évaluer les besoins, les comportements et les problématiques des patients ;
- Capacité à identifier et à diagnostiquer les troubles mentaux et les problèmes émotionnels en utilisant le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM), etc. ;
- Aptitude à développer des plans de traitement personnalisés ;
- Capacité à administrer, interpréter et rapporter les résultats des tests psychologiques ;
- Maîtrise des différentes approches thérapeutiques ;
- Compétence à rédiger des rapports détaillés et précis sur les évaluations, les diagnostics et les plans de traitement, conformément aux normes professionnelles ;
- Capacité à gérer efficacement les dossiers des patients, à planifier les séances de traitement et à coordonner les soins avec d'autres professionnels de la santé si nécessaire.

Compétences associées

- Maîtrise des outils et des logiciels spécialisés utilisés en psychologie

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Sens de l'écoute, de la communication ;
- Aptitude à gérer le stress ;
- Être empathique et résilient.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Conduire des entretiens cliniques ;
- Administrer et interpréter des tests psychologiques ;
- Établir des diagnostics basés sur les critères diagnostiques du DSM, etc. ;
- Formuler des plans de traitement individualisés ;
- Fournir des interventions thérapeutiques adaptées ;
- Utiliser des techniques d'intervention basées sur des preuves ;
- Rédiger des rapports cliniques détaillés sur les évaluations, les diagnostics et les plans de traitement ;
- Tenir à jour les dossiers des patients et documenter les progrès réalisés ;
- Collaborer avec d'autres professionnels de la santé ;
- Éduquer le public sur les questions de santé mentale, les troubles psychologiques et les stratégies de prévention.

Métier : Pharmacien

Un pharmacien est un professionnel de la santé spécialisé dans le domaine des médicaments et de la parapharmacie. Il s'occupe de la formulation, de la préparation et de la distribution de médicaments et produits pour la santé.

AUTRES APPELLATIONS

Le pharmacien peut encore être appelé Assistant en pharmacie, Pharmacien biologiste, Pharmacien réfèrent, Pharmacien commercial, Prestataire d'Etat en Pharmacie.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

Un pharmacien peut travailler en milieu hospitalier, en milieu universitaire, au sein des pharmacies privées, en milieu communautaire, au sein des forces armées, dans des centres de recherche ou laboratoires et la santé publique.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Pour devenir pharmacien, il faut être titulaire d'un doctorat en pharmacie ou d'une maîtrise (BAC+4), ou (BAC+2) en sciences pharmaceutiques ou en chimie pharmaceutique, ou tout diplôme reconnu équivalent.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Maîtriser les normes de qualité dans le secteur pharmaceutique ;
- Maîtriser la réglementation sur la sécurité des traitements et des services pharmaceutiques ;
- Avoir des connaissances poussées en sciences pharmaceutiques et en pharmacologie clinique ;
- Pouvoir réaliser les préparations officinales et magistrales, des adaptations galéniques dans le respect des bonnes pratiques de préparation et l'étiquetage ;
- Savoir apporter des soins de premier recours et secours ;
- Savoir orienter les patients vers d'autres professionnels de santé ;
- Savoir prodiguer des conseils aux patients sur tous les aspects de la médication.

Compétences associées

- Maîtriser la médecine expérimentale ;
- Avoir des notions en chimie, biochimie, microbiologie, etc.
- Avoir des connaissances en marketing ;
- Avoir des connaissances en informatique.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Etre rigueur, vigilant, discret et patient ;
- Avoir le sens de l'éthique, de l'esprit d'équipe et de l'écoute ;
- Etre disponibilité.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Préparer et délivrer des médicaments sur ordonnance ou en vente libre ;- Prodiguer des conseils aux patients sur la posologie, les effets secondaires et l'utilisation appropriée des médicaments ;- Gérer des stocks de médicaments et de produits de santé dans la pharmacie ;- Commander, réceptionner, vérifier et ranger des médicaments et des fournitures médicales ;- Fournir des informations sur les interactions médicamenteuses, les contre-indications et les précautions d'emploi des médicaments ; | <ul style="list-style-type: none">- Préparer des médicaments magistraux selon les besoins spécifiques des patients ;- Surveiller et suivre des patients sous traitement médicamenteux pour évaluer l'efficacité, la sécurité et l'adhérence au traitement ;- Réaliser des bilans de médication ;- Mener une gestion administrative et réglementaire de la pharmacie ;- Participer à des campagnes de vaccination, de dépistage et de santé publique. |
|---|--|

4.9. Les professions les plus recherchées dans le domaine des services

4.9.1. Les emplois/professions les plus recherchés

Les emplois/professions les plus demandés dans le domaine des services sont les « Professions militaires », les « agents de sécurité », les « Manœuvres, enlèvement des ordures et matériel recyclable », les « Chauffeurs de taxi et conducteurs d'automobiles et de camionnettes », les « Pompiers », les « Employés du service d'ordonnancement de la production » et les « Spécialistes de la protection de l'environnement ».

Tableau 18 : Emplois/professions les plus recherchés dans le domaine des services

Libellés	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Professions militaires	3 206	3 531	4 923	6 780	2 017	20 457
Agents de sécurité	37	6 078	36	32	12	6 195
Manœuvres, enlèvement des ordures et matériel recyclable	1 707	0	0	0	0	1 707
Chauffeurs de taxi et conducteurs d'automobiles et de camionnettes	188	294	252	195	55	984
Pompiers	0	0	3	0	440	443
Employés du service d'ordonnancement de la production	39	54	85	67	69	314
Spécialistes de la protection de l'environnement	56	32	20	20	12	140

4.9.2. Informations utiles sur les emplois les plus recherchés dans le domaine des services

Les informations utiles sur les emplois/professions les plus recherchés concernent la définition de la profession, les conditions générales d'exercice du métier, les compétences techniques de base (ou communes), les compétences associées, les capacités liées à l'emploi et les conditions spécifiques ou activités spécifiques de la profession.

Métier : Professions militaires

DEFINITION

Elle fait référence à une profession qui regroupe les membres des forces armées qui remplissent des rôles essentiels pour assurer la protection nationale, maintenir la sécurité intérieure et participer à des opérations de maintien de la paix à l'étranger.

AUTRES APPELLATIONS

Un membre de cette profession peut être appelé Militaire, Soldat, Officier, Sous-officier, Personnel des forces armées, Personnel militaire, Militaire professionnel, Personnel de défense, Personnel de sécurité militaire, Personnel de service actif, etc.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

La profession militaire est principalement exercée au sein des forces armées d'un pays au niveau de l'Armée de terre, la Marine, l'Armée de l'air, la Gendarmerie, les Forces spéciales, les Gardes nationales et les autres branches des forces armées. Les militaires peuvent être déployés à divers endroits, y compris sur le territoire national pour des missions de défense intérieure, ainsi qu'à l'étranger pour des missions internationales, des opérations de maintien de la paix, des interventions humanitaires ou des missions de combat. Ils peuvent également travailler dans des bases militaires, des installations de formation, des centres de commandement et d'autres installations liées à la défense et à la sécurité.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

La profession de militaire est accessible avec un niveau d'études secondaires pour les soldats et sous-officiers (BEPC, BAC) et universitaires pour les officiers en plus d'une formation subie dans une école militaire.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Connaissance et utilisation sécuritaire des armes de service, des équipements de tir et des munitions ;
- Compétences en combat rapproché, techniques de défense personnelle et tactiques de combat en équipe ;
- Capacités de navigation terrestre, maritime ou aérienne, utilisation de cartes, de boussoles et de systèmes de navigation GPS ;
- Utilisation des équipements de communication militaire, radios, systèmes de cryptage, et la capacité à transmettre des informations clairement et rapidement ;
- Compétences de base en entretien et réparation des équipements militaires, véhicules, armes et matériel de communication ;
- Capacité à évaluer et à interpréter des terrains, réaliser des reconnaissances, et établir des plans d'action basés sur l'environnement ;
- Connaissance des premiers secours en cas d'urgence, traitement de blessures mineures, administration de soins de base et utilisation d'équipements médicaux d'urgence ;
- Connaissance sur la manipulation, le placement et la neutralisation d'explosifs, ainsi que sur les procédures de déminage.

Compétences associées

- Maîtrise de l'utilisation des systèmes informatiques militaires, des logiciels de gestion de l'information et de cyber-sécurité de base ;
- Compréhension des principes de base de la logistique militaire, de la gestion des

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Être en bonnes conditions physique et mentale ;
- Avoir le sens du travail en équipe, de la discipline et de l'intégrité ;
- Capacité d'adaptation

Métier : Professions militaires

stocks, approvisionnement et distribution de ressources.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques

- Participer à des programmes d'entraînement physique, tactique et technique pour maintenir et améliorer les compétences nécessaires à son rôle ;
- Effectuer des missions opérationnelles, telles que des patrouilles, des interventions, des missions de reconnaissance ou de surveillance ;
- Assurer la maintenance, le contrôle et la gestion des équipements, armes et véhicules attribués ;
- Veiller à la sécurité des bases, des installations et du personnel, et mettre en œuvre des mesures de sécurité appropriées ;
- Utiliser les équipements de communication pour transmettre des informations, coordonner les opérations et maintenir le contact avec les unités et les commandements ;
- Participer à la gestion des ressources, à la distribution des fournitures et à la logistique des opérations sur le terrain ;
- Former et encadrer des unités ou des équipes moins expérimentées, partager son expertise et ses connaissances avec les nouveaux membres ;
- Contribuer à des missions humanitaires, de secours en cas de catastrophe ou d'assistance aux populations civiles en situation de crise ;
- Suivre des formations continues, participer à des exercices multinationaux, des échanges internationaux ou des stages spécialisés pour développer ses compétences et son expertise ;
- Gérer les documents, les rapports, les procédures administratives liées à la carrière militaire, telles que les évaluations, les promotions et les dossiers personnels.

Métier : Agent de sécurité

DÉFINITION

L'agent de sécurité est une personne chargée de la protection des biens et des personnes.

AUTRES APPELLATIONS

L'agent de sécurité est aussi appelé Agent de sécurité privée, Agent de surveillance, Agent de gardiennage, Agent de sécurité incendie, Agent de sécurité et de prévention, Agent de sécurité industrielle, Agent de sécurité routière, Agent de sécurité événementielle, Agent de sécurité cynophile, etc.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

Il accueille, surveille et contrôle l'accès des sites sur lesquels il est affecté. En cas d'accident ou d'événement exceptionnel, il participe aux opérations de secours. Il rédige le journal de sécurité pour signaler les événements survenus. Il reçoit les résidents d'un foyer, notamment en période de nuit.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

La profession d'Agent de sécurité est accessible avec les diplômes suivants : CAP Agent de sécurité, MC Sûreté des espaces ouverts au public, CAP d'Agent de prévention et de médiation, BP Agent technique de prévention et de sécurité, Bac Pro Sécurité-Prévention, Titre Professionnel d'Agent de sûreté et de sécurité privée (TP ASSP), Titre Professionnel d'Opérateur de station centrale de télésurveillance (TP OSCT), CQP Agent de prévention et de sécurité (CQP APS).

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Capacité à surveiller les lieux, à effectuer des rondes de sécurité et à détecter toute activité suspecte ou intrusive ;
- Compétence pour vérifier les identités, autoriser ou refuser l'accès aux personnes et aux véhicules selon les procédures établies ;
- Maîtrise des équipements de surveillance, comme les caméras de sécurité, les alarmes, les systèmes de contrôle d'accès, etc.
- Connaissance des procédures d'intervention en cas d'incendie, d'intrusion, de vol, d'agression ou d'autres situations d'urgence ;
- Capacité à rédiger des rapports détaillés sur les incidents survenus, y compris les activités suspectes, les infractions, les accidents, etc.
- Familiarité avec les lois, les règlements et les politiques de sécurité applicables dans le secteur d'activité concerné ;
- Compétences de base en premiers secours pour fournir une assistance d'urgence médicale ;
- Capacité à gérer et à résoudre les conflits de manière professionnelle, calme et efficace.

Compétences associées

- Compétence pour évaluer les risques potentiels ;
- Familiarité avec l'utilisation et l'entretien des équipements de sécurité spécifiques.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Capacité de travail en équipe, d'écoute, d'adaptation, d'analyse, de réaction rapide et de maîtrise de soi ;
- Avoir une bonne condition physique.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Effectuer des rondes régulières pour surveiller les lieux et détecter toute activité suspecte ou intrusion ;
- Vérifier l'identité des personnes entrant dans les installations, gérer les badges d'accès, et autoriser ou refuser l'accès selon les protocoles établis ;
- Rédiger des rapports détaillés sur les incidents survenus et les activités suspectes, les infractions, et les interventions réalisées ;
- Coopérer avec la police et d'autres services d'urgence pour assurer la

Métier : Agent de sécurité

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

- Répondre aux alarmes de sécurité, vérifier les fausses alertes, et prendre les mesures nécessaires en cas d'alarme réelle ;
 - Intervenir rapidement lors des incidents ;
 - Veiller à la sécurité des biens, des équipements, et des personnes en empêchant les actes de vandalisme, de vol, ou d'agression ;
 - Monitorer les caméras de sécurité pour détecter les comportements suspects et surveiller les zones sensibles ;
 -
- sécurité publique et faciliter les enquêtes lors d'incidents graves ;
- Fournir des conseils et des recommandations sur les mesures de sécurité à mettre en place pour prévenir les incidents et améliorer la sécurité globale ;
 - Effectuer des vérifications régulières des équipements de sécurité tels que les alarmes, les caméras, les détecteurs de fumée, et les systèmes de verrouillage ;
 - Gérer les situations conflictuelles.

Métier : Manœuvres, enlèvement des ordures et matériel recyclable

DÉFINITION

C'est un professionnel qui travaille généralement dans le secteur des services environnementaux et de gestion des déchets.

AUTRES APPELLATIONS

Il est aussi appelé Agent de propreté urbaine, Éboueur, Agent de collecte des déchets, Technicien de ramassage des déchets, Opérateur de collecte et de recyclage, Agent de gestion des déchets, Employé de la voirie et du nettoyage, Manutentionnaire de déchets, Opérateur de traitement des déchets solides, etc.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi/métier s'exerce en milieu urbain ou rural dans les services de voirie des municipalités, les Entreprises privées de gestion des déchets, les Centres de tri et de recyclage, les Décharges et centres d'enfouissement, etc.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Généralement, aucun diplôme n'est exigé pour pouvoir exercer ce métier. Mais, le niveau CAP/BEP ou équivalent dans des domaines tels que l'environnement, la logistique, la gestion des déchets, etc. est de plus en plus sollicité.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Aptitude à effectuer des tâches physiques répétitives, à manipuler des charges lourdes et à travailler dans des conditions parfois difficiles de chaleur, de froid, d'intempéries ;
- Compréhension des normes et des procédures de sécurité pour la manipulation et le transport des déchets ;
- Capacité à planifier son travail, à respecter les horaires et les itinéraires de collecte, et à travailler de manière autonome tout en respectant les consignes ;
- Aptitude à communiquer efficacement avec les clients, les collègues, et les superviseurs pour assurer une bonne coordination des activités et résoudre les problèmes éventuels.

Compétences associées

- Maîtrise des normes de tri, et des techniques de recyclage et de traitement appropriées des matériaux

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être :

- Être résistant physiquement ;
- Être vigilant, courtois et poli.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Effectuer la collecte régulière des ordures ménagères, des déchets industriels, et du matériel recyclable ;
- Trier et séparer les déchets en fonction de leur nature ;
- Utiliser les équipements de collecte appropriés, tels que les camions-bennes, les conteneurs, les compacteurs, et les machines de tri ;
- Appliquer les procédures et les normes de sécurité et d'hygiène liées à la manipulation, au transport, et au traitement des déchets ;

- Interagir avec les résidents, les entreprises, et les institutions pour fournir des informations sur les services de collecte, les consignes de tri, et répondre aux questions ou préoccupations ;
- Assurer la maintenance préventive et corrective des équipements et des véhicules utilisés pour la collecte et le traitement des déchets ;
- Tenir à jour les registres de collecte, les rapports d'activités, et la documentation administrative liée aux interventions et aux incidents éventuels.

Métier : Employé du service d'ordonnancement de la production

DÉFINITION

Un "Employé du service d'ordonnancement de la production" est une personne qui travaille dans le domaine de la gestion de la production au sein d'une entreprise ou d'une usine. Sa principale responsabilité est de planifier et d'organiser les différentes étapes de la production afin d'optimiser les ressources disponibles et de garantir une production efficace et rentable.

AUTRES APPELLATIONS

Il est encore appelé Chargé de la logistique et des approvisionnements, Conseiller technique en logistique, Responsable logistique et conformité, Responsable logistique et de la chaîne d'approvisionnement, Spécialiste des achats et de la logistique, Spécialiste en management logistique, Spécialiste Logistique etc.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

Cet emploi s'exerce dans les entreprises industrielles, les usines de production, les centres de production agricole, les entreprises de fabrication, les Centres de distribution, etc.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

L'emploi/métier est accessible à partir d'un BTS/DUT en Gestion de la production, Logistique ou Supply Chain, d'une Licence professionnelle en Logistique et transport, d'un Master en gestion de la production industrielle ou avec une formation spécifique en planification et ordonnancement.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Compétences en analyse de données pour interpréter les informations relatives à la production, telles que les volumes de production, les délais, les coûts, etc., afin d'identifier les opportunités d'amélioration et d'optimisation ;
- Connaissance des normes de qualité, de sécurité et environnementales applicables à la production, afin de garantir le respect des réglementations en vigueur ;
- Compétences en planification, organisation et gestion ;
- Connaissance des méthodes d'ordonnancement et de planification.
- Capacité à interpréter des données et des indicateurs de performance.

Compétences associées

- Maîtrise des outils informatiques de gestion de production (ERP, MRP)

Capacités liées à l'emploi

L'exercice du métier nécessite :

- Capacité de travail en autonomie ou en équipe et sous pression ;
- Aptitude à gérer les priorités, les urgences et la prise d'initiatives ;
- Sens de la précision, de l'organisation et rigueur dans le suivi des processus.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Evaluer des besoins en production en fonction des commandes clients, des stocks disponibles et des prévisions de demande ;
- Élaborer les calendriers de production détaillés en tenant compte des ressources disponibles, des délais de livraison et des contraintes de capacité ;
- Organiser et programmer les différentes étapes de production pour optimiser
- Surveiller quotidiennement l'avancement de la production, identifier les écarts par rapport au plan initial et ajuster les calendriers si nécessaire ;
- Apporter une réponse aux changements de dernière minute, aux retards de livraison ou aux pannes de machines en ajustant les priorités et en reprogrammant les opérations si nécessaire ;
- Proposer des améliorations continues des méthodes de planification et

l'utilisation des ressources et respecter les délais ; - Collaborer étroitement avec les équipes de production, d'approvisionnement, de maintenance et de logistique pour assurer une exécution fluide du plan de production ;	d'ordonnancement pour augmenter l'efficacité et réduire les coûts ; - Tenir à jour les documents relatifs à la planification et à l'ordonnancement, ainsi que la préparation de rapports périodiques sur les performances de production.
---	---

Métier : Chauffeurs de taxi et conducteurs d'automobiles et de camionnettes

DÉFINITION

C'est un professionnel chargé de conduire des véhicules légers pour transporter des passagers ou des marchandises d'un point à un autre.

AUTRES APPELLATIONS

Ce personnel est aussi appelé Conducteur de taxi, Chauffeur de Voiture de Transport avec Chauffeur, Conducteur de véhicule léger, Livreur, Chauffeur-livreur, Conducteur de camionnette, Conducteur de véhicule de transport de marchandises, Conducteur de véhicule utilitaire, Chauffeur de transport de personnes, Conducteur de minibus, etc.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

L'emploi/métier s'exerce pour le compte de sociétés privées, d'administrations publiques, dans le secteur du tourisme ou en tant qu'indépendant.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Il n'y a généralement pas de diplôme spécifique obligatoire. Néanmoins, il est souvent exigé le CEP et avoir le permis de conduire de la catégorie B, C, D ou E. Un permis municipal est habituellement exigé des chauffeurs de taxi. Des formations professionnelles spécifiques sont souvent nécessaires comme la sécurité routière, la gestion des passagers, la réglementation du transport de marchandises...

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Capacité à conduire en toute sécurité différents types de véhicules, en respectant les règles de la circulation et les normes de sécurité routière ;
- Familiarité avec les lois et réglementations locales concernant le transport de passagers ou de marchandises, y compris les règles tarifaires pour les taxis ;
- Capacité à utiliser des cartes, des GPS ou d'autres outils de navigation pour déterminer les itinéraires les plus efficaces et atteindre les destinations demandées ;
- Compétences en communication pour interagir efficacement avec les passagers ou les clients, fournir un service courtois et répondre à leurs besoins ou préoccupations ;
- Capacité à planifier les itinéraires de manière efficace pour respecter les horaires et les délais ;
- Connaissance élémentaire de la maintenance et de l'entretien des véhicules.

Compétences associées

- Avoir des notions en mécanique et électricité automobile.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être :

- Vigilant, prudent, courtois, respectueux ;
- Être apte à parcourir de longues distances.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- Conduire le véhicule en respectant le code de la route et les règles de sécurité.
- Transporter des passagers ou des marchandises en toute sécurité et en temps voulu.
- Fournir un service client de qualité, notamment en étant courtois et en aidant les passagers avec leurs bagages ;
- Maintenir le véhicule propre et en bon état de fonctionnement.
- Gérer les paiements des courses et émettre des reçus si nécessaire ;

- Aider les passagers à charger et décharger leurs bagages ;
- Sélectionner les itinéraires les plus efficaces ;
- Utiliser des applications de navigation ou des cartes pour trouver les meilleurs trajets ;
- Tenir des registres précis des kilomètres parcourus, des itinéraires empruntés et des transactions financières.

Métier : **Pompiers**

DÉFINITION

Un pompier est un professionnel formé pour intervenir lors d'incendies, d'accidents et d'autres situations d'urgence pour protéger les personnes, les biens et l'environnement.

AUTRES APPELLATIONS

Les pompiers sont aussi appelés Sapeurs-pompiers, Soldats du feu, Bravest, Pompiers volontaires, Pompiers professionnels, Héros du quotidien.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

La profession des Pompiers s'exerce lors de l'extinction des incendies, le sauvetage de personnes en danger, la prévention des risques, la désincarcération de victimes d'accidents de la route, les interventions lors d'inondations, de catastrophes naturelles, et bien d'autres situations d'urgence.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

La profession de « pompier » est accessible suite pour le grade de sous-officier au concours direct de la fonction publique avec le niveau 4^{ème} des Lycées et collèges ou à la sortie du Prytanée militaire pour le grade d'officiers.

Le métier de pompier est aussi accessible avec le Diplôme national des brevets (DNB), le Certificat de sapeur-pompier volontaire (CSMV), le Brevet de technicien supérieur (BTS) ou le diplôme universitaire de technologie (DUT) dans des domaines de la sécurité, la prévention, l'hygiène, etc.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Maîtrise des processus de sauvetage et de mise en sécurité ;
- Avoir des connaissances médicales et maîtrise de la préparation du matériel médical ;
- Maîtrise des matériels d'extinction des feux de forêt et de lutte contre l'incendie ;
- Maîtrise des équipements de secours et de sauvetage et l'offre des premiers secours ;
- Connaissance en bilan secouriste de l'état de la victime et en désincarcération des victimes.

Compétences associées

- Maîtriser des outils de communication ;

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Bonne condition physique ;
- Sens du travail en équipe et service public ;
- Dynamisme, maîtrise et don de soi.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Eteindre les incendies dans différents types de bâtiments et de structures ;- Intervenir lors d'accidents de la route, inondations, effondrements de bâtiments, etc.- Fournir des soins d'urgence aux victimes d'accidents ou de maladies ;- Inspecter des bâtiments et des installations pour s'assurer qu'ils respectent les normes de sécurité incendie ;- Sensibiliser le public aux risques d'incendie et aux mesures de prévention ; | <ul style="list-style-type: none">- Vérifier régulièrement et entretenir les équipements de lutte contre l'incendie, des véhicules et des outils ;- Assurer que les véhicules d'urgence sont prêts à intervenir à tout moment ;- Planifier et mettre en œuvre des mesures de préparation et de réponse aux situations d'urgence ;- Mener des opérations de sauvetage en hauteur ou en profondeur ;- Extraire des victimes piégées dans des situations dangereuses ;- Intervenir lors de fuites de produits chimiques ou de matières dangereuses. |
|--|---|

Métier : **Spécialistes de la protection de l'environnement**

DÉFINITION

Le Spécialiste de la protection de l'environnement est un professionnel qui étudie et évalue les effets de l'activité humaine sur l'environnement.

AUTRES APPELLATIONS

Le Spécialiste de la protection de l'environnement est aussi appelé Écologiste, Spécialiste en environnement, Chargé de mission environnement, Conseiller en environnement, Technicien en environnement, Gestionnaire de l'environnement, Expert en gestion environnementale, Analyste environnemental, Coordinateur environnemental, Conseiller en écologie.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

Le métier s'exerce dans les organisations gouvernementales, les entreprises privées, les ONG, les institutions éducatives et de recherche, les agences internationales, les Bureaux d'ingénierie, les associations professionnelles, et en tant que consultant indépendant.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Avoir l'un des diplômes suivants : Bac Pro Hygiène et environnement, Bac Pro Hygiène, Propreté, Stérilisation, Bachelor Coordinateur en Environnement, CAP Agent de Propreté et d'Hygiène, DUT Hygiène Sécurité Environnement – HSE, Licence Développement durable, Licence Environnement, Licence pro Environnement, Master QSE, Master Gestion durable de la pollution, etc.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Connaissance en techniques d'écoconception ;
- Maîtrise des énergies renouvelables et la gestion des déchets ;
- Compétences en veille et recherche documentaire ;
- Connaissance en traitements de données environnementales ;
- Compétences en analyse de caractéristiques environnementales d'un projet ;
- Connaissances des règles, standards et normes environnementales ;
- Connaissance de l'organisation et la planification des actions liées à l'environnement ;
- Savoir réaliser des études, enquêtes et analyses sur l'environnement.

Compétences associées

- Avoir une connaissance pointue de la réglementation environnementale et aux référentiels ;
- Maîtriser l'anglais technique, à l'écrit comme à l'oral.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert de :

- Aisance relationnelle ;
- Sens de la créativité, d'innovation et d'ingéniosité.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer de la recherche et des tests, recueillir des échantillons, effectuer des analyses de terrain et de laboratoire pour identifier les sources des problèmes environnementaux ; - Évaluer l'impact possible que certaines activités potentielles ou proposées, des projets et des programmes de développements pourraient avoir sur l'environnement ; - | <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer des audits pour évaluer l'impact environnemental d'activités existantes, de processus, de déchets, de bruits et de substances ; - Évaluer la conformité d'une organisation par rapport aux réglementations et aux lignes directrices environnementales gouvernementales et internes en identifiant les violations et en établissant les actions réparatrices appropriées ; |
|---|---|

Métier : Spécialistes de la protection de l'environnement

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

- Evaluer les risques liés à l'environnement ;
- Veiller à la conformité des installations ;
- Développer et coordonner la mise en œuvre des systèmes de gestion environnementale ;
- Fournir des avis techniques et des services de soutien aux organisations sur la meilleure façon de traiter les problèmes environnementaux ;
- Développer des plans de conservation ;
- Gérer l'interface avec le public, les institutions, les politiques ;
- Organiser et animer des réunions d'information et de sensibilisation ;
- Rédiger les rapports relatifs à son domaine d'activité.

V. Conclusion

L'élaboration des rapports d'études sur les professions les plus demandées s'inscrit dans la stratégie de promotion de l'emploi notamment l'amélioration de l'intermédiation du marché du travail. Ainsi, ce présent rapport a permis d'une part de caractériser les postes d'emplois créés selon les régions d'affectation, les diplômes requis et les domaines d'études, d'autre part de révéler les domaines d'activités dans lesquels les emplois ont été créés.

Ce rapport analytique appréhende une dimension nationale de la situation du marché du travail en ce qui concerne les emplois diffusés à travers des canaux d'information aussi bien publics que privés. Ainsi, il constitue une source fiable d'orientation et d'aide à la prise de décision. De ce point de vue, l'élaboration de ce type de rapport les prochaines années permettront de consolider davantage les tendances relatives à la dynamique du travail au Burkina Faso et de mieux adapter les politiques de l'éducation et de l'emploi.

ANNEXE

Annexe

Annexe 1 : Expérience exigée selon le niveau d'étude

Expérience	Sans diplôme	Primaire	CQP	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2nd cycle	Supérieur 1er cycle	Supérieur 2nd cycle	Supérieur 3ème cycle	Permis de conduire	Non précisé	Total
Moins d' 1 an	0	61	0	17	0	33	4	7	2	7	131
1 an	9	174	66	502	50	627	212	63	35	77	1815
2 ans	0	131	9	375	146	1335	881	222	75	249	3423
3 ans	5	119	4	392	123	989	1588	296	166	153	3835
4 ans	0	19	3	19	3	78	195	67	2	17	403
5 ans	11	168	3	252	44	555	1354	773	94	220	3474
6 ans	2	3	1	13	1	28	43	24	0	7	122
7 ans	0	2	0	6	2	26	101	147	16	11	311
8 ans	0	1	0	5	0	17	93	115	5	45	281
9 ans	0	0	0	0	0	0	2	5	0	0	7
10 ans	4	6	1	15	2	61	144	280	1	34	548
Plus de 10 ans	0	10	0	8	0	30	20	67	5	9	149
Non précisé	5	6683	20	30016	140	10717	1289	454	99	12864	62287
Total	36	7377	107	31620	511	14496	5926	2520	500	13693	76786

Annexe 2 : Répartition des postes d'emplois de 2019 à 2023 par secteur d'activités

Secteur d'activité	Fréquence
Activités de prérogative publique	57 482
Autres	4 751
Activités des organisations extraterritoriales	3 644
Activités d'administration générale, économique et sociale	2 287
Santé humaine	2 139
Activités d'auxiliaires financiers	641
Activités extractives diverses	633
Activités d'auxiliaires d'assurance	553
Assurance	527
Microfinance	426
Aide à l'enfance	386
Activités pour la santé humaine	384
Sécurité sociale obligatoire	321
Activités des autres organisations associatives	287
Construction de bâtiments ; génie civil	279
Enseignement supérieur	190
Transports routiers de passagers	138
Télécommunications	128
Hôtels et autres moyens d'hébergement de courte durée	119
Transports par conduites	90
Elevage	90
Production et distribution d'électricité	87
Activités de soutien à la culture et à l'élevage	85
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a.	83
Fabrication de produits alimentaires n.c.a.	75
Restaurants, débits de boissons	64
Activités de formation permanente et autres activités d'enseignement	61
Autres activités de services fournis principalement aux entreprises	58
Transports aériens	56
Recherche et développement expérimental en sciences physiques et naturelles et en ingénierie	54
Transformation et conservation de fruits et légumes	40
Assainissement, voirie et gestion des déchets	40
Autres commerces de gros	37
Enseignement préscolaire et primaire	35
Activités d'agences de presse	35
Enseignement secondaire	33
Autres activités informatiques	28
Activités de services personnels	28
Fabr de ciment, de matériaux et d'ouvrages en béton/pierre autres produits n.c.a.	27
Activités annexes à la sylviculture et à l'exploitation forestière	26
Extraction de minerais de métaux non ferreux n.c.a.	26
Fabrication d'autres articles textiles	21

Activités d'intermédiaires du commerce de gros	20
Activités de poste et de courrier	20
Activités des agences immobilières	19
Commerce de détail de biens d'occasion	16
Construction et menuiserie métalliques ; fabrication de citernes, réservoirs et générateurs de vapeur	15
Activités juridiques, comptables et de conseil de gestion	15
Transports routiers de marchandises	13
Activités des organisations économiques	13
Métallurgie et première transformation des métaux précieux et des métaux non ferreux	12
Commerce de gros de machines, d'équipements et fournitures industriels	12
Activités cinématographiques, de radio, de télévision et de spectacle	12
Maintenance de matériels informatiques et d'équipements de bureau	9
Activités d'organisation des transports	8
Culture de céréales et autres cultures n.c.a.	8
Activités d'architecture, d'ingénierie et autres activités techniques	7
Raffinage pétrolier	5
Fabrication d'appareils domestiques n.c.a.	5
Activités de fabrication n.c.a.	5
Commerce de pièces et d'accessoires automobiles	5
Commerce de détail en magasin non spécialisé	5
Commerce de détail en magasin spécialisé	5
Transports par voies navigables	5
Fabrication de produits laitiers et de glaces	4
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	4
Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles	4
Conseil informatique et développements logiciels	4
Fabrication de boissons	3
Production de gaz ; distribution par conduite de combustibles gazeux	3
Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires	3
Commerce de détail hors magasin	3
Extraction de minerais de fer	2
Abattage, transformation et conservation des viandes	2
Fabrication de produits pharmaceutiques	2
Fabrication de matelas et de meubles	2
Travaux d'installation	2
Commerce de gros de produits agricoles bruts, d'animaux vivants, de produits alimentaires, boissons et tabacs	2
Intermédiation financière non monétaire	2
Recherche et développement expérimental en sciences sociales et humaines	2
Activités vétérinaires	2
Activités des syndicats de travailleurs	2
Activités annexes à l'extraction de pétrole brut et de gaz naturel	1
Extraction de minerais d'uranium	1
Imprimerie	1

Fabrication de produits chimiques de base	1
Fabrication d'autres ouvrages en métaux ; travail des métaux	1
Fabrication de machines et de matériels électriques	1
Construction de véhicules automobiles	1
Commerce de détail de carburants	1
Intermédiation monétaire	1
Activités des médiathèques, musées, réserves naturelles	1
Total	76 786

Annexe 3 : Professions les plus demandées de 2019 à 2023 selon la CITP

Professions	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Professions militaires	3 206	3 531	4 925	6 784	2 399	20 845
Autres membres des forces armées	2 006	2 106	2 510	4 819	299	11 740
Sous-officiers des forces	1 200	1 425	2 415	1 965	1 900	8 905
Officiers des forces armées	0	0	0	0	200	200
Directeurs, cadres de direction et gérants	1 022	1 405	1 607	1 086	890	6 010
Directeurs et cadres de direction, stratégie et planifications	405	564	573	429	339	2 310
Directeurs des services administratifs non classés ailleurs	179	205	197	230	92	903
Directeurs et cadres de direction, services financiers	132	170	166	132	143	743
Directeurs et cadres de direction, recherche-développement	62	113	217	55	92	539
Directeurs et cadres de direction, technologies de l'information et des communications	70	107	197	69	79	522
Directeurs et cadres de direction, ressources humaines	49	71	93	62	69	344
Cadres de direction, services de santé	28	71	53	24	15	191
Directeurs et gérants, services non classés ailleurs	27	40	18	20	19	124
Directeurs et cadres de direction, agriculture et sylviculture	18	26	22	26	13	105
Directeurs et cadres de direction, ventes et commercialisation	34	16	19	18	10	97
Directeurs et cadres de direction, succursales de banque, services financiers et assurances	11	8	28	8	11	66
Directeurs et gérants, commerce de détail et de gros	5	11	15	10	7	48
Directeurs et gérants, hôtellerie	2	3	9	3	1	18
Professions intellectuelles et scientifiques	1 222	1 411	1 382	1 076	832	5 923
Cadres comptables	179	188	227	180	163	937
Spécialistes de l'enseignement, non classés ailleurs	192	227	214	84	22	739
Analystes, gestion et organisation	112	119	107	94	148	580
Spécialistes, sciences techniques non classés ailleurs	89	75	84	29	36	313
Spécialistes de la protection de l'environnement	79	67	36	54	32	268
Spécialistes du travail social	35	57	48	67	43	250
Agronomes et assimilés	41	77	48	21	9	196
Enseignants, éducation spécialisée	45	32	34	62	19	192
Spécialistes, administration et politiques	32	17	106	20	5	180
Spécialistes de la publicité et de la commercialisation	31	50	37	31	23	172
Ingénieurs civils	47	25	19	23	38	152
Juristes non classés ailleurs	22	34	45	29	20	150
Ingénieurs des mines, ingénieurs métallurgistes et assimilés	50	30	33	23	10	146
Médecins généralistes	31	33	42	28	10	144
Diététiciens et spécialistes de la nutrition	13	36	27	38	28	142
Psychologues	8	44	22	26	39	139
Mathématiciens, actuaires et statisticiens	7	11	15	34	32	99
Cadres infirmiers	12	17	38	21	10	98

Professions	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Spécialistes de la salubrité de l'environnement, de l'hygiène et de la santé au travail	5	70	9	11	3	98
Ingénieurs électriciens	22	5	11	43	3	84
Spécialistes des relations publiques	29	15	21	11	4	80
Spécialistes, sciences techniques de la production et de l'industrie	9	26	11	25	8	79
Spécialistes des bases de données	8	17	26	11	8	70
Traducteurs, interprètes et linguistes	19	13	24	10	2	68
Journalistes	10	7	25	17	4	63
Ingénieurs mécaniciens	12	21	10	14	5	62
Cartographes et géomètres	-	2	0	0	54	56
Pharmaciens	12	18	12	4	8	54
Educateurs de la petite enfance	2	7	13	8	9	39
Economistes	8	10	3	3	9	33
Biologistes, botanistes, zoologistes et assimilés	2	4	11	9	1	27
Ingénieurs électroniciens	18	2	2	4	1	27
Chimistes	1	7	0	11	2	21
Administrateurs de systèmes	7	4	2	8	0	21
Géologues et géophysiciens	9	3	3	3	0	18
Analystes financiers	7	4	1	4	2	18
Programmeurs d'applications	2	9	1	3	3	18
Sociologues, anthropologues et assimilés	3	6	5	2	1	17
Spécialistes des bases de données et des réseaux d'ordinateurs non classés ailleurs	3	1	2	3	3	12
Architectes, bâtiment	4	4	1	1	0	10
Urbanistes et ingénieurs de la circulation routière	1	8	0	0	0	9
Concepteurs graphiques, multimédia - graphistes	1	3	0	4	1	9
Médecins spécialistes	1	2	2	0	1	6
Vétérinaires	0	0	0	0	6	6
Spécialistes des réseaux d'ordinateurs	0	1	2	0	3	6
Bibliothécaires, documentalistes et professions assimilées	0	2	2	0	2	6
Ingénieurs écologistes	1	0	0	2	0	3
Physiothérapeutes	0	0	0	0	2	2
Spécialistes, ressources humaines et évolution de carrière	0	0	1	1	0	2
Physiciens et astronomes	1	0	0	0	0	1
Compositeurs, musiciens et chanteurs	0	1	0	0	0	1
Professions intermédiaires	508	477	528	627	352	2 492
Représentants et techniciens commerciaux	107	25	201	263	86	682
Personnel infirmier (niveau intermédiaire)	36	85	33	108	21	283
Techniciens du génie civil	40	76	37	55	50	258
Techniciens, réseaux et systèmes d'ordinateurs	65	52	40	46	28	231
Techniciens, agriculture et élevage	69	38	29	12	69	217
Professions intermédiaires de la comptabilité	50	44	46	28	10	178
Responsables des prêts	20	16	40	15	30	121

Professions	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Contrôleurs des impôts	26	12	16	22	18	94
Sage-femmes (niveau intermédiaire)	35	12	23	14	9	93
Professions intermédiaires de la santé non classées ailleurs	9	36	9	19	5	78
Agents des services publics accordant des prestations sociales	0	22	17	17	0	56
Acheteurs	12	13	12	8	5	50
Agents de santé communautaire	12	25	2	2	6	47
Superviseurs, bâtiment	6	4	5	9	6	30
Techniciens et assistants pharmaciens et préparateurs en pharmacie	10	4	6	4	2	26
Techniciens de laboratoire médical	6	9	8	2	0	25
Pilotes d'avions et assimilés	0	3	2	0	4	9
Dessinateurs industriels	3	1	2	0	1	7
Techniciens en électronique	0	0	0	2	2	4
Inspecteurs, salubrité de l'environnement et de la santé au travail, et assimilés	1	0	0	0	0	1
Instructeurs et animateurs de programmes, loisirs et activités de remise en forme	0	0	0	1	0	1
Décorateurs et designers d'intérieurs	1	0	0	0	0	1
Employés de type administratif	26 498	651	726	550	469	28 894
Intervieweurs, enquêtes et études de marché	25 922	87	69	38	56	26 172
Employés de bureau, fonctions générales	89	136	138	105	71	539
Employés du service d'ordonnancement de la production	62	81	104	84	144	475
Secrétaires (fonctions générales)	82	102	88	70	66	408
Employés du service des stocks	87	27	36	62	16	228
Employés administratifs non classés ailleurs	62	56	46	42	5	211
Employés de service du courrier	23	38	72	19	31	183
Employés du service des transports	25	40	26	67	12	170
Opérateurs sur clavier numérique	92	12	36	1	0	141
Aides comptables et teneurs de livres	21	28	19	10	22	100
Employés chargés d'informer la clientèle non classée ailleurs	10	4	20	37	15	86
Guichetiers de banque et assimilés	10	0	38	0	9	57
Réceptionnistes (fonctions générales)	6	10	6	7	7	36
Classeurs-archivistes	6	10	6	4	10	36
Réceptionnistes, hôtellerie	0	4	20	1	0	25
Téléphonistes-standardistes	1	6	2	3	4	16
Commis, service de paie	0	10	0	0	1	11
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	508	6 324	466	491	861	8 650
Agents de sécurité	40	6 085	45	36	38	6 244
Vendeurs à l'étal et sur les marchés	298	99	247	237	256	1 137
Pompiers	0	0	4	0	500	504
Caissiers et billettistes	64	53	69	68	37	291

Professions	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Personnel des services directs aux particuliers, non classé ailleurs	43	28	34	35	22	162
Personnel des services de protection et de sécurité, non classé ailleurs	25	39	52	27	2	145
Moniteurs d'auto-école	4	3	0	80	4	91
Serveurs	12	6	3	1	0	22
Personnel soignant et assimilé, non classé ailleurs	12	4	1	0	0	17
Cuisiniers	7	3	5	1	0	16
Agents d'accueil et stewards	2	0	0	4	2	8
Personnel de compagnie et valets de chambre	1	1	3	1	0	6
Toiletteurs et gardiens d'animaux	0	2	1	0	0	3
Pompistes	0	0	2	1	0	3
Guides	0	1	0	0	0	1
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	119	78	116	62	18	393
Mécaniciens et réparateurs de véhicules à moteur	54	42	47	11	11	165
Electriciens du bâtiment et assimilés	29	4	20	5	1	59
Soudeurs et oxycoupeurs	3	3	17	33	0	56
Relieurs et assimilés	6	5	13	3	5	32
Mécaniciens et réparateurs d'appareils électroniques	12	16	2	0	0	30
Maçons	8	0	8	2	0	18
Plombiers et tuyauteurs	5	3	5	3	0	16
Ebénistes, menuisiers et assimilés	1	3	1	2	0	7
Mécaniciens-installateurs réfrigération et climatisation	1	2	1	0	1	5
Imprimeurs	0	0	2	3	0	5
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	273	324	341	422	168	1 528
Chauffeurs de taxi et conducteurs d'automobiles et de camionnettes	190	296	256	200	167	1 109
Conducteurs de poids lourds et de camions	76	23	80	188	1	368
Conducteurs d'engins mobiles agricoles et forestiers	0	2	0	28	0	30
Foreurs, sondeurs de puits et assimilés	7	3	4	3	0	17
Conducteurs d'installations de préparation des minerais et de la roche	0	0	1	3	0	4
Professions élémentaires	1 733	105	48	106	59	2 051
Manœuvres, enlèvement des ordures et matériel recyclable	1 707	0	0	0	0	1 707
Manœuvres polyvalents	5	76	23	90	7	201
Aides de ménage à domicile	8	14	5	9	30	66
Cuisiniers, restauration rapide	10	10	8	0	8	36
Agents d'entretien dans les bureaux, les hôtels et autres établissements	2	4	7	4	2	19
Manutentionnaires	0	0	1	2	12	15
Messagers, porteurs de bagages et livreurs de colis	0	1	4	1	0	6
Laveurs de véhicules	1	0	0	0	0	1
Total	35 089	14 306	10 139	11 204	6 048	76 786

Annexe 4 : Grands groupes et domaines d'études la CITE

Domaines d'études de la CITE

0 Programmes généraux

01 Programmes de base

Programmes généraux de base pré primaires, élémentaires, primaires, secondaires, etc.

8 Alphabétisation et apprentissage du calcul

Alphabétisation simple et fonctionnelle, apprentissage du calcul.

9 Développement personnel

Renforcement des états personnels (par exemple acquisition de comportements, compétences mentales, capacités d'organisation personnelle, programmes d'orientation).

1 Éducation

14 Formation des enseignants et sciences de l'éducation

Formation des enseignants : niveau préscolaire, jardins d'enfants, écoles élémentaires, enseignement professionnel, travaux pratiques, matières non professionnelles, éducation des adultes ; formateurs d'enseignants et enseignants pour enfants handicapés. Programmes généraux et spécialisés de formation des enseignants.

Sciences de l'éducation : élaboration de programmes d'étude pour les matières professionnelles et non professionnelles, contrôle des connaissances, recherche pédagogique, autres aspects des sciences de l'éducation.

2 Lettres et arts

21 Arts

Beaux-arts : dessin, peinture, sculpture ;

Arts du spectacle : musique, théâtre, danse, cirque ;

Arts graphiques et audiovisuels : photographie, cinématographie, production musicale, de radio et de télévision, imprimerie et édition ;

Stylisme ; Artisanat.

22 Lettres

Religion et théologie ;

Langues et cultures étrangères : langues vivantes ou « mortes » et leur littérature, études régionales interdisciplinaires ;

Langues autochtones : langues courantes ou vernaculaires et leur littérature ;

Autres sciences humaines : interprétation et traduction, linguistique, littérature comparée, histoire, archéologie, philosophie, morale.

3 Sciences sociales, commerce et droit

31 Sciences sociales et du comportement

Economie, histoire économique, sciences politiques, sociologie, démographie, anthropologie (à l'exception de l'anthropologie physique), ethnologie, futurologie, psychologie, géographie (à l'exception de la géographie physique), étude sur la paix et les conflits, droits de l'homme.

32 Journalisme et information

Journalisme ; bibliothéconomie et formation technique aux bibliothèques ; formation de techniciens de musées et d'établissements analogues ; Techniques de documentation Archivisme.

34 Commerce et administration

Commerce de détail, marketing, vente, relations publiques, agences immobilières ;

Finance, banque, assurances, analyse des investissements ; Comptabilité, audit, tenue des livres ;

Gestion, administration publique, administration des institutions, administration du personnel ; Travail de secrétariat et de bureau.

38 Droit

Formation de magistrats locaux, de notaires, droit (général, international, du travail, maritime, etc.), jurisprudence, histoire du droit.

4 Sciences

42 Sciences de la vie

Biologie, botanique, bactériologie, toxicologie, microbiologie, zoologie, entomologie, ornithologie, génétique, biochimie, biophysique, autres sciences apparentées, à l'exclusion des sciences cliniques et vétérinaires.

44 Sciences physiques

Astronomie et sciences de l'espace, physique, autres matières apparentées, chimie, autres matières apparentées, géologie, géophysique, minéralogie, anthropologie physique, géographie physique et autres géosciences, météorologie et autres sciences se rapportant à l'atmosphère, y compris la climatologie, océanographie, vulcanologie, paléoécologie.

46 Mathématiques et statistiques

Mathématiques, recherche opérationnelle, analyse numérique, sciences actuarielles, statistiques et autres domaines apparentés.

48 Sciences informatiques

Sciences informatiques : conception de systèmes, programmation informatique, traitement des données, réseaux, systèmes d'exploitation mise au point de logiciels uniquement (la construction d'ordinateurs devrait être classée dans les domaines de l'ingénierie).

5 Ingénierie, industries de transformation et production

52 Ingénierie et techniques apparentées

Dessin industriel, mécanique, travail du métal, électricité, électronique, télécommunications, énergie et génie chimique, entretien de véhicules, topographie.

54 Industries de transformation et de traitement

Traitement des produits alimentaires et des boissons, textiles, vêtements, chaussures, cuir, matériaux (bois, papiers, plastique, verre, etc.), industries minières et extractives.

58 Architecture et bâtiment

Architecture et urbanisme : architecture de gros œuvre, aménagement des paysages, aménagements communautaires, cartographie ;

Bâtiments, construction ;

Génie civil.

6 Agriculture

62 Agriculture, sylviculture et halieutique

Agriculture, production agricole et animale, agronomie, élevage, horticulture et jardinage, sylviculture et techniques de production forestière, parcs naturels, flore et faune, pêcheries, science et technologie de la pêche.

64 Sciences vétérinaires

Médecine vétérinaire, formation d'assistants vétérinaires.

7 Santé et protection sociale

72 Santé

Médecine : anatomie, épidémiologie, cytologie, physiologie, immunologie et immunohématologie, pathologie, anesthésiologie, pédiatrie, obstétrique et gynécologie, médecine interne, chirurgie, neurologie, psychiatrie, radiologie, ophtalmologie ;

Services médicaux : services de santé publique, hygiène, pharmacie, pharmacologie, thérapeutique, rééducation, prothèses, optométrie, nutrition ;

Soins infirmiers : soins infirmiers de base, formation de sages-femmes ;

Services dentaires : formation d'assistants de dentistes, de spécialistes de l'hygiène dentaire, de techniciens de laboratoire dentaire et d'odontologie.

76 Services sociaux

Protection sociale : soins aux handicapés, aux enfants, services pour la jeunesse, services gérontologiques ;

Travail social : orientation, protection sociale non classée ailleurs.

8 Services

81 Services aux particuliers

Hôtellerie et services de restauration, voyage et tourisme, sports et loisirs, coiffure, soins de beauté et autres services aux particuliers : nettoyage, blanchissage, teinturerie, cosmétologie, économie domestique.

84 Services de transport

Formation de marins et d'officiers de marine, sciences nautiques, formation d'équipages d'avions, contrôle du trafic aérien, transports ferroviaires, transports routiers, services postaux.

85 Protection de l'environnement

Conservation, contrôle et protection de l'environnement, lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, protection du travail et sécurité des personnels.

86 Services de sécurité

Protection des biens et des personnes : services de police et services apparentés de maintien de l'ordre, criminologie, protection et lutte contre les incendies, sécurité civile ;

Sécurité militaire.

Inconnu ou non précisé

(Cette catégorie ne fait pas partie de la classification elle-même, mais il est nécessaire de disposer d'une rubrique « 99 » dans la collecte de données pour y inclure les « domaines d'étude inconnus ou non précisés ».)

Source : Classification Internationale type de l'Education

Annexe 5 : Structure de la Classification Internationale Type des Professions (CITP)

Code Professions

1 Directeurs, cadres de direction et gérants

- 1120 Directeurs généraux d'entreprise
- 1212 Directeurs et cadres de direction, ressources humaines
- 1213 Directeurs et cadres de direction, stratégie et planifications
- 1219 Directeurs des services administratifs non classés ailleurs
- 1221 Directeurs et cadres de direction, ventes et commercialisation
- 1222 Directeurs et cadres de direction, publicité et relations publiques
- 1223 Directeurs et cadres de direction, recherche-développement
- 1311 Directeurs et cadres de direction, agriculture et sylviculture
- 1312 Directeurs et cadres de direction, aquaculture et pêche
- 1321 Directeurs et cadres de direction, industrie manufacturière
- 1322 Directeurs et cadres de direction, mines
- 1323 Directeurs et cadres de direction, bâtiment
- 1324 Directeurs et cadres de direction, approvisionnement, distribution et assimilés
- 1330 Directeurs et cadres de direction, technologies de l'information et des communications
- 1341 Cadres de direction, garde d'enfants
- 1342 Cadres de direction, services de santé
- 1343 Cadres de direction, services aux personnes âgées
- 1344 Cadres de direction, services sociaux
- 1345 Cadres de direction, éducation
- 1346 Directeurs et cadres de direction, succursales de banque, services financiers et assurances
- 1349 Autres cadres de direction, services spécialisés non classés ailleurs
- 1411 Directeurs et gérants, hôtellerie
- 1412 Directeurs et gérants, restauration
- 1420 Directeurs et gérants, commerce de détail et de gros
- 1431 Directeurs et gérants, centres sportifs, centres de loisirs et centres culturels
- 1439 Directeurs et gérants, services non classés ailleurs

2 Professions intellectuelles et scientifiques

- 2111 Physiciens et astronomes
- 2112 Météorologues
- 2113 Chimistes
- 2114 Géologues et géophysiciens
- 2120 Mathématiciens, actuaires et statisticiens
- 2131 Biologistes, botanistes, zoologistes et assimilés
- 2132 Agronomes et assimilés
- 2133 Spécialistes de la protection de l'environnement
- 2141 Spécialistes, sciences techniques de la production et de l'industrie
- 2142 Ingénieurs civils
- 2143 Ingénieurs écologistes
- 2144 Ingénieurs mécaniciens
- 2145 Ingénieurs chimistes
- 2146 Ingénieurs des mines, ingénieurs métallurgistes et assimilés
- 2149 Spécialistes, sciences techniques non classés ailleurs
- 2151 Ingénieurs électriciens
- 2152 Ingénieurs électroniciens
- 2153 Spécialistes des télécommunications
- 2161 Architectes, bâtiment
- 2162 Architectes paysagistes
- 2163 Concepteurs modélistes de produits et de vêtements
- 2164 Urbanistes et ingénieurs de la circulation routière
- 2165 Cartographes et géomètres
- 2166 Concepteurs graphiques, multimédia - graphistes

Code	Professions
2211	Médecins généralistes
2212	Médecins spécialistes
2221	Cadres infirmiers
2222	Sages-femmes
2230	Spécialistes des médecines traditionnelles et des médecines complémentaires
2240	Praticiens paramédicaux
2250	Vétérinaires
2261	Dentistes
2262	Pharmaciens
2263	Spécialistes de la salubrité de l'environnement, de l'hygiène et de la santé au travail
2264	Physiothérapeutes
2265	Diététiciens et spécialistes de la nutrition
2266	Audiologistes et orthophonistes
2267	Optométristes
2269	Spécialistes de la santé non classés ailleurs
2310	Professeurs d'université et d'établissements d'enseignement supérieur
2320	Professeurs, enseignement technique et professionnel
2330	Professeurs, enseignement secondaire
2341	Instituteurs, enseignement primaire
2342	Educateurs de la petite enfance
2351	Spécialistes des méthodes d'enseignement
2352	Enseignants, éducation spécialisée
2353	Autres professeurs de langues
2354	Autres professeurs de musique
2355	Autres professeurs de disciplines artistiques
2356	Formateurs en technologies de l'information
2359	Spécialistes de l'enseignement, non classés ailleurs
2411	Cadres comptables
2412	Conseillers en finances et investissements
2413	Analystes financiers
2421	Analystes, gestion et organisation
2422	Spécialistes, administration et politiques
2423	Spécialistes, ressources humaines et évolution de carrière
2424	Spécialistes de la formation du personnel
2431	Spécialistes de la publicité et de la commercialisation
2432	Spécialistes des relations publiques
2433	Spécialistes des ventes, secteurs médical et technique (à l'exception des TIC)
2434	Spécialistes des ventes, technologies de l'information et des communications
2511	Analystes de systèmes
2512	Concepteurs de logiciels
2513	Concepteurs de sites Internet et de multimédia
2514	Programmeurs d'applications
2519	Concepteurs et analystes de logiciels, et concepteurs de multimédia non classés ailleurs
2521	Spécialistes des bases de données
2522	Administrateurs de systèmes
2523	Spécialistes des réseaux d'ordinateurs
2529	Spécialistes des bases de données et des réseaux d'ordinateurs non classés ailleurs
2611	Avocats
2612	Magistrats
2619	Juristes non classés ailleurs
2621	Archivistes paléographes et conservateurs de musée
2622	Bibliothécaires, documentalistes et professions assimilées
2631	Economistes

Code	Professions
2632	Sociologues, anthropologues et assimilés
2633	Philosophes, historiens et spécialistes des sciences politiques
2634	Psychologues
2635	Spécialistes du travail social
2636	Ministres des cultes
2641	Auteurs et autres écrivains
2642	Journalistes
2643	Traducteurs, interprètes et linguistes
2651	Artistes plasticiens
2652	Compositeurs, musiciens et chanteurs
2653	Danseurs et chorégraphes
2654	Metteurs en scène de cinéma, de théâtre et d'autres spectacles
2655	Acteurs
2656	Annonces-présentateurs de radio, de télévision et autres médias
2659	Artistes créateurs et exécutants non classés ailleurs
3111	Techniciens des sciences chimiques et physiques
3112	Techniciens du génie civil
3113	Techniciens en électricité
3114	Techniciens en électronique
3115	Techniciens en construction mécanique
3116	Techniciens en chimie industrielle
3117	Techniciens des mines, techniciens métallurgistes
3118	Dessinateurs industriels
3119	Techniciens des sciences physiques et techniques non classés ailleurs
3121	Superviseurs, mines
3122	Superviseurs, industries manufacturières
3123	Superviseurs, bâtiment
3131	Conducteurs d'installations de production d'énergie
3132	Conducteurs d'incinérateurs et d'installations de traitement de l'eau
3133	Conducteurs d'installations de traitement chimique
3134	Conducteurs d'installations de raffinage de pétrole et de gaz naturel
3135	Contrôleurs des processus industriels, métallurgie
3139	Techniciens, contrôle de processus industriels non classés ailleurs
3141	Techniciens des sciences de la vie (à l'exception de la médecine)
3142	Techniciens, agriculture et élevage
3143	Techniciens, sylviculture
3151	Officiers mécaniciens de navires
3152	Officiers de pont et pilotes
3153	Pilotes d'avions et assimilés
3154	Contrôleurs de la circulation aérienne
3155	Techniciens de la sécurité aérienne
3211	Techniciens d'appareils électromédicaux
3212	Techniciens de laboratoire médical
3213	Techniciens et assistants pharmaciens et préparateurs en pharmacie
3214	Techniciens de prothèses médicales et dentaires
3221	Personnel infirmier (niveau intermédiaire)
3222	Sages-femmes (niveau intermédiaire)
3230	Praticiens des médecines traditionnelles et des médecines complémentaires
3240	Techniciens et assistants vétérinaires
3251	Assistants et thérapeutes en médecine dentaire
3252	Techniciens de dossiers médicaux
3253	Agents de santé communautaire
3254	Opticiens
3255	Techniciens et assistants en physiothérapie

Code Professions

3256	Assistants médicaux
3257	Inspecteurs, salubrité de l'environnement et de la santé au travail, et assimilés
3258	Ambulanciers
3259	Professions intermédiaires de la santé non classées ailleurs
3311	Courtiers en valeurs et cambistes
3312	Responsables des prêts
3313	Professions intermédiaires de la comptabilité
3314	Professions intermédiaires de la statistique, des mathématiques et assimilées
3315	Commissaires-priseurs et autres experts en évaluation
3321	Agents d'assurances
3322	Représentants et techniciens commerciaux
3323	Acheteurs
3324	Courtiers en marchandises
3331	Agents concessionnaires
3332	Organisateurs de conférences et d'événements
3333	Agents d'emploi et de recrutement de main-d'œuvre
3334	Agents immobiliers
3339	Agents de services commerciaux non classés ailleurs
3341	Superviseurs, travail de bureau
3342	Secrétaires, services juridiques
3343	Secrétaires d'administration et secrétaires exécutifs
3344	Secrétaires médicaux/ales
3351	Inspecteurs des douanes et des frontières
3352	Contrôleurs des impôts
3353	Agents des services publics accordant des prestations sociales
3354	Agents des services publics accordant des permis et des licences
3355	Inspecteurs et enquêteurs de police
3359	Professions intermédiaires de l'application de la loi et assimilées non classées ailleurs
3411	Professions juridiques intermédiaires et assimilées
3412	Professions intermédiaires du travail social
3413	Professions intermédiaires des religions
3421	Athlètes et sportifs de compétition
3422	Entraîneurs sportifs et arbitres de sport
3423	Instructeurs et animateurs de programmes, loisirs et activités de remise en forme
3431	Photographes
3432	Décorateurs et designers d'intérieurs
3433	Techniciens de galeries d'art, de musées et de bibliothèques
3434	Chefs cuisiniers
3435	Autres professions intermédiaires de la culture et de la création artistique
3511	Techniciens des technologies de l'information et des communications, opérations
	Techniciens des technologies de l'information et des communications, soutien aux
3512	utilisateurs
3513	Techniciens, réseaux et systèmes d'ordinateurs
3514	Techniciens de l'Internet
3521	Techniciens de radio-télévision et d'enregistrement audio-visuel
3522	Techniciens de télécommunications
4	Employés de type administratif
4110	Employés de bureau, fonctions générales
4120	Secrétaires (fonctions générales)
4131	Dactylographes et opérateurs de traitement de texte
4132	Opérateurs sur clavier numérique
4211	Guichetiers de banque et assimilés
4212	Croupiers et assimilés dans le secteur des jeux de hasard
4213	Prêteurs sur gages et bailleurs de fonds

Code Professions

4214	Encaisseurs et assimilés
4221	Consultants et employés d'agence de voyages
4222	Employés de centre d'appel
4223	Téléphonistes-standardistes
4224	Réceptionnistes, hôtellerie
4225	Employés, service d'information
4226	Réceptionnistes (fonctions générales)
4227	Intervieweurs, enquêtes et études de marché
4229	Employés chargés d'informer la clientèle non classés ailleurs
4311	Aides comptables et teneurs de livres
4312	Employés de services statistiques ou financiers
4313	Commis, service de paie
4321	Employés du service des stocks
4322	Employés du service d'ordonnancement de la production
4323	Employés du service des transports
4411	Employés de bibliothèque
4412	Employés de service du courrier
4413	Codeurs, correcteurs d'épreuves et assimilés
4414	Ecrivains publics et assimilés
4415	Classeurs-archivistes
4416	Employés, service du personnel
4419	Employés administratifs non classés ailleurs
5	Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs
5111	Agents d'accueil et stewards
5112	Contrôleurs et receveurs de transports publics
5113	Guides
5120	Cuisiniers
5131	Serveurs
5132	Barmen
5141	Coiffeurs
5142	Esthéticiens et assimilés
	Intendants et superviseurs des services de nettoyage de bureaux, des hôtels et d'autres établissements
5151	établissemments
5152	Gouvernantes et intendants à domicile
5153	Concierges
5161	Astrologues, diseurs de bonne aventure et assimilés
5162	Personnel de compagnie et valets de chambre
5163	Agents de pompes funèbres et embaumeurs
5164	Toiletteurs et gardiens d'animaux
5165	Moniteurs d'auto-école
5169	Personnel des services directs aux particuliers, non classé ailleurs
5211	Vendeurs à l'étal et sur les marchés
5212	Vendeurs ambulants de comestibles
5221	Commerçants, magasins
5222	Superviseurs, magasins
5223	Vendeurs, magasin
5230	Caissiers et billettistes
5241	Mannequins et autres modèles
5242	Démonstrateurs en magasin
5243	Vendeurs au porte à porte
5244	Télévendeurs
5245	Pompistes
5246	Commis au comptoir, restauration rapide
5249	Vendeurs non classés ailleurs

Code	Professions
5311	Gardes d'enfants
5312	Aides-enseignants
5321	Aides-soignants en institution
5322	Aides-soignants à domicile
5329	Personnel soignant et assimilé, non classé ailleurs
5411	Pompiers
5412	Agents de police
5413	Gardiens de prison
5414	Agents de sécurité
5419	Personnel des services de protection et de sécurité, non classé ailleurs
6	Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche
6111	Agriculteurs et ouvriers qualifiés, cultures de plein champ
6112	Arboriculteurs et ouvriers qualifiés de l'arboriculture
6113	Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'horticulture et des pépinières
6114	Agriculteurs et ouvriers qualifiés, cultures diversifiées
6121	Eleveurs et ouvriers qualifiés de l'élevage de bétail
6122	Aviculteurs et ouvriers qualifiés de l'aviculture
6123	Apiculteurs, sériciculteurs et ouvriers qualifiés de l'apiculture et de la sériciculture
6129	Eleveurs et ouvriers qualifiés de l'élevage commercial et assimilés, non classés ailleurs
6130	Agriculteurs et ouvriers qualifiés des cultures et de l'élevage à but commercial
6210	Exploitants et ouvriers forestiers
6221	Aquaculteurs et ouvriers de l'aquaculture
6222	Pêcheurs de la pêche côtière et en eaux intérieures
6223	Pêcheurs de la pêche en haute mer
6224	Chasseurs et trappeurs
6310	Agriculteurs, subsistance
6320	Eleveurs de bétail, subsistance
6330	Agriculteurs et éleveurs, subsistance
6340	Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et cueilleurs, subsistance
7	Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat
7111	Constructeurs de maisons
7112	Maçons
7113	Fendeurs et tailleurs de pierre
7114	Constructeurs en béton armé, maçons ragréateurs et assimilés
7115	Charpentiers en bois et menuisiers du bâtiment
7119	Métiers qualifiés du bâtiment (gros oeuvre) et assimilés non classés ailleurs
7121	Couvreurs et zingueurs
7122	Poseurs de revêtements de sol et carreleurs
7123	Plâtriers
7124	Monteurs en isolation thermique et acoustique
7125	Vitriers
7126	Plombiers et tuyauteurs
7127	Mécaniciens-installateurs réfrigération et climatisation
7131	Peintres en bâtiment et poseurs de papiers peints
7132	Laqueurs, vernisseurs et assimilés
7133	Ravaleurs de façades et ramoneurs
7211	Mouleurs et noyauteurs de fonderie
7212	Soudeurs et oxycoupeurs
7213	Tôliers-chaudronniers
7214	Charpentiers métalliers et monteurs de charpentes métalliques
7215	Gréeurs et épisseurs de câbles
7221	Forgerons, estampeurs et conducteurs de presses à forger
7222	Outils et assimilés
7223	Régleurs et conducteurs de machines-outils

Code Professions

7224	Meuleurs, polisseurs et affûteurs
7231	Mécaniciens et réparateurs de véhicules à moteur
7232	Mécaniciens et réparateurs de moteurs d'avion
7233	Mécaniciens et réparateurs de machines agricoles et industrielles
7234	Réparateurs de bicyclettes et assimilés
7311	Mécaniciens-réparateurs d'instruments de précision
7312	Facteurs et accordeurs d'instruments de musique
7313	Joailliers et orfèvres
7314	Potiers et assimilés (produits céramiques et abrasifs)
7315	Souffleurs, mouleurs, tailleurs, meuleurs et polisseurs de verre
7316	Peintres d'enseignes, peintres-décorateurs et graveurs
7317	Métiers de l'artisanat sur bois et sur des matériaux similaires
7318	Métiers de l'artisanat sur textile, sur cuir et sur des matériaux similaires
7319	Métiers de l'artisanat non classés ailleurs
7321	Compositeurs et préparateurs en forme imprimante et assimilés
7322	Imprimeurs
7323	Relieurs et assimilés
7411	Electriciens du bâtiment et assimilés
7412	Mécaniciens et ajusteurs d'appareils électriques
7413	Monteurs et réparateurs de lignes électriques
7421	Mécaniciens et réparateurs d'appareils électroniques
7422	Monteurs et réparateurs, technologies de l'information et des communications
7511	Bouchers, poissonniers et assimilés
7512	Boulangers, pâtisseries et confiseurs
7513	Fabricants des produits laitiers
7514	Conserveurs de fruits, de légumes et assimilés
7515	Dégustateurs et classeurs de denrées alimentaires et de boissons
7516	Métiers qualifiés de la préparation du tabac et de la fabrication des produits du tabac
7521	Métiers qualifiés du traitement du bois
7522	Ebénistes, menuisiers et assimilés
7523	Régleurs et conducteurs de machines à bois
7531	Tailleurs, couturiers, fourreurs, modistes et chapeliers
7532	Métiers qualifiés de la coupe de vêtements et assimilés
7533	Couseurs, brodeurs et assimilés
7534	Tapissiers et assimilés
7535	Tanneurs, peaussiers et mégissiers
7536	Cordonniers et assimilés
7541	Scaphandriers et plongeurs
7542	Boutefeux
7543	Classeurs et essayeurs de produits (à l'exception des aliments et des boissons)
7544	Fumigateurs et préposés au contrôle de la vermine et des mauvaises herbes
7549	Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat non classés ailleurs
8	Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage
8111	Mineurs et conducteurs d'installations de mine
8112	Conducteurs d'installations de préparation des minerais et de la roche
8113	Foreurs, sondeurs de puits et assimilés
	Conducteurs de machines à fabriquer du ciment, de la pierre et d'autres produits minéraux
8114	
8121	Conducteurs d'installations de transformation et de traitement des métaux
8122	Conducteurs d'installations de traitement superficiel des métaux
	Conducteurs d'installations et de machines pour la fabrication des produits chimiques et photographiques
813	
8131	Conducteurs d'installations et de machines de traitement chimique
8132	Conducteurs de machines pour la fabrication des produits photographiques

Code	Professions
8141	Conducteurs de machines pour la fabrication des produits en caoutchouc
8142	Conducteurs de machines pour la fabrication de produits en matières plastiques
8143	Conducteurs de machines de papeterie
8151	Conducteurs de machines à préparer les fibres, à filer et à bobiner
8152	Conducteurs de métiers mécaniques à tisser et à tricoter
8153	Conducteurs de machines à coudre
8154	Conducteurs de machines à blanchir, à teindre et à nettoyer les tissus
8155	Conducteurs de machines à préparer les fourrures et le cuir
8156	Conducteurs de machines pour la fabrication des chaussures et assimilés
8157	Conducteurs de machines de blanchisserie
8159	Conducteurs de machines pour la fabrication de produits textiles et d'articles en fourrure et en cuir, non classés ailleurs
8160	Conducteurs de machines pour la fabrication de denrées alimentaires et de produits connexes
8171	Conducteurs d'installations pour la fabrication du papier et de la pâte à papier
8172	Conducteurs d'installations pour le travail du bois
8181	Conducteurs d'installations de verrerie et de céramique
8182	Chauffeurs de machines à vapeur et de chaudières
8183	Conducteurs de machines d'emballage, d'embouteillage et d'étiquetage
8189	Conducteurs de machines et d'installations fixes non classés ailleurs
8211	Monteurs en construction mécanique
8212	Monteurs d'appareils électriques et électroniques
8219	Monteurs et assembleurs non classés ailleurs
8311	Conducteurs de locomotives
8312	Serre-freins, aiguilleurs et agents de manœuvre
8321	Conducteurs de motocycles
8322	Chauffeurs de taxi et conducteurs d'automobiles et de camionnettes
8331	Conducteurs d'autobus et de tramways
8332	Conducteurs de poids lourds et de camions
8341	Conducteurs d'engins mobiles agricoles et forestiers
8342	Conducteurs d'engins de terrassement et de matériels similaires
8343	Conducteurs de grues, d'engins de levage divers et de matériels similaires
8344	Conducteurs de chariots élévateurs
8350	Matelots de pont et assimilés
9	Professions élémentaires
9111	Aides de ménage à domicile
9112	Agents d'entretien dans les bureaux, les hôtels et autres établissements
9121	Laveurs et repasseurs de linge à la main
9122	Laveurs de véhicules
9123	Laveurs de vitres
9129	Autres nettoyeurs
9211	Manœuvres de l'agriculture
9212	Manœuvres de l'élevage
9213	Manœuvres de l'agriculture et de l'élevage
9214	Manœuvres, cultures maraîchères et horticulture
9215	Manœuvres forestiers
9216	Manœuvres pêcheurs et aquaculteurs
9311	Manœuvres des mines et des carrières
9312	Manœuvres de chantier de travaux publics
9313	Manœuvres du bâtiment
9321	Emballers à la main et autres manœuvres des industries manufacturières
9329	Manœuvres des industries manufacturières non classés ailleurs
9331	Conducteurs de véhicules à bras et à pédales
9332	Conducteurs de véhicules et de machines à traction animale

Code	Professions
9333	Manutentionnaires
9334	Garnisseurs de rayons
9411	Cuisiniers, restauration rapide
9412	Aides de cuisine
9510	Travailleurs des petits métiers des rues et assimilés
9520	Vendeurs ambulants (à l'exception de l'alimentation)
9611	Manœuvres, enlèvement des ordures et matériel recyclable
9612	Trieurs de déchets
9613	Balayeurs et manœuvres assimilés
9621	Messagers, porteurs de bagages et livreurs de colis
9622	Manœuvres polyvalents
9623	Encaisseurs de distributeurs automatiques à prépaiement et releveurs de compteurs
9624	Porteurs d'eau et ramasseurs de bois de feu
9629	Professions élémentaires non classés ailleurs
0	Professions militaires
0110	Officiers des forces armées
0210	Sous-officiers des forces armées
0310	Autres membres des forces armées

Directeurs, cadres de direction et gérants :

Les acteurs de ce groupe de profession définissent, formulent et conduisent la politique du gouvernement de leur pays ou celle d'organisations spécialisées, ou émettent des avis à son sujet, élaborent les lois et règlements, représentent le gouvernement ou agissent en son nom, surveillent l'interprétation et la mise en œuvre de la politique et des décisions du gouvernement ainsi que de la législation, ou élaborent, mettent en application et coordonnent la politique et l'activité d'une entreprise ou d'une organisation ou des départements ou services internes de celle-ci.

Professions intellectuelles et scientifiques :

Les spécialistes des professions intellectuelles et scientifiques ou bien ajoutent à la somme des connaissances acquises, ou bien mettent en pratique des concepts et théories scientifiques ou artistiques, ou bien, par l'enseignement, en assurent de manière systématique la propagation, ou encore se consacrent à une combinaison quelconque des trois activités.

Professions intermédiaires :

Les membres des professions intermédiaires s'acquittent pour l'essentiel de tâches de caractère technique et apparentées en rapport avec la recherche et avec l'application de concepts, de principes, de méthodes et de procédés scientifiques ou artistiques et avec des règlements officiels ou professionnels, et dispensent un enseignement d'un niveau déterminé.

Employés de type administratif :

Les employés de type administratif enregistrent, ordonnent, stockent, soumettent à un traitement informatique et rappellent les informations relatives aux tâches dont ils s'acquittent, et exécutent des travaux de bureau divers, notamment en rapport avec les opérations de caisse, l'organisation de voyages, les demandes de renseignements et la prise de rendez-vous.

Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs :

Le personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs assurent des services personnels et des services de protection et de sécurité se rapportant aux voyages, aux travaux domestiques, à la restauration, aux soins personnels, ou à la protection contre les incendies et les actes délictueux, posent comme modèles pour des créations artistiques et des présentations, ou font la démonstration de marchandises qu'ils vendent dans des commerces de gros ou de détail, ou dans des établissements similaires de même qu'à l'étal ou sur les marchés.

Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche :

Les agriculteurs et les ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche entretiennent et récoltent des cultures de plein champ ou les produits de plantations d'arbres et d'arbustes; cueillent des fruits et des plantes sauvages; élèvent, soignent ou chassent des animaux; obtiennent divers produits de l'élevage; cultivent, entretiennent et exploitent des forêts; élèvent ou pêchent des poissons et cultivent ou récoltent d'autres espèces aquatiques afin de se procurer pour eux-mêmes et leur famille des vivres, un abri et un revenu.

Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat :

Les travailleurs de ce groupe appliquent, dans les domaines de l'exploitation minière et de la construction, les connaissances et les aptitudes qui leur sont propres, travaillent les métaux par déformation, montent des charpentes métalliques, règlent des machines-outils, ou fabriquent, ajustent, entretiennent et réparent des machines, du matériel ou de l'outillage, exécutent des travaux d'imprimerie et, de même, produisent ou traitent des denrées alimentaires, des textiles ou encore des objets en bois, en métal ou en d'autres matières, y compris des produits de l'artisanat.

Le travail est exécuté à la main ou avec des outils à main, des outils portatifs à moteur ou d'autres outils destinés à réduire l'effort physique ou le temps qu'exigent certaines tâches, ou à améliorer la qualité des produits. La connaissance de chacune des étapes de la production, des matières, des matériaux et de l'outillage utilisés, ainsi que de la nature et des applications des produits fabriqués, est nécessaire pour s'acquitter des tâches que comporte la profession.

Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage :

Les conducteurs d'installations et de machines et les ouvriers de l'assemblage servent et surveillent des machines et des installations industrielles et agricoles, sur place ou par télécommande, conduisent et manœuvrent des trains et des véhicules automoteurs ainsi que des machines et engins mobiles, ou assemblent les pièces constitutives d'un produit selon des spécifications précises et des procédés strictement définis.

Le travail à exécuter exige principalement des intéressés qu'ils possèdent l'expérience et la compréhension des installations et des machines industrielles et agricoles et qu'ils soient capables de s'adapter à l'allure que la machine impose aux opérations ainsi qu'aux innovations technologiques.

Professions élémentaires :

Il s'agit d'ouvriers et employés non qualifiés qui exécutent des tâches simples et courantes qui exigent essentiellement l'utilisation d'outils à main et souvent un effort physique.

Professions militaires :

Les forces armées se composent des personnes qui, volontairement ou par obligation, servent normalement dans les différentes armes ainsi que dans les services auxiliaires, et qui ne jouissent pas de la liberté d'accepter un emploi civil. En font partie les membres permanents de l'armée de terre, de la marine, de l'aviation ou d'autres armes ou services, ainsi que les personnes recrutées par conscription, pour une période réglementaire, afin d'acquérir une formation militaire ou d'accomplir un autre service. En sont exclus les personnes ayant un emploi civil dans les établissements publics s'occupant de questions de défense ; la police (sauf la police militaire); les douaniers, les gardes-frontière et les membres d'autres services civils armés; les personnes temporairement rappelées pour accomplir une brève période réglementaire d'instruction ou d'exercice militaire; les réservistes qui ne sont pas en service actif.